



Groupe Raiffeisen

Rapport de gestion

Rapport annuel et financier 2012

RAIFFEISEN

CHIFFRES CLES 2012

Le Groupe Raiffeisen a poursuivi sa stratégie de croissance avec détermination et succès durant l'année écoulée. Le volume des crédits a augmenté de 5,6% pour s'établir à 143,8 milliards de francs. Le refinancement a pu être opéré à hauteur de 133,1 milliards de francs au moyen de la forte croissance des fonds de la clientèle (+10,9 milliards). Suite à cette évolution positive, le produit d'exploitation a dépassé pour la première fois les 2,7 milliards de francs.

	2012 Montants en mio. CHF	2011 Montants en mio. CHF	Variation en %
Chiffres clés du bilan			
Total du bilan	168'124	155'889	7,8
Prêts et crédits à la clientèle	143'765	136'205	5,6
dont créances hypothécaires	135'943	128'527	5,8
Fonds de la clientèle	133'055	122'173	8,9
Fonds de la clientèle en % des prêts et crédits à la clientèle	92,6%	89,7%	
Chiffres clés du compte de résultat			
Produit d'exploitation	2'712	2'513	7,9
Charges d'exploitation	1'786 ¹	1'521	17,4
Bénéfice brut	927 ²	992	-6,6
Bénéfice du Groupe	635	595	6,6
Cost Income Ratio	65,8% ³	60,5%	
Fonds propres			
Total du capital propre	10'496	9'875	6,3
Rendement du capital propre (ROE)	6,2%	6,2%	
Fonds propres/total du bilan (taux de fonds propres)	6,2%	6,3%	
Quote-part fonds propres	12,6%	12,9%	
Indications sur le marché			
Part du marché hypothécaire	16,1%	16,1%	
Part du marché de l'épargne	20,0%	19,7%	
Nombre de sociétaires	1'794'855	1'747'352	2,7
Fortune de la clientèle			
Fortune de la clientèle gérée	173'149	145'967	18,6
Opérations de crédit			
Pertes sur opérations de crédit	27	21	27,0
en % des prêts et crédits	0,019%	0,016%	
Ressources			
Effectif des collaborateurs	10'540	9'770	7,9
Nombre de postes à temps plein	8'797	8'167	7,7
Emplacements Raiffeisen	1'084	1'098	-1,3

1) Charges d'exploitation sans la contribution exceptionnelle de l'employeur à la Caisse de retraite: 1'706 millions de francs

2) Bénéfice brut sans la contribution exceptionnelle de l'employeur à la Caisse de retraite: 1'006 millions de francs

3) Cost Income Ratio sans la contribution exceptionnelle de l'employeur à la Caisse de retraite: 62,9%

Groupe Raiffeisen

Sommaire

Rapport annuel et financier 2012

2 Avant-propos

4 Stratégie

8 Portrait de Notenstein Banque Privée

10 Marche des affaires

18 Activité sur le marché

26 Politique et contrôle des risques

36 Durabilité

50 Gouvernance d'entreprise

- 51 Structure du Groupe Raiffeisen
- 53 Structure du capital et responsabilités
- 55 Organes de Raiffeisen Suisse
- 59 Rapport de rémunération
- 68 Organigramme de Raiffeisen Suisse
- 73 Droits de participation
- 74 Changement de contrôle et mesures préventives
- 74 Organe de révision
- 75 Politique d'information

76 Rapport financier

- 76 Bilan du Groupe
- 77 Compte de résultat du Groupe
- 78 Tableau de financement

79 Annexes

- 79 Commentaires
- 92 Informations sur le bilan
- 104 Informations sur les opérations hors bilan
- 106 Informations sur le compte de résultat
- 108 Rapport de l'organe de révision
- 110 Informations sur les fonds propres
- 114 Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- 115 Bilan – Aperçu sur 5 ans
- 116 Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- 117 Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans

118 Calendrier 2013/2014

Avant-propos

Bases saines, durabilité et engagement



Raiffeisen, troisième groupe bancaire de Suisse, a connu un exercice 2012 réjouissant. L'afflux continu de fonds de la clientèle témoigne de la grande confiance des clientes et clients dans le Groupe Raiffeisen. Tous ceux qui ont contribué à ce succès peuvent en être fiers.

L'activité bancaire est en pleine mutation: la pression accrue sur les marges, les réglementations, les nouveaux besoins de la clientèle et le progrès technologique bouleversent le secteur financier. De nouvelles règles régissent les relations clients et les canaux de distribution: plus que jamais, les banques doivent agir de manière transparente et durable. Les médias sociaux donnent en outre de plus en plus de poids à l'opinion publique et sont désormais un élément incontournable dans le monde des affaires. Cette situation pose de nouvelles exigences au secteur financier, obligeant les entreprises à réorienter leurs modèles d'affaires et à les ancrer dans la société.

A gauche: Johannes Rüegg-Stürm,
président du Conseil d'administration
du Groupe Raiffeisen

A droite: Pierin Vincenz,
président de la Direction
du Groupe Raiffeisen

En tant que société coopérative, Raiffeisen est synonyme de sécurité et de proximité avec la clientèle. Elle obtient régulièrement les meilleures notes en termes de sympathie. Avec le rating Aa2 qu'elle a reçu de Moody's, Raiffeisen fait toujours partie des banques les mieux notées au monde. Cela démontre que les orientations stratégiques adoptées ont fait leur preuve. Avec une croissance qualitative, une hausse de sa productivité et une culture d'entreprise unique, Raiffeisen continue de convaincre sur le plan économique.

Le rachat de Notenstein Banque Privée SA, désormais filiale à 100% de Raiffeisen Suisse, est l'un des événements marquants de 2012. Il nous a permis d'une part de développer nos compétences et, d'autre part, de diversifier davantage encore nos activités en complément des opérations hypothécaires, d'épargne et de placement déjà très fortes.

Le supplément au rapport de gestion «Engagement pour la Suisse» montre la solidité de notre position sur le marché national. En Suisse, près d'un adulte sur deux et une entreprise sur trois ont une relation avec Raiffeisen. Nos 1,8 million de sociétaires constituent une base solide. De plus, une hypothèque sur quatre est accordée par une Banque Raiffeisen et nous gérons au total un cinquième de tous les avoirs d'épargne et de placement. Nous sommes par ailleurs un employeur important dans les régions tant urbaines que rurales.

Par sa structure coopérative, Raiffeisen accorde depuis toujours une place centrale à la responsabilité sociale. Aussi nous sommes-nous concentrés durant l'exercice sous revue sur une question d'une importance capitale pour l'économie suisse: l'avenir des PME. En effet, dans les prochaines années, de très nombreuses petites et moyennes entreprises devront trouver un successeur. En créant la fondation pmeNEXT, nous mettons à disposition un interlocuteur neutre pour l'élaboration de solutions judicieuses avec les cédants et les repreneurs. Nous nous engageons ainsi pour le maintien de la diversité des entreprises suisses tout en renforçant un secteur opérationnel à fort potentiel.

En résumé, durant l'exercice 2012, Raiffeisen est restée fidèle à elle-même tout en continuant d'avancer. Nous nous développons avec prudence et discernement pour renforcer sans cesse notre position sur le marché et notre réputation. Nous sommes heureux de poursuivre avec vous sur cette voie.



Johannes Rüegg-Stürm
Président du Conseil d'administration
du Groupe Raiffeisen



Pierin Vincenz
Président de la Direction
du Groupe Raiffeisen

Stratégie

Consolider l'excellente position sur le marché et profiter des opportunités

Raiffeisen renforce sa position et s'établit comme la première banque retail de Suisse. Dans le contexte de marché difficile, les défis qui se présentent sont relevés activement et les orientations stratégiques éprouvées mises en œuvre avec cohérence.

RETROSPECTIVE ET REALISATION DES OBJECTIFS 2012

2012 a été, sur le plan économique, une année de nouveau très exigeante et riche en événements. Dans la zone euro, les acteurs politiques, économiques et sociaux se sont notamment employés à maîtriser la crise de la dette. Des mesures de grande envergure ont permis aux gouvernements et à la Banque centrale européenne de désamorcer quelque peu la situation très tendue. Toutefois, aucune solution durable à l'assainissement des budgets publics des Etats de l'UE n'est pour l'instant en vue. L'incertitude générée par cette situation n'a pas épargné la Suisse, qui a certes pu éviter la récession, mais a vu sa croissance économique nettement ralentie en 2012. En plus de ces défis économiques, les banques suisses sont aussi confrontées à une forte pression réglementaire et à une intensification de la concurrence.

En dépit de ce contexte difficile, Raiffeisen termine une nouvelle fois l'année sur un bilan réjouissant. Elle a poursuivi sa croissance dans l'activité de base, gagnant des parts de marché. Elle a notamment profité de son très bon positionnement et de son excellente réputation sur le marché. La diversification souhaitée des revenus s'est poursuivie grâce au développement des opérations avec la clientèle entreprises et de placement. Enfin, l'intégration réussie de Notenstein Banque Privée SA souligne le renforcement de l'activité avec la clientèle fortunée.

Cette rétrospective confirme l'efficacité du modèle d'affaires de Raiffeisen basé sur la

sécurité et la proximité avec la clientèle. La mise en œuvre cohérente des orientations stratégiques constitue, en outre, une excellente base pour la maîtrise des défis futurs.

TENDANCES ET DEFIS

Quel avenir pour le marché bancaire suisse? Les évolutions suivantes attestent d'un profond changement.

Le contexte économique reste difficile

Grâce à une solide économie nationale, la conjoncture est restée stable dans notre pays. Le risque qu'une aggravation de la crise de la dette en Europe nuise à l'évolution conjoncturelle suisse subsiste néanmoins. Un affaiblissement affecterait tout particulièrement le marché immobilier en Suisse. Si Raiffeisen estime que celui-ci est actuellement stable, le faible niveau des taux d'intérêt entraîne toutefois pour l'économie des risques auxquels les banques doivent faire face en se montrant prudentes dans l'octroi de crédits.

La concurrence s'intensifie

La compétition entre les banques retail est acharnée et l'arrivée en force d'acteurs extérieurs à la branche accroît encore la concurrence. Raiffeisen estime que la pression sur les revenus et sur les coûts ainsi que l'accroissement des exigences réglementaires seront les catalyseurs d'une consolidation croissante. Ainsi, dans cette situation de marché difficile, les banques s'efforcent d'adopter un positionnement stratégique clair et d'améliorer durablement leur compétitivité.

Les attentes des clients augmentent

Dans le sillage des évolutions technologiques, les attentes des clients envers la qualité de la relation bancaire ont encore augmenté. Les médias et canaux électroniques prennent de plus en plus d'importance et proposent de nouvelles formes d'information et d'interaction avec la clientèle. En plus de la sécurité et de la transparence, les clients tiennent surtout à avoir des produits et des services compréhensibles. Les banques doivent répondre à ces besoins, notamment en investissant dans l'informatique et la communication et en formant leurs collaborateurs.

La réglementation s'accroît

Les banques suisses sont confrontées à une nette hausse des obligations réglementaires, visant notamment à améliorer la stabilité financière (par ex. Bâle III). Par ailleurs, les banques doivent de plus en plus tenir compte des exigences des autorités fiscales étrangères. L'application de ces nouvelles réglementations requiert de la part des établissements financiers une mobilisation du personnel et un engagement financier élevés.

OBJECTIFS ET MESURES STRATEGIQUES

Les orientations stratégiques de Raiffeisen ont fait la preuve de leur pertinence dans les conditions de marché difficiles des dernières années. La mise en œuvre cohérente de la stratégie du Groupe continuera à assurer notre succès à l'avenir.

Croissance qualitative dans l'activité de base

Raiffeisen continue de viser le renforcement de sa position sur le marché des hypothèques et de l'épargne, mais pas à n'importe quel prix. Une attention toute particulière est accordée à une croissance durable et profitable ainsi qu'à un octroi de crédits responsable. Dans notre activité de base, la grande proximité avec la clientèle et la large base clients sont des facteurs de réussite. Dans plus de

1'000 points bancaires, les conseillers Raiffeisen accompagnent des clients aux besoins extrêmement divers. Cette prise en charge individualisée et complète favorise la fidélisation des clients et la pénétration des produits. L'acquisition de nouveaux clients a lieu en particulier dans les zones de croissance (villes et agglomérations).

Diversification des champs d'activité

Les opérations d'intérêts constituent toujours la principale source de revenus de Raiffeisen. Pour élargir cette base de revenus, plusieurs initiatives stratégiques de croissance ont été mises en œuvre dans des champs d'activité complémentaires, en priorité dans les opérations avec la clientèle entreprises et de placement:

- le développement des opérations avec la clientèle entreprises se poursuit avec succès. Fin 2012, près de 132'000 entreprises entretenaient une relation avec Raiffeisen. En plus de l'ancrage local, la réputation de partenaire fiable et compétent dont bénéficie Raiffeisen constitue un avantage concurrentiel majeur. Grâce à des mesures actives de prospection du marché, Raiffeisen est de plus en plus perçue comme l'interlocuteur privilégié des PME;
- les turbulences sur les marchés financiers et le besoin de sécurité accru des clients posent aux banques des défis spécifiques dans les opérations de placement. Raiffeisen profite à cet égard de sa grande fiabilité et développe de manière ciblée ses activités avec la clientèle fortunée. Pour accompagner individuellement et avec compétence des clients aux besoins complexes en matière de placements, Raiffeisen investit durablement dans la formation et le perfectionnement de ses conseillers.

En complément de sa croissance organique, Raiffeisen examine aussi des opportunités de soutenir sa stratégie de diversification au moyen d'acquisitions. C'est notamment le cas avec la



Investissements en bien corporels du Groupe Raiffeisen 2008 – 2012 par catégories

(investissements nets, en mio. CHF)	2008	2009	2010	2011	2012
Immeubles à l'usage de la Banque	119	156	161	121	176
Autres immeubles	38	11	25	21	20
Transformations et aménagements dans des locaux tiers	48	32	36	28	11
Matériel informatique	50	30	27	15	17
Logiciels informatiques	30	22	18	17	20
Bancomat	15	21	17	7	6
Mobilier	9	8	8	7	9
Installations	15	9	12	12	7
Machines de bureau, véhicules, dispositifs de sécurité	21	11	12	9	6
Total des investissements nets	344	300	316	236	272

Investissements en biens corporels du Groupe Raiffeisen 2008 – 2012 par régions

(investissements nets, en mio. CHF)	2008	2009	2010	2011	2012
Région lémanique	47	37	37	30	15
Plateau	39	43	53	57	43
Suisse du Nord-Ouest et Zurich	44	42	37	20	30
Suisse orientale*	170	121	136	101	153
Suisse centrale	25	29	28	18	19
Tessin	19	27	24	10	12
Total	344	300	316	236	272

* y compris investissements centraux Raiffeisen Suisse

reprise de Notenstein Banque Privée SA, qui permet à Raiffeisen de renforcer sa position de marché dans les activités avec la clientèle fortunée.

Augmentation de la productivité

Il est essentiel pour Raiffeisen d'augmenter durablement sa productivité afin de rester compétitive dans les années à venir. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, Raiffeisen mise sur une stricte discipline en matière de coûts appliquée à tous les niveaux de l'entreprise. Par exemple, divers projets d'optimisation visent à harmoniser et alléger les processus. Raiffeisen s'efforce d'améliorer encore son efficience en se concentrant sur ses compétences clés et en exploitant les effets d'échelle.

Renforcement de la culture d'entreprise

Les valeurs coopératives sont pour Raiffeisen un critère déterminant de différenciation par rapport à la concurrence. Des qualités comme la crédibilité, la durabilité et la proximité constituent un avantage concurrentiel indéniable. La culture de conduite unique s'exprime dans les relations internes avec les collaborateurs. Illustration même d'une culture de dialogue ouverte: le «Raiffeisen Dialogue 2012» qui a réuni 1'500 cadres dirigeants des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse autour d'un débat sur des questions stratégiques. Cette culture distingue Raiffeisen et lui permet d'attirer des collaborateurs qualifiés. Pour prévenir le risque d'une pénurie de spécialistes et de cadres dirigeants, le Groupe porte une attention toute particulière aux thèmes de la diversité, de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle et de l'ouverture aux familles.

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Le marché bancaire suisse est en pleine mutation, et Raiffeisen entend jouer un rôle actif dans ce processus. A cette fin, des investissements dans des projets d'avenir sont néces-

saires. Pour s'assurer un succès durable, Raiffeisen investit de manière ciblée dans le développement de son activité de base et dans la diversification de ses champs d'activité. Ces mesures sont accompagnées par une stricte discipline en matière de coûts. Au niveau des frais de matériel, l'accent est mis en particulier sur des optimisations des processus informatiques et des processus de traitement ainsi que sur le développement du réseau de distribution.

La répartition des investissements nets de Raiffeisen confirme ces priorités: une grande partie des dépenses va au développement et à la consolidation du réseau d'agences et au renouvellement de l'infrastructure informatique, ce qui fait de Raiffeisen un partenaire d'investissement important dans toutes les régions de Suisse.

PROCESSUS DE GESTION STRATEGIQUE

L'ajustement de la stratégie du Groupe aux conditions actuelles se fait chez Raiffeisen dans le cadre du processus de gestion stratégique. La Direction et le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse réalisent chaque année une analyse complète de la situation interne et externe. C'est sur cette base que sont définies les orientations stratégiques. Enfin, des objectifs stratégiques et financiers soutiennent la mise en œuvre cohérente de la stratégie Raiffeisen. Ils sont vérifiés chaque année par les comités de gestion et forment le cadre de l'activité opérationnelle.

Pour la mesure et la gestion de ses objectifs stratégiques, Raiffeisen utilise la Balanced Scorecard (BSC). Cette méthode offre une perspective équilibrée car, outre les chiffres clés financiers, elle intègre aussi des objectifs concernant la clientèle, les processus et les collaborateurs.

1. Analyse de la situation

2. Définition des orientations stratégiques

(séances à huis clos de la Direction et du CA)

3. Définition des indicateurs stratégiques (BSC) et planification financière pluriannuelle

4. Etablissement du budget des affaires courantes et des projets

Les objectifs suivants représentent les orientations stratégiques du Groupe Raiffeisen:

Objectif	Dimension BSC	Valeur réelle 2010	Valeur réelle 2011	Valeur réelle 2012	Réalisation de l'objectif 2012	Objectif 2013
Prêts et crédits à la clientèle	Clients	+ 8,18 %	+ 7,03 %	+ 5,55 %	■	+ 4,00 %
Fonds de la clientèle	Clients	+ 5,15 %	+ 4,92 %	+ 8,91 %	■	+ 4,00 %
Nouvelles constitutions brutes de correctifs de valeurs	Finances	0,06 %	0,05 %	0,05 %	■	< 0,20 %
Cost Income Ratio	Processus	60,60 %	60,53 %	62,90 %*	■	< 62,30 %
Taux de fluctuation des personnes clés	Collaborateurs	2,48 %	2,32 %	3,13 %	■	< 7,00 %

■ Objectif réalisé ▲ Objectif partiellement réalisé ● Objectif non réalisé

* Valeur hors contribution de l'employeur pour consolider les finances de la Caisse de retraite (pour plus de détails sur l'effet spécial, voir le chapitre Durabilité – Une responsabilité sociale assumée)

Portrait de Notenstein Banque Privée SA

Une gestion de fortune axée sur le long terme

Notenstein Banque Privée appartient depuis janvier 2012 à Raiffeisen Suisse en qualité de filiale et fait partie du Groupe Raiffeisen en tant que banque privée. Cet établissement financier saint-gallois est spécialisé dans la gestion de fortune pour les clients privés et institutionnels.



Notenstein Banque Privée dispose d'une grande expérience et d'une forte tradition. Ses racines remontent à la corporation des commerçants saint-gallois «Notenstein» fondée au XV^e siècle. L'ancien édifice abrite aujourd'hui le siège principal de Notenstein Banque Privée. Cet établissement bancaire de Saint-Gall, depuis janvier 2012 filiale à 100% de Raiffeisen Suisse, est l'une des plus importantes banques de Suisse en matière de gestion de fortune. Notenstein Banque Privée s'attache à établir avec ses clientes et clients une relation axée sur le long terme et empreinte de confiance et de respect mutuels. Notenstein recherche pour chaque étape de vie de ses clients la stratégie appropriée, en identifiant et en donnant la priorité à leurs besoins et à leur situation personnelle.

Des scénarios pour un monde imprévisible

Notenstein Banque Privée met l'accent sur une gestion de fortune axée sur le long terme. Comme les incertitudes politiques et économiques sont grandes, Notenstein prépare ses clients aux possibles évolutions économiques, positives comme négatives, en dressant divers scénarios et peut investir en conséquence les valeurs patrimoniales qui lui sont confiées. Aujourd'hui plus que jamais, à l'heure où la priorité est à la préservation du patrimoine, des scénarios bien étudiés, incluant aussi les éventualités les plus pessimistes, doivent être pris en compte dans l'analyse. Cette «approche par scénarios» repose sur la culture de débat vécue et des analyses scientifiquement fondées. L'étroite coopération de longue date avec de grandes

universités et hautes écoles spécialisées suisses a façonné l'approche systématique de Notenstein en matière de gestion de fortune.

Dans ses publications telles que «Dialogue avec Notenstein», la Banque privée se livre régulièrement, avec des personnalités du monde économique et scientifique, à une réflexion sur l'avenir.

Une méthode de placement transparente

Une gestion de fortune axée sur le long terme signifie également que la méthode de placement tient compte en permanence aussi bien du rendement que de la propension et de la capacité au risque du client. La mise en œuvre des solutions de gestion de fortune doit se faire dans une grande transparence. Les solutions simples mais efficientes sont privilégiées. Pour Notenstein, il est primordial de pouvoir montrer aux clients dans quelles classes de risque le patrimoine est investi en fonction des besoins. Outre la mise en œuvre professionnelle de la forme de placement choisie, Notenstein attache une grande importance à la transparence et à l'intelligibilité de ses documentations. Les risques de marché et de contrepartie font l'objet d'une surveillance continue et sont présentés clairement. Les risques actuels inhérents aux actions, aux taux d'intérêt, aux crédits et aux matières premières sont ainsi visibles au niveau de chaque instrument de placement ainsi que pour l'ensemble du portefeuille. Cette transparence est pour les clients une plus-value unique qui ne se retrouve chez aucun concurrent.

Suisse par tradition

Etablissement bancaire saint-gallois proche de l'Alpstein, Notenstein s'applique à pratiquer une gestion de fortune solide et honnête.

Quelque 700 collaborateurs, dont beaucoup fidèles à Notenstein depuis des années, s'engagent chaque jour pour défendre les intérêts des clients. Cette loyauté est essentielle dans la gestion de fortune, une activité qui repose sur le suivi personnalisé, constant et de grande qualité du client par son conseiller. Notenstein est présente en Suisse sur treize sites. Outre la concentration de ses succursales en Suisse, Notenstein, en tant que société autonome appartenant au troisième groupe bancaire de Suisse, est synonyme de stabilité.

Vous trouverez de plus amples informations sur Notenstein Banque Privée à la page www.notenstein.ch.



NOTENSTEIN
BANQUE PRIVÉE

Notenstein Banque Privée
Bohl 17
CH-9004 Saint-Gall
Tél.: +41 71 242 50 00
Fax: +41 71 242 50 50
Internet: www.notenstein.ch
e-mail: info@notenstein.ch

Marché des affaires

Développement de la position sur le marché

Dans un environnement très concurrentiel, le Groupe Raiffeisen a réussi à renforcer encore sa position sur le marché. Outre la croissance dans les principaux secteurs d'activité, le rachat de Notenstein Banque Privée a eu des effets positifs sur l'évolution du Groupe dans son ensemble. Le bénéfice du Groupe, qui s'établit à 635 millions de francs, est supérieur à celui de l'exercice précédent.

Pour le Groupe, l'événement majeur de l'exercice 2012 a été le rachat de Notenstein Banque Privée SA par Raiffeisen Suisse, le 27 janvier. Notenstein apporte au Groupe Raiffeisen une grande compétence en private banking classique pour les investisseurs privés et institutionnels ainsi qu'en gestion d'actifs. L'acquisition s'inscrit parfaitement dans l'objectif de diversification des champs d'activité. Outre la croissance organique réalisée dans l'activité de base et les champs d'activité complémentaires, Raiffeisen a renforcé sa position également dans le conseil en placement et en gestion de fortune.

Pour la première fois depuis 2008, les fonds de la clientèle ont augmenté plus fortement que le volume des crédits: ils enregistrent une hausse de 10,9 milliards pour passer à 133,1 milliards de francs, contre une progression de 3,3 milliards de francs pour les prêts. Cette forte croissance est due, entre autres, aux fonds de la clientèle acquis via Notenstein. Par ailleurs, un excédent de fonds de la clientèle de plus d'un demi-milliard de francs a été enregistré dans les activités de détail classiques.

Dans le secteur Clientèle entreprises, l'évolution connue en 2012 est très positive. Le nombre de clients entreprises a augmenté de 2,4%, à 132'000. De bons taux de croissance ont été enregistrés aussi bien dans les financements (+7,5%) que dans le volume de placement (plus de 11%). Comme lors des exercices précédents, la progression des volumes est aussi notable dans d'autres domaines de prestations. Les ventes de cartes Maestro ont ainsi augmenté de 8% et le portefeuille de

cartes de crédit de presque 5%. Les paiements sans numéraire ont gagné 12% (7 millions de transactions en plus), tandis que les utilisateurs d'e-banking étaient 841'000 (+11%) à la fin de l'année et que le nombre de paiements réalisés via ce canal affichait une hausse de plus de 12%, passant à 65 millions de mouvements.

Le bénéfice brut s'élève à 927 millions de francs, soit 65 millions de moins que sur l'exercice précédent. Abstraction faite de la contribution exceptionnelle de l'employeur à Raiffeisen Caisse de retraite, d'un montant de 80 millions de francs, le bénéfice brut s'élèverait à un peu plus d'un milliard de francs (+1,4%). Cette augmentation et la forte hausse de 40 millions du bénéfice du Groupe à 635 millions de francs (+6,6%) ont été induites par plusieurs événements extraordinaires, notamment le rachat de Notenstein Banque Privée SA. L'acquisition a principalement stimulé les activités de commissions et des prestations de service (+51,3%) ainsi que les opérations de négoce (+38,6%). Le produit d'exploitation du Groupe a augmenté au total de 199 millions de francs pour s'établir à 2,7 milliards de francs (+7,9%). Sans Notenstein, il ne serait que légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent, principalement en raison du repli de la marge d'intérêt. Par ailleurs, les comptes annuels intègrent pour la première fois les charges d'exploitation de Notenstein, qui s'élèvent à 150 millions de francs. Le Groupe Raiffeisen a également bénéficié de la reprise des marchés des actions notamment à partir du deuxième semestre. Lors de l'exercice précédent, la baisse des cours avait entraîné

un besoin d'amortissement sur les participations stratégiques dans le secteur financier avoisinant les 57 millions de francs. La reprise des cours a permis de comptabiliser une réévaluation totale au profit du produit extraordinaire lors de l'exercice sous revue.

Aucun apaisement de l'environnement de marché n'est prévisible pour les banques suisses en 2013. Si Raiffeisen est optimiste envers l'évolution conjoncturelle, elle s'attend néanmoins à tout moment à des revers en raison du scepticisme latent quant à une possible résolution durable de la crise de l'euro. Raiffeisen prévoit des prix globalement stables aussi pour l'année prochaine dans le domaine des logements en propriété privée. Le risque d'un besoin de correctif de valeur supplémentaire demeure faible, c'est pourquoi Raiffeisen continuera d'encourager la croissance qualitative dans ce segment. En parallèle, la stratégie de diversification, concrétisée par le développement des opérations de placement et des activités avec la clientèle entreprises, sera résolument poursuivie. La gestion rigoureuse des coûts et l'optimisation de l'efficacité des processus restent hautement prioritaires. Le Groupe Raiffeisen demeure en excellente posture pour relever les défis et profiter au mieux des opportunités de marché qui se présentent.

Aucun événement ayant une incidence significative sur le résultat de l'exercice n'est intervenu après la date d'établissement du bilan. Les explications relatives aux principes et au périmètre de consolidation figurent dans l'annexe.

COMPTE DE RESULTAT

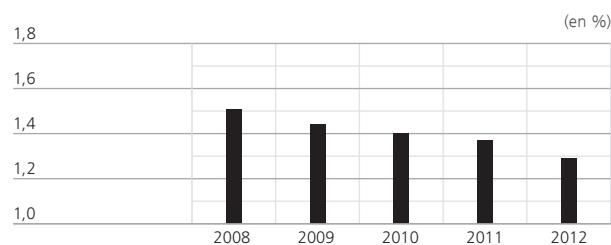
Produits de l'activité bancaire ordinaire

Les taux du marché historiquement bas, la prudence des investisseurs et la très forte concurrence dans le retail banking ont généré un résultat modéré dans les produits. La hausse du produit d'exploitation de 199 mil-

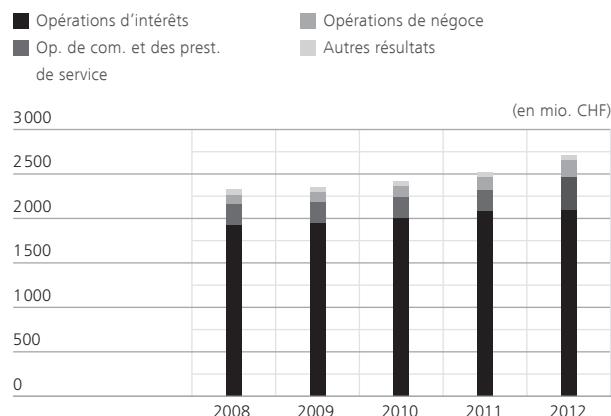
lions à 2,7 milliards de francs est presque entièrement due aux produits supplémentaires résultant des opérations de commissions et de négoce de Notenstein Banque Privée SA.

La situation de taux actuellement tendue a entraîné un nouveau repli de la marge d'intérêt, que le Groupe Raiffeisen a réussi à compenser par l'augmentation du portefeuille hypothécaire et la gestion rigoureuse des intérêts passifs. A 2,1 milliards de francs, le résultat des opérations d'intérêts est légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent.

Marge d'intérêt



Evolution des produits



Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 19) a progressé de 125 millions de francs (+51,3%) pour s'établir à 368 millions de francs. Sans Notenstein, cela représenterait une hausse de 9 millions de francs (+3,7%), un résultat honorable au vu de la frilosité des clients à investir. Le produit issu des opérations sur titres et de placement (sans Notenstein) a particulièrement souffert d'un nouveau repli des commissions liées aux transactions. Dans les autres domaines de prestations, les produits ont progressé de 13 millions de francs grâce encore à la hausse des volumes. Les produits des commissions issus des opérations de crédit ont augmenté de 3 millions de francs. Compte tenu du recul des opérations de placement, les charges de commissions (hors Notenstein) ont légèrement baissé.

Les produits supplémentaires apportés par Notenstein ont été très profitables aux opérations de négoce (annexe 20), qui ont progressé au total de 53 millions de francs (+38,6%) pour atteindre 190 millions. La contribution de Notenstein au résultat a engendré une forte hausse dans le négoce de

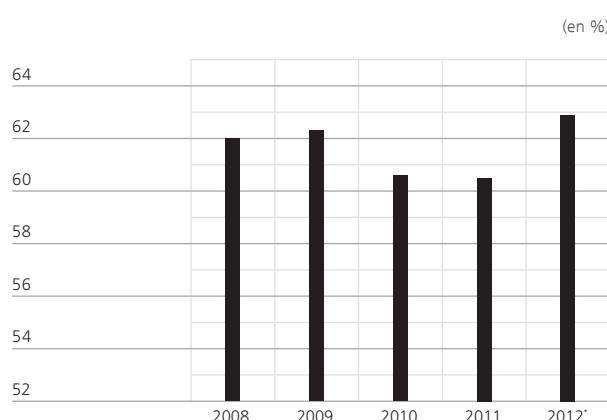
devises et, tout particulièrement, de titres. Sans Notenstein, la croissance des opérations de négoce serait tout de même très réjouissante, à 9,6%. Alors que le négoce de devises et de titres issu du retail banking affiche également une nette progression, le très bon résultat du négoce de métaux précieux et de billets enregistré au cours de l'exercice précédent n'a pu être égalé.

Les autres résultats ordinaires ont augmenté de 7,3% à 61 millions de francs. La légère augmentation des produits des participations et des prestations d'insourcing de Notenstein Banque Privée SA ont eu un effet positif. En raison de corrections dans l'évaluation des immobilisations financières, les autres charges ordinaires ont crû davantage que pendant l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

La forte augmentation des charges d'exploitation de 264 millions (+17,4%) à 1,8 milliard de francs s'explique par le rachat de Notenstein Banque Privée SA (+ 150 millions de francs) et par la contribution exceptionnelle de l'employeur à Raiffeisen Caisse de retraite à hauteur de 80 millions de francs. Pendant l'exercice sous revue, la Caisse de retraite a modifié ses bases techniques pour le calcul du capital de couverture: en réponse à la situation actuelle, l'espérance de vie prise en compte pour le calcul des rentes futures a été allongée. Raiffeisen a décidé de combler la lacune de couverture qui en résulte par une contribution unique. Sans ces deux facteurs, les charges d'exploitation s'élèveraient à 1'556 millions de francs, ce qui correspondrait à une augmentation de 34 millions de francs ou 2,3% (contre +3,8% pour l'exercice précédent). Le Cost Income Ratio (hors contribution à la Caisse de retraite) est passé de 60,5% à 62,9% en raison de la faible progression des produits issus des opérations de détail et du fait qu'en comparaison sectorielle, cette valeur est généralement plus

Evolution du Cost Income Ratio



* sans la contribution exceptionnelle de l'employeur à Raiffeisen Caisse de retraite

élevée pour Notenstein Banque Privée SA. Si l'on ne considérait que le retail banking, le Cost Income Ratio s'élèverait à 61,9%.

Charges de personnel

L'augmentation des charges de personnel (annexe 22) de 19,9% est essentiellement due au rachat de Notenstein Banque Privée SA et à la contribution exceptionnelle de l'employeur à Raiffeisen Caisse de retraite. Sans ces facteurs extraordinaires, la hausse des charges de personnel représenterait 2,7% (contre 3,8% l'exercice précédent). L'augmentation de 29 millions de francs issue des opérations de détail s'explique par des ajustements de salaire ainsi que par le développement des centres de conseil pour les opérations de placement et les activités avec la clientèle entreprises. Le Groupe emploie de plus en plus de collaborateurs au profil d'exigences spécifique afin d'atteindre la croissance qualitative visée. On observe par conséquent dans le recrutement un transfert du domaine du traitement à celui du conseil, qui implique une augmentation du niveau salarial. A l'échelle du Groupe, les effectifs ont augmenté à 8'797 postes à temps plein (contre 8'167 l'exercice précédent) en raison du rachat de Notenstein Banque Privée SA. Dans les opérations de détail, ils sont restés globalement stables par rapport à 2011.

Autres charges d'exploitation

Si l'on ne considérait que les opérations de détail (sans Notenstein Banque Privée SA), l'augmentation des autres charges d'exploitation (annexe 23) serait de 1,3%, au lieu de 11,4%. La gestion rigoureuse des coûts a permis de faire des économies dans de nombreux secteurs.

Amortissements sur l'actif immobilisé

Les amortissements sur l'actif immobilisé (annexe 4) s'élèvent à 198 millions de francs (-17,1% par rapport à l'exercice précédent). L'évolution boursière négative a nécessité des

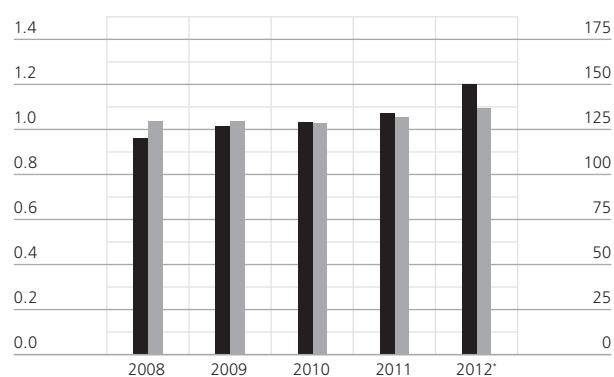
correctifs de la valeur comptable des participations stratégiques à hauteur de 22 millions de francs au premier semestre, correctifs qui ont cependant pu être compensés intégralement au deuxième semestre. Des amortissements d'un montant de 164 millions de francs ont été effectués dans les immobilisations corporelles. Les amortissements du goodwill s'élèvent à 12 millions de francs, dont 9,4 millions représentent l'amortissement annuel du goodwill issu du rachat de Notenstein Banque Privée SA.

Correctifs de valeur, provisions et pertes

La position affiche une hausse de 8 millions, pour s'établir à 31 millions de francs. Les pertes directement comptabilisées s'élèvent à 4,3 millions de francs (contre 5,5 millions l'exercice précédent), dont un million imputable aux opérations de crédit. La constitution nette de nouvelles provisions pour autres risques d'exploitation a atteint 20,7 millions de francs. Elle comprend en particulier des provisions pour remboursements de rétrocessions aux clients ainsi que d'un cas de fraude.

Evolution des charges de personnel totales et par unité de personnel

■ Charges de personnel (en mia. CHF)
■ Charges de personnel par personne (en KCHF)



* sans la contribution exceptionnelle de l'employeur à Raiffeisen Caisse de retraite

La situation en matière de risques de crédit demeure très saine au vu de l'augmentation considérable du volume de crédits. Les pertes effectives résultant des opérations de crédit se montent à 26,9 millions de francs, soit moins de 0,02% des prêts et crédits à la clientèle.

Produits et charges extraordinaires

Les produits extraordinaires (annexe 24) ont fortement crû à 89 millions de francs (+73 millions). La reprise des marchés des actions au deuxième semestre a permis de réévaluer les participations stratégiques de 78,4 millions de francs, à leur valeur d'acquisition. Cette position inclut également la dissolution de correctifs de valeur et de provisions pour risques de défaillance à hauteur de 4,2 millions de francs, ainsi que des bénéfices résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles à hauteur de 5,1 millions de francs. Les charges extraordinaires, d'un montant de 2,3 millions de francs (exercice précédent: 4,3 millions), comprennent notamment les pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles, à hauteur de 1,3 million de francs.

Impôts

Les charges fiscales (annexe 25) se montent à 149 millions de francs, soit une augmentation de 4 millions de francs (2,4%) par rapport à l'exercice précédent.

BILAN

Le rachat de Notenstein Banque Privée SA ainsi que la forte augmentation du volume de clientèle dans les opérations de détail ont contribué à une hausse du total du bilan de 12,2 milliards de francs, à 168,1 milliards.

Créances et engagements envers d'autres banques

Les positions ont été considérablement modifiées en raison de la prise en compte des positions de Notenstein Banque Privée SA pour la première fois et de l'augmentation des volumes dans les opérations interbancaires. En particulier, les créances présentent fin 2012 un solde supérieur de 70,4% à celui de l'exercice précédent. L'engagement net issu des opérations interbancaires de Raiffeisen Suisse a baissé de 1,5 milliard pour s'établir à environ 1,4 milliard de francs. Les prêts et crédits non couverts sur le marché interbancaire se limitent pour la plupart à des durées n'excédant pas un mois. En raison des faibles taux, le marché repo s'est pratiquement effondré.

Prêts et crédits à la clientèle

Avec une hausse de 7,6 milliards à 143,8 milliards de francs, les prêts et crédits à la clientèle ont augmenté beaucoup moins qu'au cours de l'exercice précédent (+8,9 milliards de francs). Cette progression modérée s'explique par l'évolution dans les crédits hypothécaires, dont la croissance représente encore 5,8%, soit 7,4 milliards de francs (exercice précédent: +8,9 milliards). Cela reflète la stratégie de croissance qualitative. Outre la croissance dans le secteur des nouvelles constructions, les crédits pour des projets de rénovation ont aussi enregistré une hausse. Le faible niveau des taux demeure favorable aux hypothèques à taux fixe et Libor, dont la part représente 88,4% (exercice précédent: 84,5%). La plus forte hausse revient aux hypothèques Libor (+21,9%), contre 78,9% pour la part des hypothèques à taux

fixe. Le taux de refinancement des prêts par les fonds de la clientèle a progressé de 89,7% à 92,6% grâce à la forte croissance de ces derniers en un an.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles destinés au négoce ont augmenté de 289 millions de francs, soit 18,6%, pour s'établir à 1,8 milliard de francs durant l'exercice sous revue (pour la répartition des portefeuilles destinés au négoce, voir l'annexe 2). Le portefeuille des titres de créances cotés en bourse a augmenté de 300 millions de francs pour atteindre 889 millions, tandis que les positions en métaux précieux ont baissé de 30 millions, passant ainsi à 890 millions de francs. Les exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négoce sont spécifiées à la page 84.

Immobilisations financières

Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 2), principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux exigences légales et aux objectifs internes en matière de liquidités. La valeur comptable du portefeuille a diminué de 742 millions de francs pour s'inscrire à 4 milliards.

Participations non consolidées

Les principales participations ont été portées au bilan au poste Participations non consolidées selon annexes 3.2 et 3.3. La position a augmenté de 115 millions, soit 22,1%, à 633 millions de francs. Les évolutions contraires des marchés financiers lors de l'exercice sous revue ont eu des répercussions considérables sur les valeurs comptables des participations stratégiques Vontobel Holding SA et Helvetia Holding SA. Lors des six premiers mois, cette baisse persistante a entraîné des pertes comptables se chiffrant à 21,8 millions de francs; au deuxième semestre, la remontée rapide

des marchés a permis une plus-value de 78,4 millions de francs jusqu'à la valeur d'acquisition. Durant l'exercice sous revue, la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA a réalisé une augmentation ordinaire de capital. Pour maintenir la quote-part de capital actuelle, le Groupe Raiffeisen a exercé la totalité de ses droits de souscription. Cette transaction a accru le volume de participation de 28,4 millions de francs. Les participations dans Aduno Holding SA ainsi que dans la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA ont été réévaluées de 19,7 millions de francs, selon la méthode de mise en équivalence. Pour des raisons inhérentes à l'exploitation et à la politique commerciale, le Groupe Raiffeisen détient d'autres participations avec une faible part de capital et de voix.

Immobilisations corporelles et valeurs immatérielles

La valeur comptable (annexe 4) des immobilisations corporelles a augmenté de 108 millions (+4,7%), à 2,4 milliards de francs, soit légèrement plus qu'au cours de l'exercice précédent (+55 millions). Cette hausse s'explique avant tout par l'intégration, pour la première fois, des immobilisations corporelles de Notenstein Banque Privée SA. La majeure partie du volume d'investissement est consacrée au développement et à la modernisation du réseau d'agences. Sur le prix d'achat de 577 millions de francs, le goodwill provenant de l'acquisition de Notenstein Banque Privée SA s'élève à 155 millions de francs, soit 0,75% des actifs, auxquels s'ajoutent 33 millions de francs de provisions pour impôts latents. Le montant restant, soit 389 millions de francs, correspond à la valeur intrinsèque, qui se compose des capitaux propres et des réserves latentes. Un goodwill de 2,3 millions de francs a été payé pour l'acquisition d'Investnet AG. Après un amortissement de 12 millions de francs, la valeur résiduelle du

goodwill portée au bilan s'élève à 179 millions de francs.

Fonds de la clientèle

Les fonds de la clientèle ont connu une forte hausse de 10,9 milliards de francs ou 8,9%, pour s'inscrire à 133,1 milliards de francs. Ce résultat s'explique entre autres par la prise en compte pour la première fois des fonds de la clientèle de Notenstein Banque Privée SA, qui atteignaient près de 3,3 milliards de francs à la fin de l'année. Dans l'activité de détail traditionnelle, la hausse a représenté pas moins de 7,6 milliards de francs. Les différents postes ont connu une évolution très contrastée compte tenu du niveau actuel des taux. On observe une hausse de 10,5 milliards de francs (+11,4%) dans les fonds d'épargne; en premier lieu dans la prévoyance et le libre passage (+10,9%). Le montant des autres engagements envers la clientèle a augmenté de 1,1 milliard de francs. En revanche, les fonds de la clientèle à rémunération fixe ont diminué de 0,7 milliard de francs sur un an.

Emprunts et prêts sur lettres de gage

Le portefeuille d'emprunts et de prêts sur lettres de gage a augmenté de 1,5 milliard de francs pour s'établir à 15,2 milliards, soit une progression légèrement inférieure à l'exercice précédent (annexe 8). Les engagements envers la Banque des Lettres de Gage ont enregistré une hausse nette de 1,9 milliard de francs. Suite à l'échéance du remboursement d'un emprunt de 250 millions en octobre, le volume du portefeuille a diminué à 3,4 milliards de francs.

Correctifs de valeur et provisions

Les correctifs de valeur pour risques de défaillance ont connu une évolution très réjouissante au vu de la hausse des prêts (annexe 9). Après un recul de 17,7 millions de francs, ils ne s'élevaient plus qu'à 282,5 millions de francs, soit 0,20% des prêts et crédits (contre 0,22% l'exercice précédent). L'affectation

conforme des provisions pour risques de défaillance représente 26 millions de francs; les nouvelles constitutions nettes 1,8 million. Les provisions pour autres risques d'exploitation s'inscrivent en hausse de 18,7 millions, à 33,9 millions de francs. Un montant de 5,5 millions de francs a été provisionné pour des mesures de restructuration, dont 0,3 million de francs déjà affectés de manière conforme pendant l'exercice sous revue. Les provisions pour impôts latents se montent à 730 millions de francs en fin d'année.

Capitaux propres

Les capitaux propres avec parts des intérêts minoritaires ont progressé de 623 millions pour atteindre 10,5 milliards de francs; la part minoritaire s'établit à 1,9 million de francs.

Opérations hors bilan

Le total des engagements conditionnels (annexe 16) a augmenté de 84,9 millions, à 451 millions de francs, en raison de la prise en compte pour la première fois des engagements conditionnels de Notenstein Banque Privée SA.

Le volume des hypothèques et autres opérations de crédit faisant déjà l'objet d'une promesse ferme a poursuivi sa progression pendant l'exercice sous revue. Les obligations de paiement du Groupe Raiffeisen au profit de la garantie des dépôts pour les fonds de la clientèle se montent à 1'190 millions de francs (exercice précédent: 1'148 millions de francs). Les promesses irrévocables ont augmenté au total de 7,9% pour s'établir à 6,1 milliards de francs.

Concernant les courtes durées, l'année 2012 a été marquée, comme prévu, par un environnement de taux défavorable. Le volume du sous-jacent des instruments financiers dérivés (annexe 17) a donc augmenté de 37 milliards de francs pour atteindre 125,2 milliards. Les opérations de couverture pour le portefeuille

bancaire ont crû de 4,2 milliards et atteignent 38,3 milliards de francs. Cette hausse est due, pour l'essentiel, au développement des positions sur taux et devises. Les valeurs de remplacement positives et négatives s'établissent respectivement à 1,1 milliard de francs (exercice précédent: 1,1 milliard) et 1,7 milliard de francs (exercice précédent: 1,8 milliard).

Les opérations fiduciaires ont enregistré une forte augmentation, passant de 227,9 millions à 286,6 millions de francs, en raison de la prise en compte pour la première fois de Notenstein Banque Privée SA.

Volume des dépôts

Bien que les marchés des actions aient connu une évolution globalement positive au deuxième semestre 2012, la majorité des investisseurs se sont montrés prudents à l'égard de nouveaux placements, tendance qui a eu des répercussions négatives sur le volume des transactions. Le volume des dépôts dans l'activité de détail est resté stable grâce à l'évolution positive des marchés financiers et à l'afflux net d'argent frais, également réjouissant. Chez Notenstein Banque Privée SA, le retrait de fonds enregistré initialement a pu être compensé par le nombre de nouveaux clients.

Activité sur le marché

La banque la plus sympathique de Suisse

La marque Raiffeisen est synonyme de sympathie et de compétence. Notre part de marché s'est encore développée dans des secteurs d'activité importants et plus de 100'000 personnes ont choisi en 2012 de devenir sociétaires. Cette évolution reflète la grande confiance des clients envers Raiffeisen.

ACTIVITE SUR LE MARCHE

Environnement de marché

En 2012, la croissance mondiale s'est globalement ralentie, en raison des politiques d'austérité en Europe et du durcissement de la politique monétaire dans les pays émergents.

L'économie américaine, pour sa part, a bénéficié des fortes impulsions expansionnistes de la politique budgétaire et monétaire. Si la Suisse ressent toujours les effets de la force du franc, elle a cependant connu une croissance modérée, grâce à une conjoncture intérieure solide. Les intérêts historiquement bas et le faible taux de chômage ont favorisé le secteur du bâtiment et la consommation.

Les élections mouvementées en Grèce et les difficultés du système bancaire espagnol au printemps ont renforcé les doutes quant à la stabilité de la zone euro. En annonçant cet été qu'elle achèterait, au besoin, des quantités illimitées d'obligations émises par les Etats en difficultés, la BCE a écarté le risque extrême d'un effondrement de la zone euro, redonnant aux investisseurs une certaine propension au risque. Couplée à la politique monétaire hyper expansionniste des Etats-Unis et aux signes toujours plus nombreux d'un regain de croissance dans les pays émergents, cette annonce a déclenché sur les bourses un vigoureux rallye de fin d'année.

Gestion de la marque/brand

En 2012 encore, Raiffeisen est perçue comme la banque la plus sympathique de Suisse. C'est le résultat d'une enquête de la HWZ, la Haute école d'économie de Zurich, qui corrobore ainsi le classement des marques que nous réalisons

nous-mêmes depuis 2006. Raiffeisen est considérée comme une banque à l'ancrage régional, qui va encore gagner en importance, grâce à sa bonne réputation, à sa proximité avec la clientèle et à sa grande fiabilité.

Raiffeisen a été très présente dans les médias nationaux en 2012 avec les thèmes «avantages sociétaires», «financement de la propriété» et «prévoyance». Les campagnes menées, les engagements de sponsoring et le travail de relations publiques ont renforcé encore la marque Raiffeisen.

Raiffeisen s'engage de multiples façons pour la société – au niveau local, régional et national – et soutient sur plus de 1'000 sites des associations œuvrant pour la diversité culturelle, sportive, musicale et sociale. Depuis l'été 2012, Raiffeisen est en outre le sponsor titre de la Super League de football. Les sociétaires Raiffeisen peuvent acheter des billets à prix réduits pour les matchs et profitent ainsi directement de cet engagement. Avec le sponsoring des sports de neige déjà bien ancré et très apprécié, les activités autour de concerts et de spectacles et les multiples engagements locaux, Raiffeisen est ainsi présente tout au long de l'année.

Satisfaction de la clientèle

Lors de l'enquête réalisée au niveau national, Raiffeisen s'est à nouveau hissée en tête du classement pour le dernier exercice en termes de satisfaction de la clientèle et de disposition des clients à la recommandation. Comme lors de l'enquête réalisée en 2011, la satisfaction des clients dont Raiffeisen est la banque prin-

cipale, atteint un niveau très élevé. La disposition à nous recommander est également un facteur important: 84% des clients dont Raiffeisen est la banque principale la recommanderaient à une connaissance n'ayant pas encore de relation bancaire.

Sociétariat

Les sociétaires sont copropriétaires de leur Banque Raiffeisen. Ils participent, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle, à la définition de la politique commerciale et élisent au conseil d'administration de leur Banque les personnes en qui ils ont confiance. En 2012, plus de 100'000 personnes sont devenues sociétaires Raiffeisen, portant l'effectif total à près de 1,8 million.

Raiffeisen propose à ses sociétaires des offres de loisir attrayantes et s'engage en même temps pour la diversité de la culture suisse et le tourisme local. Les avantages «Expériences Suisse» sont très appréciés. L'an dernier, les sociétaires ont profité plus d'un million de fois d'entrées prix réduit dans plus de 450 musées suisses, d'offres d'excursions à moitié prix dans les régions du Valais, de cartes journalières de ski à moitié prix, de billets à prix réduit pour des concerts, comédies musicales et spectacles ou encore de billets à moitié prix pour les matchs du dimanche de la Raiffeisen Super League.

La nouvelle offre sociétaires d'été débute en mai 2013 et invite les sociétaires Raiffeisen à découvrir les Parcs naturels suisses, leurs paysages exceptionnels, leurs délicieuses spécialités culinaires et leur population qui s'engage tout particulièrement pour la préservation des richesses naturelles et culturelles et le développement durable de l'économie locale.

SEGMENTS

Chez Raiffeisen, le client est au centre de toutes les préoccupations. Pour répondre encore mieux aux besoins de la clientèle,

Raiffeisen a orienté fin 2011 son activité en fonction des principaux groupes de clients. En 2012, l'organisation par segments a été encore affinée.

Clientèle privée

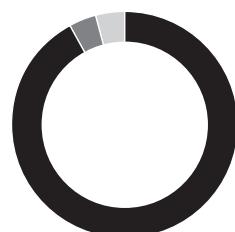
En 2012 encore, Raiffeisen a gagné la confiance de nombreux nouveaux clients. Elle compte au total 3,7 millions de clients, dont 92% font partie du segment Clientèle privée et relèvent donc de l'activité retail. Compte tenu de la part de marché déjà élevée dans les régions rurales, la croissance dans les zones urbaines a été de nouveau très marquée. Pour prendre en charge et conseiller de manière optimale cette base clients en forte hausse, Raiffeisen investira encore massivement en 2013 dans son réseau d'agences et dans la compétence de conseil.

Le concept global du segment Jeunesse a été entièrement remanié et sera lancé en 2013. Les prestations bancaires y sont redéfinies et les avantages non bancaires étendus.

Clientèle de placement

La diversification des sources de revenus constitue, depuis plusieurs années, une orientation stratégique majeure de Raiffeisen. La création fin 2011 du nouveau segment «Clientèle de placement» s'inscrit précisément dans cette stratégie. Raiffeisen entend devenir

Part des segments dans la clientèle



■	92 %	Clientèle privée
■	4 %	Clientèle de placement
■	4 %	Clientèle entreprises

dans les prochaines années l'un des conseillers en gestion de fortune les plus demandés de Suisse pour les particuliers ayant des exigences élevées en matière de conseil global.

Le conseil en gestion de fortune est axé sur l'élaboration de solutions personnalisées et intelligibles qui répondent aux besoins individuels du client et l'aident à développer durablement son patrimoine. Pour ce faire, les conseillers des Banques Raiffeisen peuvent compter sur le soutien des spécialistes dans les centres régionaux Clientèle de placement (CRCP).

Des conseillers en gestion de fortune bien formés et compétents sont la clé du succès dans l'activité Clientèle de placement. Raiffeisen Suisse propose, en collaboration avec l'Institut de services financiers de Zoug (IFZ) de la Haute école de Lucerne, un programme de perfectionnement adapté aux besoins de Raiffeisen, «CAS Conseil en gestion de fortune». Ce cursus est sanctionné par un certificat reconnu (CAS) de la Haute école de Lucerne et se fonde sur le profil d'exigences requis pour les conseillers en gestion de fortune de Raiffeisen.

Clientèle entreprises

L'augmentation continue du nombre de clients montre l'importance croissante de Raiffeisen comme banque pour les PME. 132'000 entreprises sont aujourd'hui clientes

de Raiffeisen (soit +2,4% par rapport à l'exercice précédent). Raiffeisen conseille les PME d'égal à égal. En tant que banque locale autonome sur le plan entrepreneurial, chaque Banque Raiffeisen est elle-même une PME et connaît donc au mieux les défis qui se posent aux petites et moyennes entreprises.

L'offre «Succession», initiée en 2010, a été étendue de manière systématique. En créant la fondation PMENext, Raiffeisen a mis en place des structures destinées à aider le cédant et le repreneur lors du processus de succession. Ce sujet restera important en 2013: chaque année en effet, la question du règlement de la succession se pose pour de nombreuses entreprises. Raiffeisen peut compter sur un vaste réseau d'experts pour élaborer avec les entrepreneurs des solutions judicieuses.

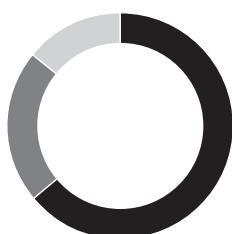
Financements d'entreprises

En 2012, les prêts et crédits de Raiffeisen à la clientèle entreprises se sont élevés à 22,9 milliards de francs. Par ailleurs, de plus en plus d'entreprises nous confient aussi leurs avoirs. En effet, la hausse de plus de 11% du volume de placement en témoigne clairement. Le volume des crédits a progressé de 7,5% pendant l'exercice sous revue, sans pour autant que l'exposition au risque n'augmente. L'accent sera encore mis en 2013 sur des financements solides et l'acquisition de nouveaux fonds de la clientèle, nécessaires au refinancement.

Leasing de biens d'investissement

En dépit d'une inquiétude tangible sur le marché, Raiffeisen a pu poursuivre en 2012 l'évolution favorable entamée en 2011 dans le domaine du leasing de biens d'investissement, avec un chiffre d'affaires en hausse de 5% environ. L'intensification des relations clients et la prise en charge accrue des partenaires vendeurs, établis et potentiels, ont largement contribué à ce résultat.

Part des segments dans le volume total



- 64% Clientèle privée
- 22% Clientèle de placement
- 14% Clientèle entreprises

Raiffeisen dans les cantons au 31 décembre 2012¹

Canton	Nombre de Banques	Nombre de points bancaires	Nombre de sociétaires	Prêts et crédits ² en mio. CHF	Fonds de la clientèle ³ en mio. CHF	Total du bilan en mio. CHF
Argovie	28	93	189'493	15'131	13'642	17'116
Appenzell Rh.-Ext.	1	6	15'053	980	982	1'106
Appenzell Rh.-Int.	2	6	8'171	481	559	608
Berne	25	109	179'161	11'325	10'149	12'833
Bâle-Campagne	9	22	51'944	4'315	3'834	4'825
Bâle-Ville	1	2	-	757	662	886
Fribourg	18	59	91'011	7'670	5'730	8'412
Genève	6	18	41'811	3'344	4'097	4'389
Glaris	1	2	6'894	407	394	460
Grisons	11	57	58'192	4'246	4'010	4'891
Jura	7	36	26'796	2'453	1'808	2'702
Lucerne	22	53	124'100	7'573	6'915	8'636
Neuchâtel	4	19	26'318	1'607	1'358	1'785
Nidwald	2	8	20'794	1'343	1'324	1'590
Obwald	2	6	12'767	725	718	894
Saint-Gall	41	90	193'858	17'837	15'405	20'271
Schaffhouse	1	3	7'430	502	476	574
Soleure	24	60	118'447	8'544	7'947	9'612
Schwyz	8	16	39'534	2'655	2'599	3'097
Thurgovie	18	48	98'348	8'726	7'153	9'733
Tessin	26	91	109'519	10'247	8'637	11'742
Uri	3	16	16'312	963	894	1'093
Vaud	19	68	106'784	7'668	6'743	8'698
Valais	28	129	134'575	10'332	10'142	12'212
Zoug	8	14	40'133	3'674	3'396	4'321
Zurich	12	40	77'410	8'577	7'743	9'554
Total 2012	327	1'071	1'794'855	142'082	127'317	162'040
Total 2011	334	1'098	1'747'352	135'179	119'932	153'494
Augmentation/diminution	-7	-27	47'503	6'903	7'385	8'546
Augmentation/diminution en %	-2,1	-2,5	2,7	5,1	6,2	5,6

1) Banques Raiffeisen et succursales de Raiffeisen Suisse

2) Total des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

3) Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, autres engagements envers la clientèle et obligations de caisse

En 2013, Raiffeisen propose à ses clients et partenaires une offre de leasing attrayante. Grâce à un traitement rapide et de qualité ainsi qu'au renforcement du conseil à la clientèle entreprises en Suisse romande, la capacité de rendement va encore augmenter.

BESOINS DE LA CLIENTELE

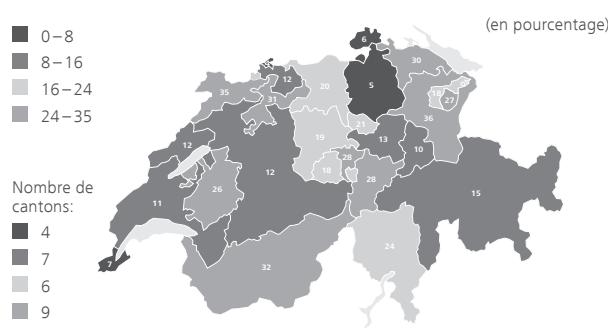
Financement

Les chiffres de la croissance sur le marché suisse du logement ont atteint en 2012 un niveau analogue à celui de l'exercice précédent notamment en raison de l'accroissement constant de la population, à plus de 8 millions

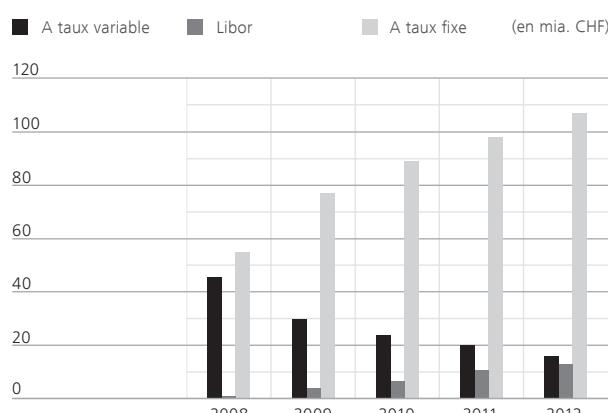
d'habitants aujourd'hui, et le faible taux de logements vacants. En plus de la croissance dans le domaine des nouvelles constructions, les investissements dans des travaux de rénovation sont, eux aussi, en hausse. Cette évolution est due aux incitations de l'Etat dans le but d'augmenter l'efficience énergétique et à des considérations sur l'approvisionnement futur en énergie et la neutralité carbone.

La phase de faiblesse historique des taux, entamée il y a quelques années, s'est poursuivie en 2012 et devrait, selon les prévisions de la Banque nationale suisse, perdurer. La tendance à une hausse des prix des immeubles d'habitation proposés à la vente s'est maintenue durant l'exercice sous revue mais semble toutefois s'affaiblir peu à peu.

Part de marché du volume hypothécaire par canton en 2011



Evolution du volume des différents modèles hypothécaires 2008 – 2012



La croissance des banques suisses dans les opérations hypothécaires s'est établie en 2012 à 4,4%, soit un peu moins que durant l'exercice précédent. Le Groupe Raiffeisen n'a pu échapper à cette évolution et la croissance de 5,8% enregistrée en 2012 est légèrement en deçà des chiffres de l'exercice précédent. Raiffeisen est néanmoins parvenue à étendre encore sa part de marché. Compte tenu des taux toujours bas, la demande en hypothèques à taux fixe et en hypothèques Libor-Flex s'est accrue. La tendance à investir dans des projets de rénovation se reflète dans la hausse du nombre d'hypothèques eco et d'hypothèques de rénovation.

Paiements

Les fortes ventes de cartes Maestro (+8%) confirment le besoin toujours élevé de la clientèle de disposer de moyens de paiement sans espèces. Ce type de paiement est en hausse, avec 7 millions de transactions supplémentaires (+12%). Pour protéger les clients et lutter de manière efficace contre le «skimming» (fraude par copie de cartes), les limites de retrait des cartes Maestro ont été abaissées l'an dernier dans les pays à risque élevé.

Le portefeuille de cartes de crédit a augmenté de +4,6% l'an dernier. Si elle est toujours autant appréciée pour les paiements à l'étranger, la carte est aussi de plus en plus utilisée au quotidien. La possibilité, lors du paiement, de saisir le code NIP au lieu de signer la quittance a favorisé cette évolution. Toutes les nouvelles cartes émises disposent de cette fonction. Au deuxième trimestre 2013, la mise en place de la nouvelle plateforme de gestion des cartes sera achevée. Les sociétaires Raiffeisen pourront dès lors accéder au portail MemberPlus également avec leur carte de crédit.

Le traitement efficient et automatisé des paiements de la clientèle est l'une des priorités de Raiffeisen. Depuis 2013, un nouveau logiciel de facturation, «FacturaPlus», est à la disposition gratuite des petites entreprises et des associations. Il leur permet d'imprimer des bulletins de versement orange sans avoir à utiliser de logiciel comptable. Le traitement des entrées de paiements chez le client comme à la Banque peut ainsi être entièrement automatisé.

Epargne

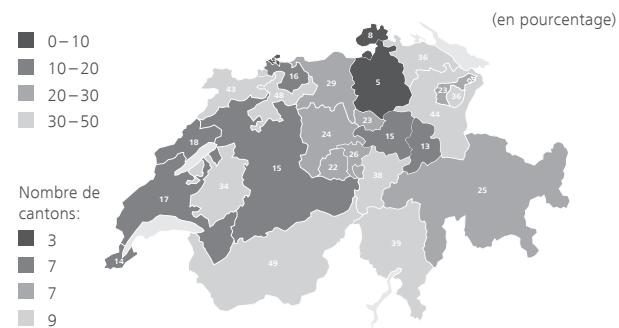
A première vue, les épargnants ne bénéficient toujours que d'une rémunération modeste pour leur capital. Mais, compte tenu de la déflation de 0,7%, les taux réels ont égalé en 2012 ceux enregistrés lors de phases de taux élevés. Eu égard aux prévisions inflationnistes toujours basses de la Banque nationale suisse, on ne peut s'attendre dans l'immédiat à une remontée des taux. Les rendements ne peuvent donc être optimisés qu'en sélectionnant des produits d'épargne à rémunération fixe (obligations de caisse, investissements à terme et dépôts à terme) et de longue durée. Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen a néanmoins affiché une croissance réjouissante dans l'épargne bancaire classique. Les comptes d'épargne et de transaction ont enregistré en termes de volume une croissance de 7 milliards de francs (+7,8%), pour environ 120'000 nou-

veaux comptes. Du fait des perspectives incertaines et des taux historiquement bas, les fonds d'épargne à rémunération fixe ont diminué de 900 millions de francs.

Prévoyance

Grâce aux conditions toujours attrayantes, même à long terme, et à la grande confiance des clients, les capitaux de prévoyance et de libre passage ont augmenté de 1,5 milliard de francs (+10,9%). La prévoyance individuelle est un besoin de plus en plus marqué. Le client peut choisir entre un placement lié à un compte ou à des titres; l'offre de placements liés à des fonds a été encore étendue.

Part sur le marché des fonds d'épargne et de placement par canton en 2011

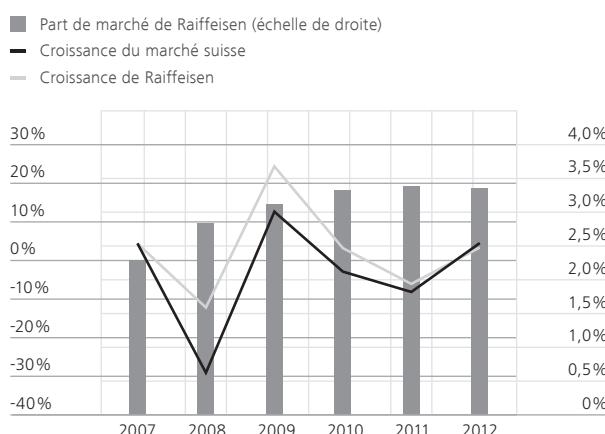


Avec le Raiffeisen Index Fonds Pension Growth, Raiffeisen a introduit une nouveauté dans le domaine de la prévoyance. Ce fonds géré passivement peut être investi jusqu'à 70% en actions. Il s'agit donc du premier fonds de prévoyance de Suisse à investir plus de la moitié de sa fortune en actions. Combiné au compte plan de prévoyance 3a, ce fonds de placement innovant permet une gestion efficace et active des capitaux de prévoyance.

Assurance

L'an dernier, le volume de primes engrangées par l'intermédiaire de notre partenaire de coopération Helvetia s'est élevé à 134,9 millions de francs. Raiffeisen a ainsi enregistré un nouveau résultat record, avec une hausse de 32% par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance est toujours poussée par les nouvelles affaires Vie individuelle, qui ont de nouveau évolué de manière réjouissante, qu'il s'agisse de polices avec prime unique (+38%) ou avec primes périodiques (+14%). Outre le besoin accru de sécurité, les nouveautés dans le domaine de la distribution et de l'assistance ont joué un grand rôle dans ce résultat. En 2013, une couverture des objectifs d'épargne sera proposée avec le compte de prévoyance.

Volume de titres (titulaires de dépôt suisses)



Placements

Dans le domaine des placements, l'année 2012 a été marquée par la crise de la dette dans la zone euro, les taux bas et la force du franc. Bien que les marchés d'actions aient pour la plupart évolué positivement, les investisseurs sont restés prudents vis-à-vis des nouveaux placements. On le constate notamment dans le volume de transactions en recul par rapport à l'exercice précédent. Grâce à l'évolution positive des marchés financiers et à l'afflux net d'argent frais toujours réjouissant, le volume en dépôt (hors propres obligations de caisse) a néanmoins légèrement augmenté (+2,6%).

En dépit du contexte général, Raiffeisen a su satisfaire les attentes des clients en proposant des possibilités de placement efficaces et avantageuses. La stratégie actuelle, qui consiste à offrir des produits de base simples et compréhensibles et à mettre l'accent sur la durabilité et la sécurité, sera poursuivie.

CANAUX DE DISTRIBUTION

Réseau de points bancaires

Présente sur 1'084 sites, Raiffeisen dispose du réseau de points bancaires le plus dense de Suisse: un point bancaire sur trois est exploité par Raiffeisen.

e-banking

Le nombre d'utilisateurs e-banking a augmenté de 11% en 2012 pour atteindre 841'000 personnes. Un nouveau record a été établi avec 65 millions de paiements (+12,6%). Le lancement du mobile banking rend compte de la tendance à l'utilisation accrue des appareils mobiles. Raiffeisen a posé de nouveaux standards en matière de sécurité en introduisant la technologie innovante PhotoTAN pour l'identification et la sécurité des paiements. A compter de mi-2013, les utilisateurs e-banking pourront, grâce à la fonction Scan & Pay, numériser des bulletins de versement avec leur smartphone et les traiter directement dans le mobile banking.

Internet: portail MemberPlus

Le portail MemberPlus a été entièrement reconçu en 2012 et offre désormais un accès simple et attrayant à tous les avantages non bancaires liés au sociétariat. Les offres sont faciles à trouver et peuvent être réservées directement en ligne. Le portail contient en outre des informations détaillées sur les 450 musées et expositions que les sociétaires Raiffeisen peuvent visiter gratuitement ou à tarif réduit.

Médias sociaux

Raiffeisen a développé en 2012 sa présence sur les réseaux sociaux et a mis en place un monitoring professionnel. Ces canaux sont utilisés activement par les sociétaires et les personnes intéressées pour leurs demandes de service et la communication avec Raiffeisen.

Bancomat

Raiffeisen dispose avec ses 1'574 Bancomat du réseau national le plus dense et exploite près d'un Bancomat sur quatre en Suisse. Outre les investissements dans la sécurité, les fonctions des Bancomat sont constamment étendues. De plus en plus de sites disposent d'appareils combinés avec fonction de versement.

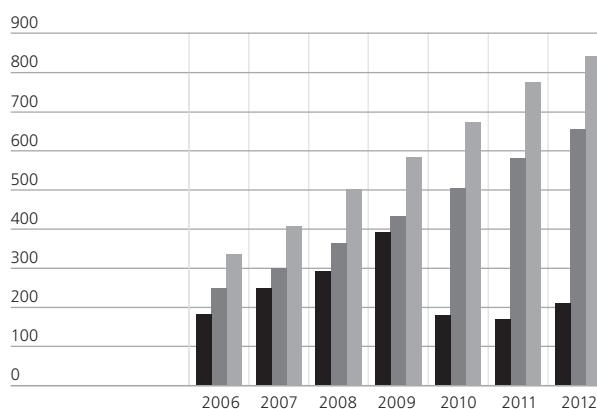
REFINANCEMENT

L'afflux de fonds de la clientèle provenant de l'activité de base des Banques Raiffeisen a dépassé la croissance des prêts et crédits à la clientèle. Le Groupe Raiffeisen a également enregistré une hausse du volume des prêts sur lettres de gage. Si les conditions générales sur le marché monétaire et des capitaux se sont nettement détendues, garantir une structure des échéances équilibrée à long terme dans le bilan du Groupe demeure l'objectif central des activités de refinancement de la Trésorerie de Raiffeisen Suisse. Le degré de couverture des moyens de refinancement stables par rapport aux actifs non liquides est de 108%.



Evolution de Raiffeisen e-banking

- Ordres de bourse (en 1'000)
- Paiements (en 100'000)
- Contrats (en 1'000)



Politique et contrôle des risques

Une gestion active des risques pour un contrôle efficace

Le Groupe Raiffeisen dispose d'instruments efficaces permettant d'identifier et d'éviter toute concentration de risque. Il mène une politique particulièrement prudente en matière de crédits, ceux-ci constituant la principale catégorie de risque.

Grâce à une orientation claire de sa politique commerciale, à sa culture de risque constante et circonspecte ainsi qu'à une gestion des risques active et ciblée, le Groupe Raiffeisen a pu enregistrer une croissance continue sans augmentation disproportionnée du risque et est sorti indemne de la crise qui perdure dans la zone euro. La solide dotation en capitaux, la concentration sur les objectifs de rendement à long terme, la prise de risques refléchie et leur contrôle efficace ont fait leurs preuves et ont encore renforcé la confiance dans le modèle d'affaires Raiffeisen. En conséquence, le Groupe Raiffeisen a disposé en tout temps de liquidités élevées tout en jouissant d'une excellente réputation sur le marché.

Suite à la reprise de Notenstein Banque Privée SA, son intégration dans le système de contrôle des risques du Groupe a été menée à bien fin 2012. Les directives, méthodes et processus du Groupe afférents à la gestion et au contrôle des risques ainsi que les rapports ont été complétés en conséquence afin de refléter dûment les risques propres au private banking. Réciproquement, les directives, méthodes et processus relatifs à la gestion et au contrôle des risques s'appliquent également à Notenstein Banque Privée SA, ce qui permet d'assurer une présentation consolidée et une gestion intégrée des risques au sein du Groupe Raiffeisen.

Le contrôle et la gestion des risques pour l'ensemble du Groupe reposent notamment sur la politique de risque, la budgétisation des risques en vue de déterminer la disposition à

prendre des risques et la mise en pratique au moyen de limites globales fixées par le Conseil d'administration. Cela suppose à l'échelle du Groupe notamment une méthodologie harmonisée pour identifier, mesurer, évaluer, gérer et surveiller les risques ainsi qu'un reporting des risques cohérent et consolidé.

Au niveau organisationnel, Notenstein Banque Privée SA réalise son propre contrôle des risques indépendant des unités qui les encourent. Le contrôle et la situation des risques de Notenstein Banque Privée SA sont également garantis du point de vue du Groupe par Raiffeisen Suisse qui adresse ainsi à ses propres organes des rapports de risque circonstanciés et consolidés.

Le Groupe Raiffeisen prend des risques mesurés et avec discernement dans le cadre de directives clairement définies. Il veille à maintenir un équilibre entre les revenus et les risques qu'il gère activement. Il se base pour ce faire sur des principes fondamentaux stables:

- une politique commerciale et une politique de risque claires: la prise de risques et leur gestion sont en rapport direct avec l'activité de base en Suisse;
- limitation efficace des risques: la disposition du Groupe Raiffeisen à prendre des risques est clairement définie et appliquée grâce à un système de limites éprouvé;
- une responsabilité individuelle décentralisée, basée sur des lignes directrices précises: la responsabilité de la gestion des risques incombe aux Banques Raiffeisen, à Notenstein Banque Privée SA et aux entités

cadres de Raiffeisen Suisse. Les directives relatives aux activités commerciales, aux limites et processus en constituent la base. Les unités centrales de contrôle veillent au respect de ces lignes directrices;

- la transparence comme base du contrôle des risques: des rapports périodiques indépendants portant sur la situation et le profil de risque sont établis tant à l'échelle des Banques qu'au niveau du Groupe;
- surveillance indépendante des risques et contrôle efficace: la surveillance du risque global et des limites se fait indépendamment des unités en charge de la gestion des risques. Un contrôle efficace des risques garantit le respect des processus et valeurs seuils prédéfinis;
- processus de gestion des risques en continu: la gestion des risques du Groupe Raiffeisen suit un processus harmonisé et contraignant qui englobe plusieurs étapes dont l'identification, la mesure et l'évaluation, la gestion, la délimitation et le contrôle. Le processus couvre l'ensemble des catégories de risque;
- prévention des concentrations de risques: le Groupe Raiffeisen dispose d'instruments efficaces permettant d'identifier et d'éviter de manière proactive toute concentration de risques;
- protection de la réputation: le Groupe Raiffeisen accorde une grande importance à la protection de sa réputation. C'est pourquoi il n'encourt généralement de risques qu'avec une grande prudence et veille à leur contrôle efficace. Il s'efforce de respecter dans toutes ses opérations commerciales les principes éthiques les plus nobles.

CONTROLE DES PRINCIPALES CATEGORIES DE RISQUE DE RAIFFEISEN

Le Groupe Raiffeisen contrôle les principales catégories de risque au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Dans le cadre de la planification des risques, le Conseil d'administration définit la disposition à prendre

des risques et fixe les limites globales en conséquence. Les risques non quantifiables de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. Une surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

RISQUES DE CREDIT

En raison de la solide position que le Groupe Raiffeisen occupe sur le marché des crédits, les risques de crédit sont ceux auxquels il est le plus exposé. Le Groupe Raiffeisen réalise la majeure partie de ses revenus grâce à son approche contrôlée des risques de crédit ainsi qu'à leur gestion systématique et cohérente. La gestion des risques est axée sur la structure commerciale et de clientèle spécifique à Raiffeisen. La responsabilité individuelle décentralisée joue un rôle essentiel dans le cadre de l'octroi de crédits et de leur gestion. Elle s'applique également, en tant que principe, aux crédits qui requièrent l'approbation de Raiffeisen Suisse, en raison de leur montant ou de leur complexité.

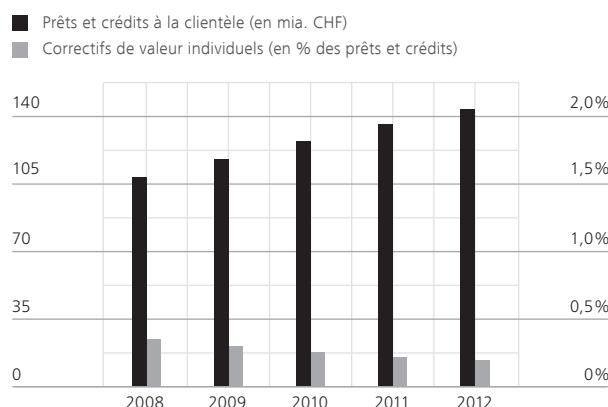
Les risques de crédit sont acceptés après un examen minutieux de la contrepartie. A cet égard, connaître le client est un élément essentiel. Il n'entre pas dans la stratégie du Groupe Raiffeisen d'assumer des risques de crédit de parties tierces anonymes sur le marché des capitaux.

Les preneurs de crédit sont en majorité des personnes physiques, mais également des collectivités de droit public ainsi que des entreprises. La clientèle entreprises est constituée en majeure partie de petites entreprises opérant dans le rayon d'activité des Banques Raiffeisen.

Politique de crédit prudente

Les risques de crédit que Raiffeisen Suisse accepte proviennent principalement de transactions avec des banques commerciales, des entreprises et des clients du secteur public.

Evolution des prêts et crédits et des correctifs de valeur individuels



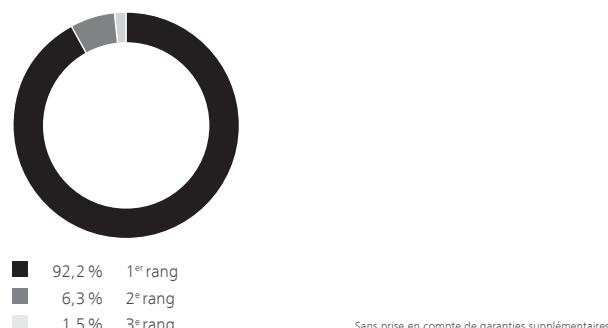
Prêts et crédits du Groupe Raiffeisen par segment de clientèle



Cette évaluation reflète le point de vue du risque et n'est donc pas directement comparable avec le bilan en raison de la différence d'approche. Les sociétés simples sont affectées aux «Autres clients».

Créances hypothécaires par rang

Hypothèques par rang, en %
présentation selon les statistiques BNS



Les opérations de crédit au sein du Groupe Raiffeisen sont fondées sur une politique de crédit prudente. La capacité financière des preneurs de crédit à contracter des engagements joue un rôle essentiel. En outre, la plupart des crédits octroyés sont couverts. La gestion des crédits obéit à un processus continu dès l'ouverture du crédit jusqu'à sa surveillance constante. Une méthode de provisionnement adéquate et éprouvée pour les risques de défaillance vient compléter ce dispositif.

Une procédure de value at risk conservatrice est mise en œuvre pour évaluer et surveiller les risques de crédit. Ce faisant, une attention particulière est portée aux risques de concentration potentiels. Fondé sur une pratique reconnue, le modèle de référence est complété par des analyses de scénarios. Les modèles et paramètres font l'objet d'une vérification régulière, d'une adaptation à l'évolution et sont calibrés sur la base de tests inversés. Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen.

Gestion active des risques liés aux pays

Les statuts chez Raiffeisen Suisse limitent les engagements à l'étranger, ceux-ci ne devant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen, pondérés des risques. Les Banques Raiffeisen ne sont pas autorisées à fournir de services bancaires et financiers à l'étranger. Raiffeisen Suisse peut octroyer une dérogation à condition que soit garanti le respect du droit étranger, et notamment des prescriptions prudentielles du pays concerné. Les engagements à l'étranger sont pris, de manière prudente, soit par la Banque centrale, soit par Notenstein Banque Privée SA. Ils sont alors surveillés en temps réel.

Politique de crédit pour les opérations avec la clientèle entreprises

Le Groupe Raiffeisen se concentre sur les entreprises dont la solvabilité est moyenne à bonne. Des limites adéquates permettent de restreindre la disposition à prendre des risques pour les opérations de crédit aux entreprises, clairement définie à l'échelle du Groupe. Raiffeisen veille tout particulièrement à ce que le développement des activités avec la clientèle entreprises au sein du Groupe se fasse sur des bases solides. Des investissements notables dans l'organisation, les collaborateurs et les systèmes attestent de cette attitude cohérente.

Analyse et évaluation du portefeuille de crédit

Le Conseil d'administration est informé annuellement des analyses et évaluations portant sur la qualité du portefeuille de crédit du Groupe Raiffeisen. Les concentrations de secteurs et la surveillance des fortes expositions individuelles constituent les principaux points de ces analyses. L'étude porte notamment sur les effets qu'aurait toute détérioration extrême de la situation économique globale sur les différents secteurs et sur l'ensemble du portefeuille de crédit. Force est de constater que même en cas de dégradation des conditions cadres, le portefeuille de crédit du Groupe Raiffeisen se révèle tout à fait solide et bien diversifié.

RISQUES DE MARCHÉ

Risques dans le portefeuille bancaire

Le portefeuille bancaire comporte des risques de fluctuation des taux et des risques liés aux monnaies étrangères.

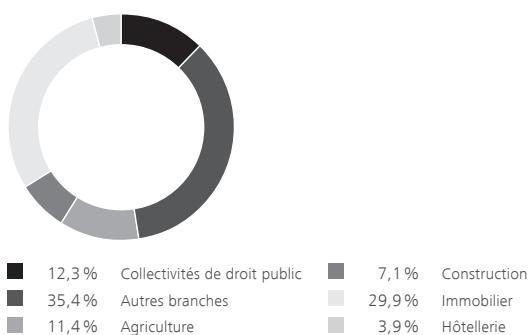
En raison de la forte position dans les opérations sur intérêts, les risques de fluctuation des taux constituent une catégorie de risque majeure pour le Groupe Raiffeisen qui accorde donc une grande importance à leur maîtrise.

Au sein du Groupe Raiffeisen, Notenstein Banque Privée SA et chaque Banque sont tenues de gérer les risques de taux de leur propre bilan en suivant des lignes directrices et des limites de sensibilité clairement définies. A cet effet, les Banques Raiffeisen et Notenstein Banque Privée SA ont à leur disposition une gamme d'instruments leur permettant également de simuler l'évolution des taux d'intérêt et d'en évaluer les incidences. Le secteur Treasury, rattaché au département Banque centrale de Raiffeisen Suisse, sert d'office de contrepartie à l'ensemble du Groupe – à l'exception de Notenstein Banque Privée SA qui dispose de son propre accès au marché – pour les opérations de refinancement et de couverture, répondant ainsi de la gestion des risques de taux de la Banque centrale. Le département Banque centrale propose des prestations de conseil au sein du Groupe Raiffeisen en matière d'Asset and Liability Management.

La Gestion des risques du Groupe veille au respect des limites de risques de taux et surveille l'évolution globale de ces risques. Le contrôle de la sensibilité aux taux d'intérêt des capitaux propres et des produits d'intérêts est au centre de ses préoccupations. Pour surveiller la situation de risque globale, la Gestion des risques du Groupe détermine, outre la sensibilité aux taux d'intérêt à divers échelons du Groupe, la value at risk pour les risques de taux.

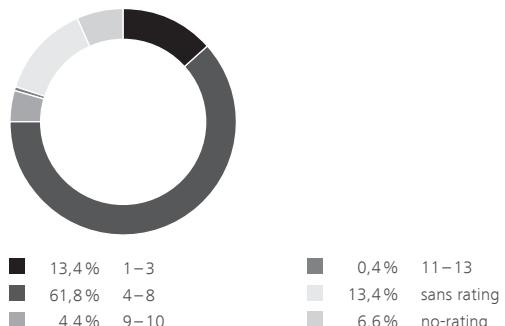
S'agissant du risque lié aux monnaies étrangères, les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont refinancés, en principe, dans la même monnaie (principe du «matched book»). L'essentiel des risques liés aux monnaies étrangères est ainsi évité. La gestion du risque lié aux monnaies étrangères dans le portefeuille bancaire incombe au secteur Treasury. La Gestion des risques du Groupe veille quotidiennement au respect du seuil de sensibilité adéquat.

Prêts et crédits du Groupe Raiffeisen par branche (clientèle entreprises et autres clients)



Cette évaluation reflète le point de vue du risque et n'est donc pas directement comparable avec le bilan en raison de la différence d'approche.

Prêts et crédits à la clientèle entreprises par catégorie de rating



1 – 3 = positions à faible risque
4 – 8 = positions à risque modéré
9 – 10 = positions à risque accru
11 – 13 = positions en souffrance
sans rating = principalement des CDP sans rating externe
no-rating = positions à risque minime

Cette évaluation reflète le point de vue du risque et n'est donc pas directement comparable avec le bilan en raison de la différence d'approche.

Risques dans le portefeuille de négoce

Au sein du Groupe Raiffeisen, la Banque centrale de Raiffeisen Suisse et Notenstein Banque Privée SA tiennent chacune un portefeuille de négoce. Les risques de négoce sont clairement définis en termes de stratégie par des limites globales. Sur le plan opérationnel, les risques sont circonscrits par des limites de perte et de sensibilité (pour la Banque centrale) et par des limites de value at risk et de crise (pour Notenstein Banque Privée SA). La sensibilité mesure toute perte de valeur en cas de variation du facteur de risque sous-jacent, variation exprimée en pourcentage déterminé par facteur de risque.

Tous les produits négociés sont répertoriés et évalués par le biais d'un système de négoce et de gestion des risques harmonisé qui constitue la base nécessaire à une évaluation, une gestion et un contrôle des risques efficaces et performants au sein du portefeuille de négoce. Ce système fournit, en outre, les chiffres clés requis pour la surveillance de l'ensemble des positions et risques de marché. La Gestion des risques du Groupe et le secteur Financial Risk Controlling de Notenstein Banque Privée SA contrôlent quotidiennement les risques de négoce. Pour ce faire, ils se basent sur des données de marché et des paramètres de risque indépendants du négoce. Avant d'introduire tout nouveau produit, la Gestion des risques du Groupe procède à une évaluation des risques indépendante.

Risques de liquidité et de financement

Les prescriptions en matière de fonds propres et de répartition des risques s'appliquent à l'échelon consolidé à tout le Groupe Raiffeisen et, à l'échelon de l'établissement individuel, à Raiffeisen Suisse ainsi que Notenstein Banque Privée SA. Quant aux prescriptions de liquidités, elles s'appliquent à l'échelon consolidé à tout le Groupe Raiffeisen et, à l'échelon de l'établissement individuel, à Notenstein

Banque Privée SA. En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, les Banques Raiffeisen sont libérées de l’obligation de respecter les dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités.

La gestion des liquidités et du refinancement pour Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen incombe au secteur Treasury de Raiffeisen Suisse. Celui-ci garantit l’accès du Groupe au marché monétaire et des capitaux ainsi qu’une diversification adéquate des engagements. La stratégie de refinancement du Groupe tient compte des exigences d’ordre commercial et réglementaire. Elle garantit les liquidités requises ainsi qu’une structure des échéances appropriée et diversifiée. Le secteur Treasury de Raiffeisen Suisse évalue en outre en permanence l’évolution des liquidités du Groupe Raiffeisen aux niveaux opérationnel, tactique et stratégique, et elle simule régulièrement des situations de crise. La surveillance indépendante est assurée par la Gestion des risques du Groupe. Notenstein Banque Privée SA dispose de son propre service de Treasury ainsi que d’un accès propre au marché monétaire et des capitaux, ce qui lui permet de garantir le respect des dispositions sur les liquidités à l’échelon de l’établissement individuel. La surveillance indépendante est assurée par le service Financial Risk Controlling de Notenstein Banque Privée SA.

La situation des liquidités du Groupe Raiffeisen apparaît solide. L’illustration en page 35 montre l’évolution de la situation globale des liquidités pour l’exercice 2012.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Le Groupe Raiffeisen s’expose à des risques opérationnels et d’entreprise, que ce soit par l’exercice de ses activités bancaires ou par son statut d’employeur, de propriétaire ou de locataire d’immeubles.

Les risques d’entreprise ne peuvent jamais être totalement éliminés. En fonction des réflexions de coût/bénéfice, ils sont donc à éviter, réduire, transférer ou supporter soi-même dans la mesure du possible. De ce fait, les processus et systèmes de contrôle internes revêtent une importance capitale.

Durant l’exercice sous revue, le Groupe Raiffeisen a effectué des évaluations exhaustives des risques opérationnels. Les enseignements qui en découlent sont documentés dans un registre des risques du Groupe, document essentiel pour les processus de surveillance et de gestion du profil global des risques opérationnels. Ces évaluations sont renouvelées chaque année.

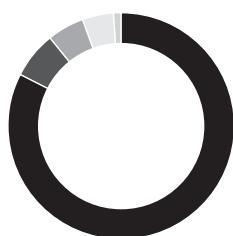
Risques informatiques

Toute prestation de service bancaire requiert un système informatique fiable. C’est pourquoi Raiffeisen attache une importance capitale à la surveillance et au contrôle de l’informatique et des menaces et risques pesant sur elle.

Information Security

La question des risques liés à la sécurité de l’information devient de plus en plus critique, notamment en termes de réputation pour les banques et la place bancaire suisse. Aussi est-il impératif de gérer ces risques correctement. La stratégie pour y parvenir repose d’abord sur l’évaluation régulière des menaces actuelles. Des mesures adéquates et efficaces pour garantir la sécurité des informations et des infrastructures en matière de confidentialité, d’intégrité, de disponibilité et de traçabilité sont déterminées sur cette base. Raiffeisen se réfère en cela à des normes reconnues et aux pratiques en vigueur.

Prêts et crédits par type de garantie et d'objet

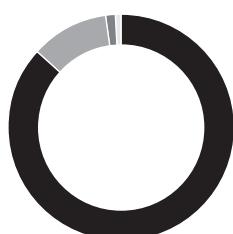


■ 85,5 %	immeubles à usage purement d'habitation
■ 6,8 %	immeubles à usage mixte commercial/habitation
■ 5,3 %	immeubles entièrement à usage commercial/industriel
■ 4,3 %	agriculture
■ 1,1 %	autres gages immobiliers

Cette évaluation reflète le point de vue du risque.

Répartition des limites pays

Limites pays par rating (Banque centrale) au 31.12.2012
Somme de toutes les limites pays: CHF 4,23 mia.



■ 86,8 %	AAA
■ 11,0 %	AA
■ 1,4 %	A
■ 0,8 %	BBB

Système de contrôle interne (SCI)

Le SCI de Raiffeisen comprend l'ensemble des processus, méthodes et mesures de contrôle servant à garantir le bon déroulement des affaires quotidiennes, le respect des lois et du droit prudentiel ainsi que l'exhaustivité et la fiabilité des rapports financiers.

Le modèle SCI du Groupe Raiffeisen comprend trois niveaux:

- SCI au niveau de l'entreprise,
- SCI au niveau des processus commerciaux et informatiques,
- détermination de l'adéquation et de l'efficacité du SCI ainsi que des rapports sur le SCI.

Les conditions cadre organisationnelles sont définies à l'échelle de l'entreprise et garantissent le fonctionnement du SCI au sein du Groupe. Le SCI à l'échelle de l'entreprise comprend notamment la définition du cadre SCI applicable à l'ensemble du Groupe ainsi que des rôles afférents avec leurs tâches et responsabilités.

Au niveau des processus, il existe une étroite imbrication entre les processus, les risques et les contrôles. Le SCI se base sur les processus documentés de tout le Groupe Raiffeisen.

Pour chaque processus commercial sont saisis et évalués au fur et à mesure les risques essentiels qui lui sont inhérents et sur la base desquels sont ensuite définis les risques clés ainsi que les contrôles clés adéquats. Tous les contrôles clés sont documentés et ancrés dans les déroulements de processus. L'objectif est de réduire les risques clés inhérents aux processus au moyen de contrôles clés adéquats. Outre les contrôles clés, il existe une multitude d'autres contrôles destinés à réduire le risque.

Quant aux processus informatiques et à l'Information Security, le SCI s'appuie sur le cadre normatif international usuel, à savoir les

General Computer Controls (GCC) et la norme ISO/CEI 27002, tout en visant la réalisation des objectifs de contrôle définis de façon standardisée.

Le Groupe Raiffeisen effectue périodiquement une étude à grande échelle portant sur l'adéquation et l'efficacité du SCI. Cette étude prend en considération le niveau de l'entreprise ainsi que les contrôles clés dans les processus.

Le rapport relatif à l'adéquation et à l'efficacité du SCI au niveau des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et de Notenstein Banque Privée SA se fait dans le cadre du rapport de risque ordinaire adressé à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Les potentiels d'amélioration dans le SCI sont abordés au moyen de mesures dont la mise en pratique est contrôlée trimestriellement dans le cadre du rapport de risque.

Système d'alerte précoce des Banques Raiffeisen

Raiffeisen Suisse recourt à un système d'alerte précoce afin d'identifier à temps toute évolution défavorable au sein des Banques Raiffeisen et des succursales lui permettant ainsi d'éviter tout dommage. Le système d'alerte précoce comprend des indicateurs quantitatifs de risque relatifs aux diverses Banques Raiffeisen et succursales ainsi qu'un processus d'alerte ad hoc permettant d'intégrer des informations qualitatives. Les cas d'alerte précoce sont analysés et, lorsque la situation l'exige, réglés avec le concours actif de Raiffeisen Suisse.

Business Continuity Management

Raiffeisen a, dans le cadre du Business Continuity Management, mis en place des mesures globales en vue de maintenir l'activité commerciale en cas de défaillance de ressources critiques (personnel, système informatique, bâtiments, fournisseurs). Un certain nombre

d'options stratégiques ont été définies à l'intention des secteurs spécialisés afin de leur permettre de maintenir le bon fonctionnement des processus commerciaux critiques. A l'échelle des systèmes informatiques, tous les composants IT essentiels ont été mis en place et étendus en redondance à plusieurs sites. Afin de limiter autant que possible les dommages et de permettre une réaction efficace et coordonnée de la Direction, Raiffeisen a élaboré des plans d'urgence et doté les principaux services de l'entreprise d'équipes de gestion de crise. Des tests et exercices réguliers permettent de vérifier que les plans et l'organisation sont actuels et opérationnels. La cellule de crise générale et l'organisation sont régulièrement formées et testées au moyen de plusieurs scénarios afin de garantir leur capacité à assurer la continuité de l'exploitation.

RISQUES JURIDIQUES ET DE COMPLIANCE

Risques juridiques

Le secteur Legal & Compliance de Raiffeisen Suisse conseille toutes les unités du Groupe Raiffeisen dans les questions juridiques, assure une compétence réglementaire adéquate à tous les niveaux et veille à la gestion active des risques juridiques, qui englobent également les risques contractuels. Ce secteur coordonne, au besoin, la collaboration avec les avocats externes.

Le secteur Legal & Compliance surveille l'évolution des risques juridiques à l'échelle du Groupe et établit un rapport sur les principaux risques juridiques adressé chaque semestre à la Direction et à la Commission d'examen et des risques de Raiffeisen Suisse, et une fois par an au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Risques de compliance

On entend par «compliance» le respect de toutes les dispositions légales, prudentielles et

déontologiques déterminantes ainsi que des prescriptions internes permettant d'identifier à temps et d'éviter dans la mesure du possible les risques juridiques et de réputation ainsi que de garantir une activité irréprochable. Le Groupe Raiffeisen a opté pour une large approche fondée sur une compréhension exhaustive de la compliance. L'accent est mis sur les activités et thèmes suivants:

- surveillance et analyse de toute évolution juridique pertinente (monitoring) et intervention dans les divers groupes de travail et commissions des institutions de la place financière suisse;
- lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme: le Groupe Raiffeisen attache une grande importance

au respect du principe «Know your Customer». Les dispositions concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme viennent renforcer et concrétiser ce principe;

- respect des règles de conduite sur le marché et des obligations de diligence et de conseil en découlant;
- protection des données et du secret bancaire.

En tant que banque d'importance nationale, le Groupe Raiffeisen est, lui aussi, très fortement concerné par les exigences relatives à la fourniture de prestations financières trans-frontalières («transactions crossborder») liées aux évolutions du droit fiscal national et international («Tax Compliance»). Aussi, le Groupe Raiffeisen investit-il des ressources considérables dans la mise en application des nouvelles prescriptions américaines sur le Foreign Account Tax Compliance Act («FATCA») et des accords sur l'impôt libératoire conclus avec l'Autriche et la Grande-Bretagne («Accord concernant la coopération en matière de fiscalité et de marchés financiers»). Cela inclut également les Lois fédérales sur l'imposition internationale à la source («LISint») nécessaire à la mise en œuvre de l'impôt libératoire. De façon complémentaire, le Groupe Raiffeisen participe, notamment en tant que membre de la Communauté d'intérêts des banques axées sur le marché intérieur nouvellement constituée, à l'élaboration de principes censés empêcher l'acceptation de valeurs patrimoniales non déclarées («stratégie de l'argent propre») et de nouvelles obligations de diligence afférentes pour les banques. Raiffeisen prend également part aux réflexions sur la qualification de délits fiscaux graves comme infractions préalables au blanchiment d'argent.

Groupe Raiffeisen: risques de taux dans le portefeuille bancaire

(en mio. de CHF)	31.12.2012	31.12.2011
Sensibilité	1'070	1'036

Raiffeisen Suisse: limites dans le portefeuille de négocié

(sensibilité en CHF)	2012	2011
Type de risque		
Actions	3'000'000	2'000'000
Produits à intérêts	43'000'000	43'000'000
Devises	5'000'000	5'000'000
Métaux précieux	4'000'000	4'000'000
Total	55'000'000	54'000'000
Limites de perte		
Jour	2'000'000	2'000'000
Mois civil	5'000'000	5'000'000
Année civile	10'000'000	10'000'000

Afin de pouvoir exploiter les synergies actuelles pour traiter tous ces thèmes, le secteur Legal & Compliance a regroupé début 2012 les deux services Compliance et Impôts au

sein du nouveau service Compliance & Tax et entièrement revu leur organisation.

L'arrêt rendu le 30 octobre 2012 par le Tribunal fédéral sur les rétrocessions ainsi que la Communication FINMA 41 (2012) publiée à ce propos sont analysés en interne par un groupe de travail mixte dans le but de proposer une solution simple aux clients en droit de prétendre à une restitution.

Le Groupe Raiffeisen s'efforce d'éviter les risques de compliance grâce à une surveillance active des exigences légales et à une transposition en temps voulu dans les instructions et processus internes. Ces mesures sont soutenues par des moyens informatiques modernes dans la mesure où cela s'avère nécessaire et utile. Dans le cadre d'une approche dite de «blended-learning», le Service Compliance & Tax et le service de lutte contre le blanchiment d'argent investissent en outre fortement dans la formation et la sensibilisation des collaborateurs et des organes à tous les échelons.

Le secteur Legal & Compliance établit chaque trimestre un rapport sur les principaux risques de compliance adressé à la Direction et à la Commission d'examen et des risques de Raiffeisen Suisse. Ce rapport contient désormais également un aperçu des risques juridiques et de compliance concernant Notenstein Banque Privée SA.

Une fois par an, ces risques sont présentés au Conseil d'administration conjointement avec le profil de risque en matière de compliance mis à jour ainsi que le plan d'action circonstancié axé sur le risque, conformément à la circulaire FINMA 2008/24. La méthode d'établissement du profil de risque en matière de compliance selon les processus principaux définis – méthode entièrement remaniée en 2011 – et sa représentation sous forme d'une «matrice à 16 éléments» ont depuis fait leurs preuves.

Raiffeisen Suisse: positions dans le portefeuille de négociation

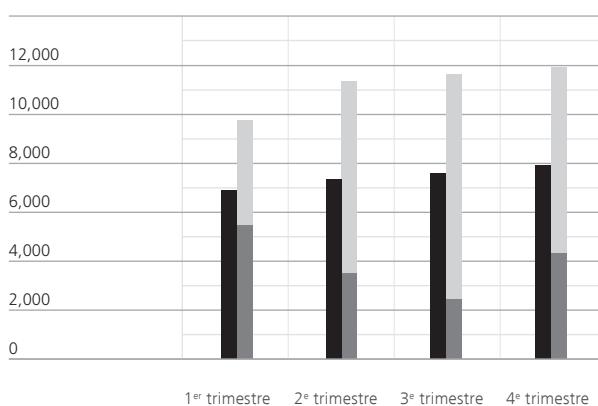
Type de risque	(sensibilité CHF)			
	ø 2012	31.12.2012	ø 2011	31.12.2011
Actions	1'239'821	699'537	1'193'305	1'083'661
Produits à intérêts	18'429'268	27'907'316	15'427'792	18'487'704
Devises	1'791'652	1'317'992	1'387'324	854'270
Métaux précieux	405'733	992'800	139'203	193'913

Liquidités totales du Groupe Raiffeisen en 2012

■ Exigence en liquidités totales*
 ■ Couverture Repo Collateral
 ■ Couverture des autres actifs disponibles

(en mio.CHF)

* conformément à l'OB



Durabilité

On ne peut construire que sur des bases solides

La durabilité fait partie intégrante du modèle d'affaires de Raiffeisen. Qu'il s'agisse de produits et services, de relations humaines ou d'environnement: la responsabilité et la transparence sont chez Raiffeisen des valeurs vécues.

GESTION DE LA DURABILITÉ

La durabilité, l'essence de société coopérative

La durabilité caractérise Raiffeisen depuis toujours. Voilà des décennies que la philosophie coopérative de l'entreprise convainc. Le modèle d'affaires coopératif repose sur une orientation durable vers les sociétaires, une exigence de bénéfices relativement modérée et une gestion consciente des risques. Du fait de la structure décentralisée et de l'ancrage régional de Raiffeisen, la compétence de décision s'exerce au niveau local. Cela permet une gestion de l'entreprise génératrice de plus-value à long terme.

Mais les exigences pour une gestion d'entreprise durable ont augmenté. C'est pourquoi, au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen a ancré davantage encore la durabilité dans ses processus commerciaux, définissant les principaux thèmes et objectifs en ce domaine et fixant des lignes directrices pour leur mise en œuvre et la mesure de la performance. Une nouvelle étape majeure a ainsi été franchie vers l'instauration d'un processus cohérent de gestion de la durabilité. Ce processus sera développé durant l'exercice à venir. Le présent rapport dresse avec transparence un bilan de la situation de Raiffeisen en matière de durabilité.

Gestion par la Direction

Pour Raiffeisen, la durabilité est synonyme de pérennité de son modèle d'affaires. En tant que Banque responsable et partenaire fiable, Raiffeisen entend concilier réussite économique et prestations écologiques et sociales.

L'évaluation permanente des thèmes liés à la durabilité et la gestion des opportunités et des risques constituent la base de la stratégie de Raiffeisen en matière de durabilité.

La responsabilité de la stratégie de durabilité et des objectifs concrets incombe à la Direction. Quant à la mise en œuvre, la responsabilité est confiée à un membre de la Direction, soutenu par le Corporate Social Responsibility Board (CSR Board). Le CEO et huit secteurs spécialisés de Raiffeisen Suisse sont représentés dans cet organe. Le Corporate Social Responsibility Management (CSR Management) est chargé de créer des bases stratégiques et opérationnelles pour développer la durabilité. Il soutient par ailleurs les secteurs spécialisés pour la mise en œuvre des programmes de durabilité et l'amélioration continue des performances. Il représente enfin Raiffeisen au sein des comités spécialisés et dans le cadre d'initiatives externes.

Les performances de Raiffeisen en matière de durabilité sont contrôlées deux fois par an par le CSR Board et font l'objet d'un rapport à la Direction. La durabilité fait partie de la «Balanced Scorecard» (BSC) au niveau du Groupe et est prise en compte dans l'évaluation annuelle des risques stratégiques.

Pour accroître la durabilité dans les affaires courantes et évaluer les performances, il faut définir des axes clairs ainsi que des objectifs et indicateurs précis. Les principales thématiques concernant Raiffeisen – gestion de la durabilité, durabilité des produits et services, respect de la diversité, environnement et protection climatique ainsi que responsabilité et transparence – ont été élaborées dans un dialogue avec les parties prenantes internes. Le point de vue de tous les secteurs spécialisés et services de Raiffeisen a été comparé à celui des parties prenantes externes. Les grands axes et les objectifs, rôles et responsabilités afférents ainsi que les lignes directrices pour la mise en œuvre au niveau du Groupe sont récapitulés dans la charte de durabilité. Raiffeisen a ainsi renforcé ses activités pour promouvoir la durabilité dans l'entreprise à tous les niveaux, de la stratégie à la mesure des performances et à l'établissement de rapports en passant par les affaires courantes.

Intégration dans la stratégie de base

«On ne peut construire que sur des bases solides.» C'est sous ce mot d'ordre que Raiffeisen place la réflexion sur ses valeurs et sa culture de conduite. Dans un monde en constante évolution, avoir conscience de ses valeurs apporte stabilité et équilibre. Raiffeisen peut bâtir sur une culture authentique ancrée dans l'entreprise et chez les collaborateurs. Cette culture, entretenue depuis des décennies, est reconnue et appréciée par nos clients, nos collaborateurs et nos partenaires.

Durant l'exercice sous revue, la Banque a organisé, avec près de 1'500 responsables des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse, l'événement «Dialogue 2012». L'objectif était de redéfinir ensemble les orientations stratégiques et de discuter des valeurs Raiffeisen. La durabilité est apparue comme l'une des quatre valeurs essentielles pour Raiffeisen, aussi a-t-elle été ancrée dans la stratégie de base.

Un dialogue permanent

L'échange et le dialogue sont, par tradition, centraux chez Raiffeisen. C'est pourquoi l'entreprise consolide l'ancrage de la durabilité à tous les niveaux de la hiérarchie. Cela se traduit concrètement par l'organisation, quatre ou cinq fois par an, de manifestations pour les collaborateurs, lors desquelles des thèmes importants liés à la durabilité sont abordés et discutés avec la Direction. La Direction souligne ainsi l'importance de la durabilité pour Raiffeisen et contribue, en outre, à une compréhension commune de cette cause et à la sensibilisation interne. Durant l'exercice sous revue, les thèmes suivants, relevant des grands axes définis, ont été abordés: crise bancaire et banking responsable, défis liés au changement énergétique, conduite et collaboration en équipe, et avantages et inconvénients d'un quota de femmes. Les principaux thèmes liés à la durabilité pour Raiffeisen sont, en outre, intégrés dans divers programmes de formation permettant aux collaborateurs de se familiariser avec ces sujets via divers canaux de communication.

Transparence en matière de durabilité

Après avoir développé la durabilité et l'avoir intégrée à ses processus commerciaux, Raiffeisen a documenté pour la première fois en 2011 ses performances écologiques et sociales en plus de celles financières et de marché. Pour ce faire, des chiffres clés ont été calculés qui reflètent la responsabilité de Raiffeisen en tant que prestataire de services financiers sur le plan de la durabilité. Par ailleurs, ces chiffres clés se réfèrent à la situation spécifique de Raiffeisen en tant que société coopérative et banque axée sur le marché intérieur. Les initiatives engagées par les Banques Raiffeisen en matière de durabilité figureront dans le rapport de gestion de ces Banques. Le rapport de durabilité au niveau du Groupe (sans Notenstein Banque Privée SA) se base sur les directives de la Global Reporting Initiative (GRI).

La sélection de chiffres clés a été adaptée à la nouvelle stratégie de durabilité afin de déterminer les évolutions et progrès au cours des prochaines années. Le présent rapport concerne l'exercice 2012 et fait partie intégrante du rapport de gestion. Les chiffres clés couvrent, dans la mesure du possible, l'ensemble du Groupe Raiffeisen pour l'exercice sous revue. Les informations qui ne concernent que Raiffeisen Suisse sont clairement précisées.

Le rapport, basé sur l'index du contenu GRI publié sur Internet, satisfait aux exigences des lignes directrices GRI-G3, niveau d'application C. L'index du contenu GRI renseigne en détail sur les différents chiffres clés tout en les reliant aux informations contenues dans le rapport de gestion concernant le profil de l'entreprise, la méthode de management et les indicateurs de performance GRI. L'index du contenu GRI est disponible sur Internet à l'adresse www.raiffeisen.ch/csr.

DURABILITE DES PRODUITS ET DES SERVICES

Durabilité dans l'activité de base

En tant que banque coopérative, Raiffeisen jouit d'une grande crédibilité concernant la durabilité de son activité de base. Elle propose des produits transparents et entretient des relations clients à long terme sur la base d'un partenariat. Raiffeisen s'emploie à développer durablement les valeurs patrimoniales qu'elle gère grâce à une planification de fortune complète et personnalisée. Elle contribue, en outre, à la durabilité en tenant compte des risques résultant des tendances sociales et écologiques pour son portefeuille de crédit et de placement. Raiffeisen propose également des produits qui tirent profit des opportunités commerciales résultant de ces tendances, par exemple le financement d'énergies renouvelables.

Durabilité dans les opérations de crédit

Les décisions concernant l'utilisation des terrains et l'aménagement de l'espace ont des répercussions à long terme et souvent irréversibles. Ce qui a été construit demeure sur plusieurs générations. Raiffeisen estime donc qu'il va de sa responsabilité d'inciter à un mode de construction durable et de sensibiliser ses clients et partenaires au thème de la durabilité dans le cadre de travaux de construction, d'assainissement et de rénovation. L'un des objectifs stratégiques de Raiffeisen pour les prochaines années est de s'améliorer dans l'identification des risques mais aussi des opportunités commerciales y afférentes. L'évolution mesurable d'un portefeuille de crédit durable fait partie des objectifs à moyen et long terme de la stratégie de durabilité. Pour ce faire, Raiffeisen investit dans des partenariats stratégiques avec GreenBuilding, la plateforme de construction durable et avec le cursus Gestion des énergies renouvelables de l'Université de Saint-Gall. Un autre objectif consiste à comprendre plus précisément l'impact du tournant énergique prévu sur le portefeuille suisse de crédit. Raiffeisen s'efforce également de soutenir par l'octroi de crédit des entreprises du secteur des énergies renouvelables et des technologies propres.

Durabilité dans l'évaluation des biens immobiliers et l'octroi d'hypothèques

De nombreux produits de crédit comportent des aspects de durabilité sans qu'ils soient mentionnés de manière explicite. C'est par exemple le cas du financement de la propriété du logement, le financement des PME ou l'octroi de micro-hypothèques. Raiffeisen permet ainsi l'accès au capital à tous les acteurs du marché et contribue à sauvegarder la valeur des biens immobiliers.

Dans les opérations hypothécaires, la prise en considération d'une éventuelle contamination des sites constitue un point important lors de

Chiffres clés des principales dimensions de la durabilité (sans Notenstein)

Dimension	Catégorie	Indicateur	Unité	Raiffeisen Suisse	Banques Raiffeisen	Groupe Raiffeisen
Gestion de la durabilité	Ratings externes	Value Reporting de l'Université de Zurich	points	–	–	152
		Niveau d'application de la Global Reporting Initiative	niveau GRI	–	–	C (G3.0)
		Rating Carbon Disclosure Project	points	–	–	73 D
Durabilité des produits et des services	Opérations de crédit	Hypothèques à valeur ajoutée en termes de durabilité:				
		Hypothèques à valeur ajoutée sociale ¹	mio. CHF	–	–	2'069
		Hypothèques à valeur ajoutée écologique ²	mio. CHF	–	–	440
		Part de crédits à valeur ajoutée dans la croissance annuelle nette de l'ensemble des créances hypothécaires	%	–	–	< 0,01
		Crédits à des collectivités de droit public	mio. CHF	–	–	2,823
	Opérations de placement	Placements durables ³	mia. CHF	–	–	2,5
		Part de placements durables dans les avoirs en dépôt	%	–	–	8,93
Environnement et protection climatique (dans l'entreprise)	Energie dans les bâtiments	Consommation d'électricité	kWh	11'823'000	26'531'000	38'354'000
		Part d'électricité provenant d'énergies renouvelables	%	42	42	42
		Energie de chauffage	kWh	3'044'000	41'041'000	44'085'000
		Part d'énergie de chauffage provenant d'énergies renouvelables	%	–	–	–
	Déplacements professionnels	Transports publics	km	1'061'000	691'000	1'752'000
		Voiture	km	3'614'000	1'446'000	5'060'000
	Climat	Gaz à effet de serre (périmètre 1–3)	tonnes éq.CO ₂	2'600	11'500	14'100
Valorisation de la diversité	Formation	Dépenses pour le perfectionnement	CHF	1'928'959	12'385'758	14'314'717
		Apprentis	nombre	62	745	807
	Diversité	Part de femmes parmi les cadres	%	22,49	27,53	25,75
		Retour au travail après un congé maternité	%	78,60	–	–
		Emplois à temps partiel parmi les cadres	%	17,25	16,58	16,82
Responsabilité et transparence	Responsabilité régionale	Emplois	nombre de collaborateurs	2'006	7'801	9'807
		Sociétaires	nombre	–	1'794'855	1'794'855
		Travail bénévole accompli par les Raiffeisen Volunteers	heures	–	–	43'290
	Valeur ajoutée	Distribution aux parties prenantes	mio. CHF	–	–	1'939
	Transparence	Dépenses pour le sponsoring	mio. CHF	9,2	10,3	19,5
		Part du chiffre d'affaires des articles publicitaires fabriqués en Suisse et dans l'UE	%	69	–	–

1) Total des micro-hypothèques de moins de 50'000 francs et des hypothèques de rénovation

2) Hypothèques eco

3) Englobe les fonds Futura, responsAbility, les fonds durables au sens large ainsi que les produits structurés concentrés sur la durabilité se trouvant dans les dépôts Raiffeisen

l'examen de crédit. Les méthodes utilisées pour l'évaluation de logements en propriété tiennent compte des technologies énergétiques devenues aujourd'hui obsolètes.

Raiffeisen prévoit d'augmenter sa part de marché dans le domaine de l'assainissement des bâtiments à l'échelle énergétique, grâce notamment à deux instruments: l'hypothèque eco et le calculateur eValo.

L'hypothèque eco est proposée par Raiffeisen pour les rénovations et les nouvelles constructions. Elle permet de bénéficier d'un taux d'intérêt réduit sur présentation d'un Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) ou d'un certificat Minergie. Ces deux labels sont un indicateur de la durabilité dans les opérations de crédit car ils attestent de la sauvegarde de la valeur et de l'efficience énergétique. Par ailleurs, l'hypothèque de rénovation favorise la préservation des constructions de qualité.

Tenir compte du contexte énergétique lors de l'assainissement permet de protéger l'environnement tout en garantissant la valeur intrinsèque à long terme de l'immeuble. En tant que partenaire d'eValo, Raiffeisen met à disposition un calculateur en ligne grâce auquel les clients peuvent évaluer avec transparence les potentiels et les points faibles de leur bien immobilier. En outre, eValo établit la liste des frais à prévoir pour les travaux et montre au client les subventions qu'il peut attendre de la Confédération, du canton et de la commune pour ses projets. Le calculateur aide à modéliser les coûts et bénéfices des mesures écologiques ainsi qu'à les planifier de manière simple.

Pionnier dans le domaine des placements durables

Raiffeisen propose depuis des années une vaste gamme de produits de placement durables bien établis. La part des placements durables va augmenter ces prochaines années.

Avec le label «Raiffeisen Futura», Raiffeisen instaure la transparence et soutient le positionnement des placements durables sur le marché. Les aspects pertinents pour la durabilité sont intégrés au cursus interne de «conseiller en gestion de fortune» et ancrés dans le processus de conseil standard pour la clientèle de placement.

La durabilité dans les opérations de placement signifie que lors du choix des investissements, des critères écologiques, éthiques et sociaux sont pris en compte en plus de ceux purement financiers. Les placements durables contribuent donc largement au développement porteur d'avenir de l'économie et de la société tout en étant financièrement intéressants. Ils concilient les objectifs de rendement de l'investisseur et les valeurs éthiques, écologiques et sociales.

Il y a 10 ans déjà que Raiffeisen lançait les premiers fonds de placement durables, les fonds Futura. La gamme Futura a été sans cesse étoffée et comprend aujourd'hui six fonds pour un volume total de 2,3 milliards de francs. Cela représente près d'un tiers de l'ensemble du volume de fonds de Raiffeisen. Un plan d'épargne en fonds de placement permet à tout client d'investir facilement et de manière cohérente dans des placements durables sur une période de plusieurs années, dès 50 francs par mois seulement.

Outre les fonds Futura, Raiffeisen propose d'autres fonds thématiques qui intègrent les tendances et défis nouveaux: notamment les deux fonds Raiffeisen «Clean Technology» et «Future Resources» ou encore des produits structurés qui abordent les thèmes des énergies alternatives, de la protection du climat, de l'eau ou de la mobilité durable.

Des partenariats solides

L'univers de placement des fonds Futura est évalué selon l'approche «Best in service» en

collaboration avec l'agence de notation indépendante Inrate. Celle-ci mesure la durabilité des entreprises non pas au sein de leur secteur d'activité, mais du point de vue de la prestation qu'elles offrent. Des secteurs de service sont définis à cette fin. L'univers réunit des titres affichant une excellente performance en matière de durabilité. Les critères se réfèrent à la procédure du Forum Nachhaltige Geldanlagen (FNG, Forum pour les placements durables) et au Code européen de transparence applicable aux fonds de développement durable.

Raiffeisen est membre du FNG, forum qui s'engage pour l'amélioration de la transparence dans les fonds de placement durables. Les investisseurs doivent notamment pouvoir évaluer facilement si un placement respecte avec cohérence les critères d'exclusion comme l'énergie nucléaire ou les armes. Pour ses fonds Futura, Raiffeisen travaille avec la matrice FNG et est l'un des premiers prestataires à avoir publié les profils établis. Cosignataire du Code de transparence Erosif applicable aux fonds de développement durable, Raiffeisen informe en outre régulièrement les investisseurs des critères et processus de placement relatifs aux fonds Futura. Cette grande transparence donne aux investisseurs une bonne visibilité dans le segment.

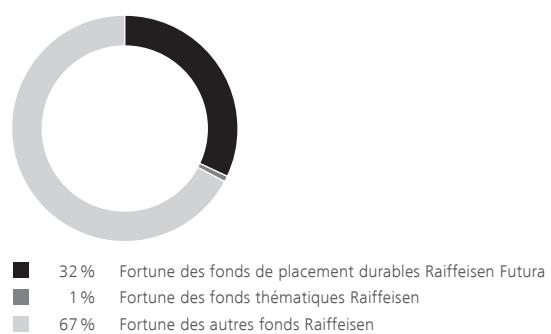
Investir de façon responsable et durable implique également l'exercice des droits de vote. Aussi, les droits de vote de toutes les entreprises suisses contenues dans les fonds Raiffeisen Futura sont-ils exercés conformément aux recommandations de la Fondation Ethos. Raiffeisen Caisse de retraite a également remis ses droits de vote à Ethos.

Dans le domaine de la prévoyance, les clients complètent un profil d'investisseur. Cela permet de garantir que les placements correspondent à la propension au risque du client ainsi qu'à sa capacité de risque.

Un engagement multiple dans les placements durables

Raiffeisen détient une participation dans responsAbility Social Investments AG, dont elle est l'une des organisations fondatrices, et siège, en sa qualité d'actionnaire, au conseil d'administration. responsAbility est l'un des premiers gestionnaires de fortune mondiaux dans le domaine des Social Investments, et gère plus d'un milliard de francs en placements durables. Avec ses produits de placement, l'entreprise procure aux personnes situées à la base de la pyramide mondiale des revenus un accès à des marchés, informations et services importants pour leur développement. L'accent est mis sur la microfinance, le commerce équitable, les médias indépendants, la santé et l'éducation. responsAbility a lancé, fin 2011, le premier «Fair Trade Fund» au monde. Ce fonds soutient les petits paysans des pays en développement et leur ouvre de nouvelles perspectives. Les investisseurs profitent, à leur tour, de la possibilité d'investir dans le commerce équitable, un marché en forte croissance.

Répartition de la fortune des fonds de placement Raiffeisen



RESPECT DE LA DIVERSITE

Raiffeisen applique une culture d'entreprise qui respecte la diversité des collaborateurs, emploie leurs talents de manière optimale et exploite les potentiels. L'égalité homme-femme et la création d'un environnement de travail dans lequel les collaborateurs de toute génération peuvent se développer sont notamment des aspects importants.

Promotion de l'égalité des chances

Accroître la proportion de femmes à des postes de direction est un défi pour l'entreprise. Dans ce contexte, Raiffeisen a défini des objectifs quantifiables reflétant le succès des mesures mises en place: d'ici 2015, la part de

femmes parmi les cadres dirigeants et le management devra atteindre 30%.

Depuis 2008, l'un des membres de la Direction de Raiffeisen Suisse est une femme. La part de femmes dans le management s'élevait en 2012 à 22%. Des modèles de temps de travail flexibles ont été mis en place, pour les cadres dirigeants également, il y a déjà plusieurs années. Chez Raiffeisen Suisse, 17% des cadres travaillent à temps partiel. Raiffeisen leur permet de faire carrière tout en préservant leur équilibre travail-vie privée. Les raisons de travailler à temps réduit sont généralement liées à la famille, au perfectionnement professionnel ou à la pratique d'un sport d'élite. Les collaborateurs dont le degré d'occupation est de 60% ou plus ont les mêmes possibilités de perfectionnement que les collaborateurs à temps plein. La Banque est, elle aussi, gagnante à plusieurs égards: attrait comme employeur, capacité d'innovation et compétitivité accrues, diminution des absences et fidélisation de collaborateurs qualifiés. Cette dernière qualité se traduit notamment dans la durée moyenne d'appartenance à l'entreprise de 8,5 ans. Le taux de fluctuation reste faible.

La possibilité de concilier famille et emploi est un critère de qualité de Raiffeisen, qui se reflète dans le bilan social au niveau des dépenses. L'entreprise finance notamment les mesures suivantes: semaines de vacances pour les enfants des collaborateurs qui aident les parents exerçant une activité professionnelle; un congé paternité de quinze jours, soit plus que prescrit par la loi; la possibilité de prendre jusqu'à cinq jours de congés payés en cas de maladie d'un enfant; l'assurance de retrouver un poste à une fonction adéquate après le congé maternité si le degré d'occupation est d'au moins 60%.

Le partenariat entre Raiffeisen Suisse et l'organisation de femmes actives «Business and

Bilan social du Groupe Raiffeisen (sans Notenstein)

	2012	2011
Total collaborateurs	9'807	9'770
dont postes à temps plein	6'693	6'733
dont postes à temps partiel	3'114	3'037
Total membres du CA	2'057	2'157
dont femmes	388	399
Total femmes	5'248	5'234
dont cadres	960	940
Total hommes	4'559	4'536
dont cadres	2'768	2'731
Total apprentis	807	768
dont femmes	455	416
dont hommes	352	352
Ancienneté moyenne en années	8,5	7,9
Age moyen des collaborateurs en années	39,8	38,4
Taux de fluctuation (y compris mutations au sein du Groupe) en %	10,0	10,1
Dépenses pour la garde d'enfants en francs (uniquement Raiffeisen Suisse)	423'500	458'000
Retour au travail après un congé maternité en %	78,6	–
Dépenses pour le perfectionne- ment en francs	14'314'717	–

Professional Women», présente dans le monde entier, incite les collaboratrices à se regrouper et à créer des réseaux. Cette organisation s'emploie notamment à soutenir les femmes dans leur profession, leur carrière et leur développement personnel en les encourageant de manière ciblée. Raiffeisen favorise aussi le retour à la vie professionnelle de femmes qualifiées. Elle finance le cours «Women back to Business» de l'Université de Saint-Gall, sanctionné par un certificat, et fait ainsi un geste supplémentaire en faveur de la conciliation travail et famille.

Perfectionnement de tous les collaborateurs et de toutes les générations

La promotion de tous les collaborateurs et de leur perfectionnement professionnel continu constitue un élément central de la culture d'entreprise de Raiffeisen. Les collaborateurs de Raiffeisen peuvent profiter directement de l'expérience du management dans le cadre d'un programme de mentoring structuré. A cet effet, Raiffeisen met les collaborateurs qui le souhaitent en relation avec un mentor. Depuis six ans, les membres de la Direction, y compris son président Pierin Vincenz, participent à ce programme de mentoring en tant qu'acteurs. Ils prennent ainsi le temps de transmettre au management de demain leur riche expérience professionnelle.

La politique de personnel pratiquée par Raiffeisen est orientée vers une relation à long terme avec les collaborateurs. Raiffeisen dispose d'un système d'évaluation des performances transparent et s'appuyant sur une large base. Il comprend une évaluation régulière de la performance de l'ensemble des collaborateurs selon des critères modernes, notamment la réalisation des objectifs, mais aussi l'acquisition de compétences comme l'aptitude à travailler en équipe ou à diriger. Les entretiens périodiques d'évaluation de la performance sont obligatoires pour les collaborateurs de tous les échelons de direction et

de toutes les fonctions. L'évaluation annuelle de la performance est prise en compte pour définir la part variable du salaire. La qualité de la fixation d'objectifs et la formation des cadres dirigeants sont donc particulièrement importantes. Raiffeisen forme tous ses cadres dirigeants aux thèmes de la fixation d'objectifs, de l'évaluation de la performance et des entretiens de feed-back appropriés. Les collaborateurs performants sont identifiés et intégrés dans la planification de la succession. Le développement des cadres et du management se fait par le biais d'offres de formation progressives.

La formation des apprentis revêt pour Raiffeisen une importance centrale. En tant qu'important employeur pour les jeunes en Suisse, Raiffeisen assume une responsabilité sociale. L'évolution rapide des conditions générales (démographie, formation et fragmentation) impose un ajustement des structures destinées à la relève: outre l'apprentissage commercial, d'autres voies de formation (stages pour les élèves d'écoles professionnelles supérieures, trainee, réorientations professionnelles) sont encouragées pour l'entrée dans la vie professionnelle.

Dans le cadre de la gestion de la santé en entreprise, un conseil social externe a été instauré pour tous les collaborateurs du Groupe Raiffeisen. Cette offre gratuite s'adresse aux collaborateurs qui recherchent un conseil et un soutien pour des problèmes privés. D'autres offres comme la prévention en matière de santé sont prévues.

Afin de profiter d'une large structure d'âge, Raiffeisen encourage l'engagement et la performance à long terme de l'ensemble des collaborateurs. Pour ce faire, elle met en place une gestion des générations qui ancre la promotion des collaborateurs de tout âge dans la culture d'entreprise et les processus de gestion. Il ne s'agit pas seulement de sensibilisation par des cours d'entraînement et des workshops ou

de formation à la gestion pluri-générationnelle, mais aussi de l'instauration de plateformes permettant le transfert de savoir-faire ciblé entre les générations. La mise en place de ces mesures reste une priorité pour la gestion de la durabilité, au-delà de l'exercice sous revue.

ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DU CLIMAT

Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre époque. En tant qu'entreprise comptant plus de 10'000 collaborateurs et un réseau de plus de 1'084 points bancaires, Raiffeisen a la responsabilité de réduire sa propre empreinte écologique. Elle l'assume et agit en conséquence.

Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen a posé les fondements d'une collecte automatisée à l'échelle du Groupe des principales données environnementales. Ce nouveau controlling énergétique a été mis en place par le CSR Management en milieu d'année. Raiffeisen se concentre sur les principaux facteurs d'émissions de CO₂ dans l'entreprise: l'électricité, l'énergie pour le chauffage et la climatisation ainsi que les déplacements professionnels. Raiffeisen veut réduire d'au moins 30% ses émissions de CO₂ d'ici 2016 (année de référence: 2012). A plus long terme, elle vise la neutralité carbone pour toute l'entreprise.

Depuis 2007, l'empreinte écologique de Raiffeisen Suisse et d'un groupe pilote de 28 Banques Raiffeisen est relevée régulièrement. A moyen terme, l'impact climatique de l'ensemble du parc immobilier des Banques Raiffeisen et sa réduction seront présentés en détail. Outre la mise en place du controlling énergétique, l'introduction d'un système d'information sur les bâtiments est ici essentielle. Ce système pose la base de la mise en œuvre d'une stratégie climatique à l'échelle du Groupe qui comprend les piliers suivants: optimisation de l'exploitation, investissements dans une infrastructure axée sur l'efficacité

énergétique, substitution par des sources d'énergie renouvelables et compensation des émissions restantes.

Données environnementales du Groupe Raiffeisen

Concernant ses données environnementales, Raiffeisen se concentre actuellement sur la consommation d'énergie dans les bâtiments (électricité, chauffage et climatisation) ainsi que sur les déplacements professionnels (voitures, transports publics). Les ressources ainsi consommées représentent près de 80% de l'empreinte énergétique de Raiffeisen.

L'accent est mis sur la simplification de la collecte des données et son extension à l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Grâce à la collaboration avec un partenaire externe, la consommation énergétique est relevée directement par les entreprises d'approvisionnement et analysée pour Raiffeisen. Le nombre de sites concernés est passé en 2012 de 35 à 173 et va encore augmenter. Dans une prochaine étape, la collecte des données environnementales au niveau du Groupe sera étendue à d'autres ressources comme l'eau, les déchets ou le papier.

La consommation énergétique de Raiffeisen était en 2012 de 82,4 millions de kWh, dont 38,4 millions pour la consommation en électricité et 44,1 millions pour les autres sources d'énergie, soit 9'570 kWh d'énergie et 4'450 kWh d'électricité par collaborateur et par an. Les déplacements professionnels représentent en cumulé 6,81 millions de kilomètres, dont 26% effectués avec les transports publics et 74% en voiture. Cela représente une distance de 790 kilomètres par collaborateur.

Données environnementales 2012 de Raiffeisen (sans Notenstein)

Catégorie	Unité	Raiffeisen Suisse	Banque Raiffeisen (groupe pilote)	Extrapolation (Banques non recensées)	Groupe Raiffeisen (total)	Groupe Raiffeisen (total) par unité de personnel
Energie dans les bâtiments (total)	kWh	14'867'000	6'149'000	61'424'000	82'440'000	9'570
dont électricité	kWh	11'823'000	4'124'000	22'407'000	38'354'000	4'450
dont énergie fossile	kWh	2'888'000	1'825'000	28'861'000	33'574'000	3'900
dont chauffage à distance	kWh	156'000	200'000	10'155'000	10'511'000	1'220
Déplacements professionnels (total)	km	4'676'000	1'496'000	641'000	6'813'000	780
dont transports publics (train, bus, tram)	km	1'061'000	484'000	207'000	1'752'000	200
dont véhicules Raiffeisen	km	1'490'000	–	–	1'490'000	170
dont décomptés en note de frais (voiture)	km	2'124'000	1'012'000	434'000	3'570'000	410
Emissions de gaz à effet de serre résultant de la consommation d'énergie et des déplacements*	Tonnes éq.CO ₂	2'600	1'100	10'400	14'100	1,64
dont périmètre 1	Tonnes éq.CO ₂	–	–	–	7'700	–
dont périmètre 2	Tonnes éq.CO ₂	–	–	–	2'400	–
dont périmètre 3	Tonnes éq.CO ₂	–	–	–	4'000	–

* Sont prises en compte les sources d'émission issues de la consommation d'énergie et des déplacements professionnels chez Raiffeisen. Les trois périmètres définis sont:
 – Périmètre 1: émissions directes de gaz à effet de serre provenant de sources internes à l'entreprise elle-même, comme le chauffage ou les véhicules de l'entreprise
 – Périmètre 2: émissions indirectes de gaz à effet de serre résultant de la production d'énergie en dehors de l'entreprise, par exemple électricité et chauffage à distance
 – Périmètre 3: autres émissions indirectes de gaz à effet de serre en dehors de l'entreprise du fait de processus en amont ou en aval, comme les déplacements professionnels en train ou les étapes préliminaires à la fourniture en énergie

Le calcul des émissions de gaz à effet de serre est basé sur les facteurs émission 2010 des indicateurs du VfU et de la base de données Ecoinvent 2.1.

Les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble du Groupe Raiffeisen provenant de la consommation énergétique et des déplacements professionnels ont représenté 14'100 tonnes d'équivalents CO₂ – soit environ 1'640 kilogrammes d'équivalents CO₂ par collaborateur.

De nombreuses étapes jusqu'au tournant énergétique

Dans les différentes régions de Suisse, les Banques Raiffeisen ont aussi la responsabilité de montrer l'exemple en matière de durabilité écologique. Elles illustrent de multiples façons comment mettre en œuvre l'efficience énergétique et réduire la consommation d'énergies fossiles. La Banque Raiffeisen à Château-d'Œx, par exemple, a lancé un projet écologique novateur et exemplaire. Grâce à une technique de construction intelligente et à une isolation efficace, le bâtiment produit dans l'année plus d'énergie qu'il n'en consomme. Les investissements supplémentaires effectués dans le bâtiment seront amortis dans dix ans. A Turbenthal et Ilanz, des contrats d'achat fermes avec les Banques Raiffeisen permettent l'exploitation de petites centrales efficaces sur le plan écologique, qui ne bénéficiaient autrement pas d'une demande suffisante. A Viège, la chaleur des eaux souterraines est utilisée et l'excédent revendu aux bâtiments voisins. La Banque Raiffeisen Région Burgdorf s'est vu décerner le label Or «Swiss Climate» pour ses efforts en matière de protection du climat. Elle a notamment réduit sa consommation d'énergie et de papier ainsi que les trajets en voiture, s'est dotée d'une installation photovoltaïque et a formé une «green team», ce qui lui permet de réduire à la fois ses coûts et ses émissions. C'est aussi le cas près de la gare d'Interlaken où cohabitent deux partenaires inhabituels: la Banque Raiffeisen Jungfrau et une auberge de jeunesse. Ce bâtiment neuf est une maison passive construite de manière écologique et bénéficiant du certificat Minergie P-Eco. Une plus-value considérable a ainsi été créée pour

cette station touristique. Si aucun changement d'affectation n'est possible, on utilise une source de substitution. A Zurich, sur le site Brandschenke, l'électricité utilisée par Raiffeisen Suisse provient à 100% de l'énergie hydraulique depuis 2012.

L'engagement des entreprises suisses pour le changement climatique est très important pour Raiffeisen. C'est pourquoi Raiffeisen est en Suisse, avec la fondation Ethos, le sponsor 2012 de la plus grande organisation mondiale d'investisseurs, le Carbon Disclosure Project. Raiffeisen est, en outre, cofondatrice et membre de la Fondation Suisse pour le Climat, qui soutient financièrement la contribution des PME à la protection du climat.

Mise en réseau intelligente du centre de services à Saint-Gall

Dans une banque, les plus grands consommateurs d'électricité sont les centres de calculs. Toutefois, les efforts dans l'informatique pour accroître l'efficience énergétique du centre de services de Saint-Gall ont porté leurs fruits: alors qu'un certain nombre d'études révèlent partout dans le monde un besoin croissant en énergie dans les centres de calcul, Raiffeisen est parvenue à réduire la consommation des siens. Les centres de calcul de Saint-Gall et de Gossau (SG) sont exemplaires même comparés à ceux d'autres secteurs.

La consommation d'énergie dans les centres de calcul provient principalement de deux facteurs: pour une moitié de l'infrastructure de serveurs informatiques, pour l'autre moitié de l'infrastructure du centre de calculs (par exemple: climatiseurs, alimentation électrique ininterrompue). Grâce à la virtualisation et à la consolidation cohérentes des systèmes, Raiffeisen est parvenue à réduire considérablement la production de chaleur des serveurs et donc le besoin d'air refroidi.

L'optimisation de l'infrastructure informatique a, en outre, permis à Raiffeisen de réduire son besoin d'espace. La surface ainsi libérée dans les centres de calculs est louée. En outre, la chaleur résiduelle produite par le centre de calculs de Raiffeisen permet de chauffer toute l'année l'eau à usage sanitaire pour les besoins du site de Saint-Gall et d'une cinquantaine de logements, magasins et restaurants des environs. A la saison froide, l'énergie est utilisée pour chauffer les locaux. Les voies d'accès des garages situés sous le siège de Saint-Gall ont permis de relier en 2012 deux autres bâtiments au réseau de rejets de chaleur.

L'externalisation du centre d'impression et d'envoi (CIE) de Raiffeisen, dont l'exploitation a été confiée à la société Trendcommerce (Suisse) AG, a encore optimisé la consommation d'énergie et de ressources permettant de réduire globalement les déchets sur l'ensemble du processus d'impression du Groupe. Le centre est l'un des plus modernes de Suisse.

RESPONSABILITE ET TRANSPARENCE

Un lien étroit avec l'économie et la société suisses

Depuis plus de cent ans, Raiffeisen s'engage pour l'économie et la société suisses. Le Groupe Raiffeisen connaît et soutient les marchés régionaux grâce au concours des Banques Raiffeisen locales, ce qui est particulièrement important dans certaines situations comme l'organisation de la succession dans les micro, petites et moyennes entreprises. En créant la fondation PMENext, Raiffeisen apporte une large contribution au renforcement de l'économie suisse. Avec PMENext, PME Capital SA et Investnet AG ainsi qu'avec des experts des différentes régions, Raiffeisen a constitué un réseau unique en Suisse, qui propose des services complets dans le domaine de la succession à la tête des entreprises. Pour Raiffeisen, une succession réussie signifie dans l'idéal une continuité sans risque de la relation client ou

l'ouverture d'une nouvelle relation client. Les entreprises fortes, ancrées régionalement profitent à la Suisse.

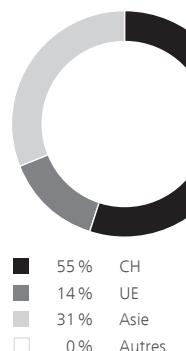
Une responsabilité sociale assumée

Raiffeisen veille aussi à assurer l'avenir économique de ses propres collaborateurs. La Raiffeisen Caisse de retraite a modifié ses bases techniques du fait des évolutions actuelles: perspectives de rendement en baisse pour les placements de capitaux et augmentation de l'espérance de vie des rentiers. Pour garantir durant cette phase le taux de couverture et donc les rentes, une contribution exceptionnelle de 80 millions de francs à la Caisse de retraite était nécessaire. Elle a été apportée à un tiers par Raiffeisen Suisse et aux deux tiers par les Banques Raiffeisen. Un engagement qui va dans le sens de l'économie nationale et souligne la conscience qu'a Raiffeisen de sa responsabilité sociale en tant qu'employeur.

Sauvegarde de la création de valeur en Suisse

Plus de la moitié des articles publicitaires achetés par Raiffeisen Suisse sont fabriqués en Suisse (42%) ou dans l'UE (9%). Les articles générant le plus gros chiffre d'affaires sont aujourd'hui déjà produits en Suisse (55%) ou

Chiffre d'affaires des achats/ventes en fonction du lieu de production en %



dans l'UE (14%). Ce sont surtout les petits cadeaux publicitaires fabriqués en grande quantité et à faible coût qui proviennent d'Asie, un choix lié au fait qu'il n'existe souvent plus en Europe de fabricant pour ce type de produits. Les acheteurs chez Raiffeisen évaluent l'ensemble du processus de production, tenant habituellement compte des matières entrant dans la composition, de la consommation d'énergie, des moyens de transport, de l'emballage, de la durée de vie et de l'élimination. Les fournisseurs nationaux de Raiffeisen Suisse s'engagent, en outre, à respecter certaines normes, notamment celles de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les Banques Raiffeisen investissent encore chaque année près de 150 millions de francs dans leurs bâtiments. En règle générale, au moins 80% de cette somme reste dans la région concernée, ce qui contribue massivement à soutenir l'artisanat local et à la création de valeur sur place.

L'art dans la construction

Responsabilité, lien et enracinement sont des valeurs importantes de la culture d'entreprise de Raiffeisen, qui transparaissent également dans l'engagement dans le domaine de l'art et de la culture. Raiffeisen s'implique fortement pour faire entrer l'art dans l'espace public et le rendre plus accessible. Le salon urbain de Pipilotti Rist et Carlos Martinez à Saint-Gall est le plus connu des projets d'art dans la construction au sein du Groupe Raiffeisen. Ce chef-d'œuvre d'architecture urbaine a vu le jour en 2005 en étroite collaboration avec la Ville de Saint-Gall. Après avoir été agrandi et rénové, le salon urbain occupe aujourd'hui 6'282 m².

Beaucoup de Banques Raiffeisen offrent à des artistes suisses la possibilité d'exprimer leur talent au sein de leurs locaux bancaires. Les espaces clients, les extérieurs des bâtiments ou les salles de conseil sont réaménagés de manière originale et confèrent à la Banque

une identité toute particulière, qui la rend unique. L'inventaire des projets d'art dans la construction des Banques Raiffeisen a été initié durant l'exercice sous revue. Il vise à rendre les œuvres d'art accessibles à un public plus vaste et à présenter les réalisations de manière groupée.

Engagement pour l'art et la culture

Pour qu'un art de qualité puisse se développer, il faut que les bonnes conditions soient réunies. Raiffeisen soutient donc plusieurs projets d'intermédiation dans le monde culturel suisse. Elle finance notamment le programme d'initiation à l'art de la Kunsthalle de Saint-Gall et soutient le «Kunstbulletin», l'organe de la Société Suisse des Beaux-Arts fondée en 1839. Ces soutiens ne sont pas liés à des projets précis; ils profitent au travail de fond de ces établissements.

Raiffeisen encourage, en outre, de jeunes artistes suisses en achetant dix à quinze œuvres sélectionnées par un jury de spécialistes avant de les revendre aux enchères de bienfaisance de Raiffeisen. Les œuvres sont adjugées au plus offrant et le produit de la vente est reversé entièrement à une institution culturelle. En 2012, il est allé à l'Union suisse des arts pour la jeunesse (kkj). Durant l'exercice sous revue, les enchères de bienfaisance de Raiffeisen se sont déroulées à Zurich, à l'espace artistique Walcheturm, et ont attiré 180 visiteurs.

Les sociétaires Raiffeisen peuvent visiter gratuitement plus de 450 des plus beaux et plus importants musées de Suisse sur présentation de leur carte Raiffeisen Maestro, MasterCard ou Visa Card, et ce accompagnés de jusqu'à cinq enfants. Chaque année, cette offre est utilisée au moins 645'000 fois. Raiffeisen contribue clairement à la transmission de l'héritage culturel et accroît considérablement le nombre de visiteurs dans les musées.

Engagement multiple pour la Suisse

«Raiffeisen Volunteers – engagés dans toute la Suisse» est une initiative unique dans le secteur des services financiers. Plateforme en ligne disponible pour tout le Groupe depuis 2011, elle met à l'honneur le bénévolat. Raiffeisen donne ainsi une visibilité à l'engagement et à la compétence de ses collaborateurs, favorise l'échange de savoir-faire et encourage à présenter les réalisations bénévoles effectuées. En 2012, plus de 43'000 heures de travail bénévole ont été accomplies, en dehors ou pendant le temps de travail. La plateforme «Raiffeisen Volunteers» a été présentée en 2012 comme exemple de «Good Practice» lors de l'International Sustainability Conference organisée tous les trois ans à Bâle.

Raiffeisen promeut en outre, sur plus de 1'000 sites, des associations qui s'engagent pour la diversité culturelle, sportive et sociale. Grâce à ce soutien, les juniors du FC Lugano ou les jeunes espoirs de Ski Valais, par exemple, peuvent développer leur talent. Le Groupe Raiffeisen s'engage aussi pour «SwissSkills». La fondation, qui regroupe les principaux établissements de formation professionnelle, renforce le système éducatif dual avec des activités comme les Championnats Suisses des Métiers ainsi qu'en servant de plateforme de communication. Elle motive les jeunes à se dépasser.

La Fondation du Centenaire Raiffeisen, créée en 2000 à l'occasion du centième anniversaire de la Banque, soutient des projets d'intérêt public en Suisse. Concrètement, elle promeut l'éthique dans l'économie, l'entraide d'utilité publique et les œuvres culturelles d'importance régionale ou nationale. En 2012, la Fondation a versé des subventions pour un montant total de 250'000 francs.

Un engagement politique transparent

Raiffeisen est la première banque suisse à avoir adopté un concept transparent pour le

financement de partis. Au total, 246'000 francs ont été mis à la disposition des 246 membres du Conseil national et du Conseil des Etats pendant l'exercice sous revue. Cette somme est partagée à parts égales entre les deux chambres. Les partis reçoivent ainsi 615 francs par mandat au Conseil national et 2'674 francs par mandat au Conseil des Etats. Cette contribution est accordée à tous les partis représentés au Parlement sans distinction.

Raiffeisen s'engage aussi au sein de la Communauté d'intérêts (CI) des entreprises coopératives, de la CI des banques axées sur le marché intérieur, mais aussi à travers le lobbying classique. La première conférence de la CI des entreprises coopératives s'est déroulée en 2012, lors de l'Année internationale des coopératives décrétée par l'ONU. 700 participants ont discuté de la durabilité du modèle d'affaires coopératif dans le contexte des mutations économiques actuelles. La CI des entreprises coopératives fait avancer la recherche et la connaissance sur les coopératives et s'engage pour une défense de leurs intérêts politiques et une meilleure communication. Raiffeisen en est membre fondateur avec la Allgemeine Baugenossenschaft Zürich (la Coopérative générale de construction zurichoise), Fenaco, La Mobilière et Mobility.

Gouvernance d'entreprise

La démocratie coopérative renforce Raiffeisen

La gouvernance d'entreprise désigne les principes régissant l'organisation d'entreprise ainsi que les instruments de gestion et les mesures de contrôle. Ce système de conduite est gage de clarté, de fiabilité et de stabilité; il permet d'assumer pleinement les responsabilités envers la clientèle et la société.

Les principales réglementations régissant la gouvernance d'entreprise du Groupe Raiffeisen sont consignées dans des documents contraignants tels que les statuts, les règlements d'administration et d'organisation, ainsi que dans diverses directives et instructions. Un système électronique de réglementations reprend la totalité des lois et documents pertinents pour la conduite des affaires, notamment les statuts, règlements, instructions, catalogues de produits, formulaires et descriptions de processus. Les contraintes réglementaires et les obligations prudentielles de documentation sont ainsi clairement consignées. Ce soutien électronique permet de centraliser le traitement et l'adaptation des nouveaux thèmes, processus et produits, et de les mettre directement à la disposition de tous les collaborateurs. En fin de compte, ce sont les clients qui profitent d'un service encore plus rapide, ciblé et global.

Le rapport ci-après se fonde essentiellement sur le «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise» émis par economiesuisse ainsi que sur la Directive Corporate Governance (DCG) de la SIX Swiss Exchange. Pour Raiffeisen, ces documents ne présentent pas de caractère contraignant, mais leur application par analogie à une société non cotée en bourse s'avère judicieuse pour un certain nombre de thèmes. Une attention toute particulière est portée à l'organisation coopérative du Groupe Raiffeisen. Les différents niveaux de décision et de compétence sont également présentés et expliqués. Sauf indication contraire, toutes les données fournies se rapportent au 31 décembre 2012.

STRUCTURE DU GROUPE RAIFFEISEN

Les sociétés Notenstein Banque Privée SA et RAInetworks Pte. Ltd. sont des filiales à 100% de Raiffeisen Suisse; PME Capital SA et Investnet AG sont détenues, quant à elles, à hauteur de 60%.

Le Groupe Raiffeisen détient, par ailleurs, une participation de 21,58% dans la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA, et Raiffeisen Suisse une autre de 25,53% dans Aduno Holding SA. Le Groupe dispose ainsi de deux fondations autonomes pour le placement des capitaux des 2^e et 3^e piliers. Dans le tableau à la page 52, les participations secondaires ne sont pas présentées individuellement.

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Le 27 janvier 2012, Raiffeisen Suisse a repris Notenstein Banque Privée SA, établissement dans lequel a été transférée l'activité non américaine de la Banque Wegelin.

Fusions de Banques Raiffeisen

A la suite de fusions, le nombre de Banques Raiffeisen autonomes sur les plans juridique et organisationnel est passé de 328 à 321 au cours de l'exercice sous revue. Les fusions ont été décidées sur la base de considérations économiques liées à l'exploitation et au marché. Grâce à l'évolution constante des structures, les Banques Raiffeisen sont en mesure de s'adapter de manière optimale à leurs marchés régionaux. Le nombre de Banques Raiffeisen autonomes continuera de diminuer légèrement au cours des prochaines années.

alors que celui des agences devrait rester quasiment inchangé.

Expansion des sites Raiffeisen

Notre présence s'est encore renforcée dans les agglomérations urbaines. En effet, les Banques Raiffeisen ont ouvert au total 7 nouvelles agences en 2012.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU GROUPE RAIFFEISEN

Il existe quatre niveaux de décision et de compétence chez Raiffeisen.

Les 321 Banques Raiffeisen et leurs 1'057 points bancaires au total (sans les succursales de Raiffeisen Suisse) constituent des coopératives autonomes sur les plans juridique et organisationnel; elles sont dotées d'un conseil d'administration élu par leurs soins et d'un organe de révision indépendant. Les sociétaires sont les propriétaires des Banques Raiffeisen. L'assemblée générale ou l'assemblée des délégués locale élit les membres du conseil d'administration. Ces derniers garantissent un juste équilibre entre les intérêts des Banques Raiffeisen et ceux des sociétaires. Les Banques Raiffeisen sont propriétaires à 100% de Raiffeisen Suisse.

Les Banques Raiffeisen sont regroupées en 22 fédérations régionales organisées en associations (voir page 56). Les fédérations assurent une fonction de relais entre Raiffeisen Suisse et les diverses Banques Raiffeisen. Elles sont notamment chargées de l'organisation de l'élection des délégués pour l'Assemblée des délégués de Raiffeisen Suisse, du déploiement coordonné des activités publicitaires régionales, de la réalisation de formations pour les Banques Raiffeisen ainsi que de la préservation et de la représentation des intérêts des Banques Raiffeisen face aux associations économiques et autorités cantonales.

Raiffeisen Suisse est une société coopérative. Toute banque organisée en coopérative peut s'y affilier à condition d'adopter les statuts types des Banques Raiffeisen ainsi que les statuts et règlements de Raiffeisen Suisse. Raiffeisen Suisse assume la responsabilité de la politique et de la stratégie commerciales du Groupe Raiffeisen et fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe, dont elle défend les intérêts nationaux et internationaux. En outre, elle gère directement six succursales actives dans le domaine des opérations de la clientèle.

La Commission spécialisée des Banques Raiffeisen est un organe consultatif supplémentaire (ne figure pas sur le graphique). Les fédérations régionales y disposent chacune

Sociétaires

(particuliers, sociétés en commandite et en nom collectif inscrites au registre du commerce, personnes morales)

↓
Assemblée générale ou
Assemblée des délégués

321 Banques Raiffeisen (sociétés coopératives)
Organes: assemblée générale, conseil d'administration, direction, organe de révision au sens du Code des obligations

↓
22 fédérations régionales
(associations)

↓
Assemblée des
délégués

Raiffeisen Suisse (société coopérative)
Organes: Assemblée des délégués, Conseil d'administration, Direction, organe de révision au sens du Code des obligations

Sociétés du Groupe

Sociétés	Activités	Propriétaires
Banques Raiffeisen	<ul style="list-style-type: none"> ■ Opérations bancaires ■ Opérations de détail principalement ■ Opérations hypothécaires et d'épargne traditionnelles ■ Opérations avec la clientèle entreprises ■ Prestations du trafic des paiements ■ Opérations sur titres et fonds de placement ainsi que leasing de biens de consommation 	Sociétaires
Raiffeisen Suisse	<ul style="list-style-type: none"> ■ Politique et stratégie commerciales ainsi que centre de compétences pour le Groupe Raiffeisen ■ Gestion des risques ■ Exercice de la fonction de banque centrale (péréquation financière, maintien de la liquidité et refinancement) ■ Opérations bancaires (essentiellement opérations interbancaires et négoce de titres) ■ Direction des succursales ■ Information, conseil et assistance aux Banques Raiffeisen notamment dans les domaines suivants: conduite, marketing, gestion, informatique, construction, formation, ressources humaines et droit 	Banques Raiffeisen
Notenstein Banque Privée SA	Banque privée	Raiffeisen Suisse
PME Capital SA	Opérations de financement, financements mezzanine et participations dans des PME	Raiffeisen Suisse
Investnet AG	Conseil aux entreprises, intermédiation de participations	Raiffeisen Suisse
RAInetworks Pte. Ltd.	Achat de matériel de bureau, licences de logiciels	Raiffeisen Suisse
Fondation Raiffeisen de libre passage	Comptes de libre passage pour garantir la prévoyance professionnelle (2e pilier)	
Fondation de prévoyance Raiffeisen	Epargne-prévoyance individuelle fiscalement privilégiée (3e pilier)	

d'un siège et Raiffeisen Suisse d'un siège par département. La Commission spécialisée évalue les thèmes, objectifs et projets stratégiques dans la perspective des Banques Raiffeisen et les classe par ordre de priorité en fonction des travaux préparatoires de la Direction de Raiffeisen Suisse. Elle désigne par ailleurs les représentants des Banques Raiffeisen au sein des divers comités de pilotage de Raiffeisen Suisse et veille à l'implication des Banques Raiffeisen dans les projets menés au niveau du Groupe.

Principales participations

Dans l'annexe 3 («Indications sur les principales participations», voir page 94) figurent toutes les participations importantes du Groupe Raiffeisen avec indication de leur raison sociale, siège, capital et parts aux voix.

Sociétaires prépondérants

Conformément au Code des obligations suisse, le droit de vote d'un sociétaire est limité à une voix, indépendamment du nombre de parts sociales détenues. En outre, les statuts stipulent qu'un sociétaire ne peut détenir plus de 20'000 francs du capital social d'une Banque Raiffeisen. Dans le Groupe Raiffeisen, aucun sociétaire ne détient ainsi plus de 5% du capital ou des droits de vote.

Participations croisées

Les sociétés du Groupe Raiffeisen ne détiennent aucune participation croisée.

STRUCTURE DU CAPITAL ET

RESPONSABILITÉS

Structure du capital

Le capital social du Groupe Raiffeisen s'élève à 616,1 millions de francs. Sa composition détaillée ainsi que les modifications intervenues durant l'exercice sous revue figurent dans l'annexe 10 «Justification des capitaux propres», page 100.

Modifications du capital

Le sociétariat auprès d'une Banque Raiffeisen et, partant, les droits et obligations y afférents sont étroitement liés à la personne de l'acquéreur. C'est pourquoi les parts ne peuvent en principe pas être revendues ou transférées. Les sociétaires quittant Raiffeisen ont droit au remboursement de leurs parts sociales à la valeur intrinsèque, mais au plus à la valeur nominale. Ce n'est qu'après l'approbation des comptes annuels du quatrième exercice consécutif à l'extinction du sociétariat que le remboursement est autorisé, sauf si des versements d'un montant identique sont effectués pour acquérir de nouvelles parts sociales. Les parts sociales sont rémunérées à 6% maximum.

Le modèle coopératif de Raiffeisen prévoit la théaurisation des bénéfices. Cela signifie qu'à l'exception de la rémunération des parts sociales, le bénéfice annuel n'est pas distribué, mais utilisé pour renforcer les capitaux propres du Groupe.

Un modèle sûr

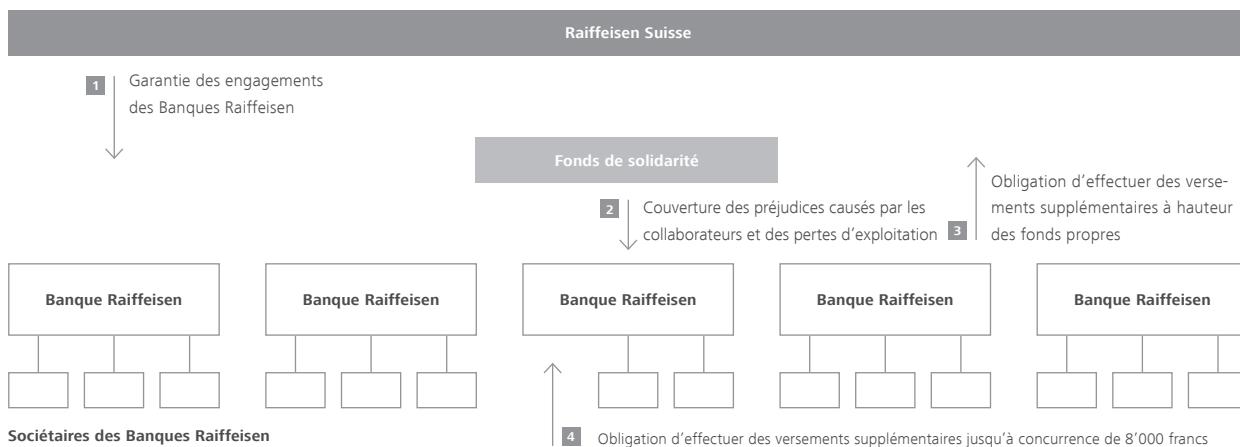
Le modèle d'affaires de Raiffeisen, sa politique commerciale, son importante dotation en fonds propres ainsi que le pouvoir de codécision des sociétaires offrent aux clients Raiffeisen une sécurité pleine et entière. Le système Raiffeisen constitue un fondement fiable et durable pour toutes les activités bancaires dans l'intérêt des clients.

Responsabilités

Pour se prémunir contre des pertes financières, le Groupe Raiffeisen a pris soin d'ancrer dans ses statuts un dispositif de sécurité équilibré reposant sur la responsabilité mutuelle. L'union des coopératives représente une communauté forte et solidaire de destins et de risques. Raiffeisen Suisse est en mesure, avec le Fonds de solidarité, de couvrir les préjudices et pertes d'exploitation excédant les capacités de ses membres (voir graphique ci-après).

1 Responsabilité de Raiffeisen Suisse envers les Banques Raiffeisen

En sa qualité d'organisation faîtière, Raiffeisen Suisse se porte garante de tous les engagements des Banques Raiffeisen et donc du Groupe Raiffeisen dans son ensemble. Elle dispose, pour ce faire, de capitaux propres à hauteur de 1'326,9 millions de francs. Conformément aux statuts de Raiffeisen



Suisse, les Banques Raiffeisen sont tenues de souscrire une part sociale de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs de total du bilan. Envers Raiffeisen Suisse, il en résulte un engagement de versement de 1,5 milliard de francs, dont 850 millions sont libérés. Raiffeisen Suisse est habilitée à exiger à tout moment des Banques Raiffeisen le règlement des engagements non libérés qui s'élèvent à 694,4 millions de francs.

2 Fonds de solidarité

Au sens classique de la philosophie de solidarité chez Raiffeisen, le Fonds de solidarité est une réserve destinée à couvrir les risques à l'échelle de l'organisation toute entière. Il couvre essentiellement les pertes d'exploitation des Banques Raiffeisen. Il est alimenté par les contributions annuelles des Banques et des succursales de Raiffeisen Suisse. La fortune libre du Fonds se monte à 344,8 millions de francs.

3 Obligation des Banques Raiffeisen envers Raiffeisen Suisse d'effectuer des versements supplémentaires

Selon l'art. 871 CO, les Banques Raiffeisen sont tenues d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de leurs fonds propres, qui sont composés des capitaux propres déclarés et des réserves latentes, sans prise en compte de l'obligation d'effectuer des versements supplémentaires de leurs sociétaires. L'obligation des Banques

Raiffeisen envers Raiffeisen Suisse d'effectuer des versements supplémentaires représente 9,9 milliards de francs.

4 Obligation des sociétaires envers leur Banque Raiffeisen d'effectuer des versements supplémentaires

S'il ressort du bilan annuel d'une Banque Raiffeisen que le capital social n'est plus couvert, les sociétaires sont tenus d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de 8'000 francs en vertu de l'art. 871 CO. L'obligation des sociétaires d'effectuer des versements supplémentaires représente au total 14 milliards de francs (voir annexe 10 «Justification des capitaux propres», page 100). Au cours de la longue histoire de Raiffeisen, l'obligation d'effectuer des versements supplémentaires des sociétaires des Banques Raiffeisen n'a encore jamais été sollicitée. Elle n'entrerait en application qu'en tout dernier recours, une fois épuisées toutes les mesures décrites précédemment et les moyens de l'ensemble du Groupe Raiffeisen.

Droit de Raiffeisen Suisse envers les Banques Raiffeisen d'émettre des directives

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, le Groupe Raiffeisen est tenu de satisfaire aux dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités sur une base consolidée. Les Banques Raiffeisen sont libérées de l'obligation de satisfaire à ces exigences sur une base individuelle. Ceci est autorisé en raison du regroupement des Banques Raiffeisen dans une organisation centrale qui garantit tous les engagements, ainsi que du règlement sur l'exercice du droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives applicables aux Banques Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille en permanence l'évolution de la situation globale des Banques Raiffeisen, en particulier eu égard aux fonds propres, à la situation de

Evolution du capital du Groupe Raiffeisen

(en mio. CHF)	2012	2011	2010	2009
Capital social	616	599	570	536
Réserves de bénéfice	9'245	8'681	8'084	7'447
Bénéfice du Groupe	635	595	627	645
Total	10'496	9'875	9'281	8'628

rendement, aux liquidités et à la répartition des risques. Si une Banque Raiffeisen connaît ou risque de connaître un développement défavorable, Raiffeisen Suisse lui apporte son soutien dans la définition et la mise en œuvre de mesures adéquates. Dans les situations particulièrement critiques, Raiffeisen Suisse dispose d'un droit de proposition portant sur l'organisation, la gestion de l'entreprise et du personnel, et elle est, le cas échéant, habilitée à émettre des directives en la matière.

ORGANES DE RAIFFEISEN SUISSE

Assemblée des délégués de Raiffeisen Suisse

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de Raiffeisen Suisse. Chaque fédération régionale nomme deux délégués. L'attribution des délégués se fait en fonction du nombre de Banques Raiffeisen de chaque fédération régionale, du nombre de sociétaires et du total du bilan de toutes les Banques par fédération régionale. L'Assemblée des délégués compte actuellement 167 représentants.

Ses attributions sont notamment déterminées comme suit:

- modification des statuts de Raiffeisen Suisse;
- promulgation des statuts types des Banques Raiffeisen;
- promulgation de la charte et des principes de la politique du Groupe Raiffeisen à long terme;
- promulgation des principes de financement et du règlement concernant les contributions des Banques Raiffeisen à Raiffeisen Suisse;
- approbation du rapport de gestion, du compte de pertes et profits, du bilan ainsi que de l'affectation du bénéfice disponible au bilan de Raiffeisen Suisse;
- élection et révocation du Conseil d'administration, de son président et de l'organe de révision pour Raiffeisen Suisse et désignation de l'organe de révision à élire par les Banques Raiffeisen au sens du Code des obligations.

Conseil d'administration

de Raiffeisen Suisse

Les fonctions clés du Conseil d'administration sont axées sur le développement stratégique du Groupe ainsi que sur la gestion financière et la haute surveillance de Raiffeisen Suisse et de la Direction.

Le Conseil d'administration se compose actuellement de onze membres. Certains occupent déjà un poste dans un organe d'une Banque Raiffeisen, tandis que d'autres n'exercent aucune autre fonction au sein du Groupe, ce qui garantit la représentation des qualifications et des expériences professionnelles les plus diverses (sur les plans politique, économique et social) au sein de cet organe de direction.

Aucun membre du Conseil d'administration n'a été engagé chez Raiffeisen Suisse au cours des trois dernières années. En outre, aucun membre du Conseil d'administration n'est lié à Raiffeisen Suisse par une relation d'affaires notable ayant le caractère légal d'un mandat.

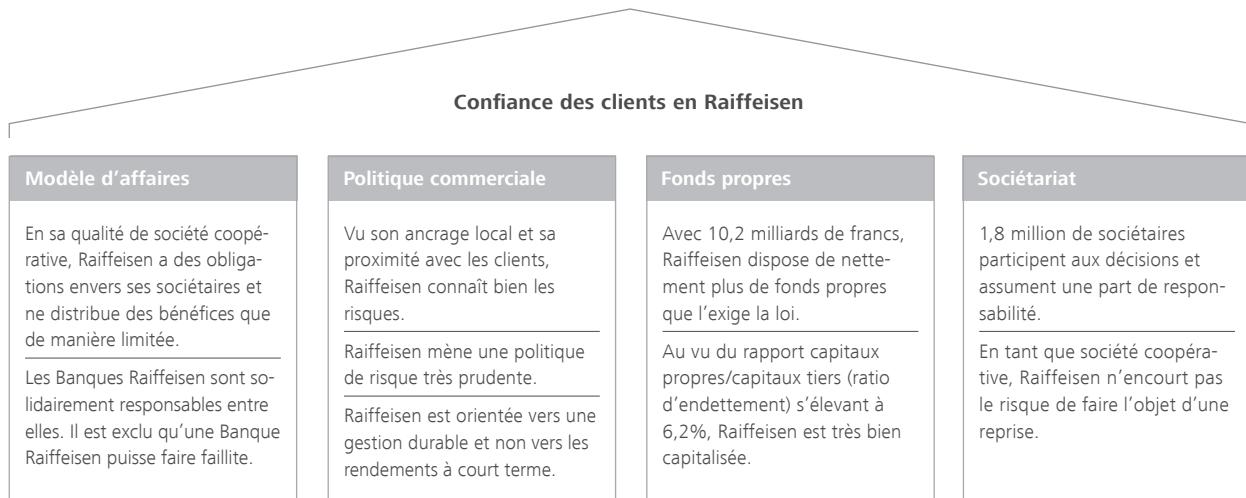
Composition, élection et durée du mandat
Le Conseil d'administration se compose de neuf à douze membres. Une représentation adéquate des régions linguistiques et des divers organes des Banques Raiffeisen constitue un critère essentiel pour sa composition. En principe, la moitié du Conseil d'administration doit être composée de représentants des Banques Raiffeisen.

Chaque membre du Conseil d'administration est élu pour un mandat de deux ans (mandat en cours: 2012 à 2014) et peut siéger pour une durée maximale de douze ans. Les membres du Conseil quittent leurs fonctions au terme du mandat au cours duquel ils atteignent l'âge de 65 ans.

Les fédérations régionales

Fédérations régionales	Présidents	Nombre de Banques affiliées
15 en Suisse alémanique		
Aargauer Verband der Raiffeisenbanken	Thomas Blunschi, Stetten	26
Berner Verband der Raiffeisenbanken	Peter Hunziker, Utzigen	23
Bündner Verband der Raiffeisenbanken	Hans Sprecher, Fanas	10
Deutschfreiburger Verband der Raiffeisenbanken	Daniel Perler, Wünnewil	7
Luzerner Verband der Raiffeisenbanken	Kurt Sidler, Ebikon	22
Oberwalliser Verband der Raiffeisenbanken	Hugo Berchtold, Stalden	9
Raiffeisenverband Nordwestschweiz	Peter Thüring, Aesch	14
Raiffeisenverband Ob- und Nidwalden	Theddy Frener, Sachseln	4
Raiffeisenverband Zürich und Schaffhausen	Elisabeth Pflugshaupt, Bertschikon	12
Schwyzer Verband der Raiffeisenbanken	Reto Purtschert, Küssnacht am Rigi	8
Solothurner Verband der Raiffeisenbanken	Roland Fürst, Gunzen	22
St.Galler Verband der Raiffeisenbanken	Stefan Dudli, Waldkirch	46
Thurgauer Verband der Raiffeisenbanken	Urs Schneider, Amlikon-Bissegg	18
Urner Verband der Raiffeisenbanken	Rolf Infanger, Flüelen	3
Zuger Verband der Raiffeisenbanken	Michael Iten, Oberägeri	8
6 en Suisse romande		
Fédération des Banques Raiffeisen de Fribourg romand	Christian Gapany, Morlon	11
Fédération genevoise des Banques Raiffeisen	Philippe Moeschinger, Thônenex	6
Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen	Philippe Plumey, Fahy	9
Fédération neuchâteloise des Banques Raiffeisen	Jean-Bernard Wälti, Coffrane	4
Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand	Jean-Michel Revaz, St-Léonard	19
Fédération vaudoise des Banques Raiffeisen	Bertrand Barbezat, Grandson	19
1 en Suisse italienne		
Federazione Raiffeisen del Ticino e Moesano	Mario Verga, Vacallo	27

Font partie de ces fédérations les Banques Raiffeisen ainsi que les succursales de Raiffeisen Suisse.



Organisation interne

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, au minimum toutefois quatre fois par an. Il s'est réuni sept fois en 2012 et a tenu plusieurs conférences téléphoniques. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents, et celles par voie de circulaire, à la majorité absolue de tous les membres. En cas d'égalité des voix, celle du président compte double. Les décisions sont consignées dans un procès-verbal. Le Conseil d'administration vérifie une fois par an ses propres activités en établissant un bilan de sa situation.

Les membres de la Direction prennent habituellement part aux séances du Conseil d'administration, de la Commission stratégique et d'indemnisation et de la Commission d'examen et des risques. Ils disposent d'une voix consultative et sont habilités à formuler des propositions.

Tâches du Conseil d'administration

Conformément au Code des obligations suisse, aux statuts et au règlement d'administration de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a pour principales tâches:

- de statuer sur l'admission ou l'exclusion de Banques Raiffeisen;
- de définir la politique commerciale du Groupe Raiffeisen, sa politique de risque ainsi que les règlements et attributions des compétences requis pour assurer la bonne direction de Raiffeisen Suisse;
- de nommer et de révoquer le président et les membres de la Direction, le responsable de la Révision interne et leurs suppléants;
- de choisir et de révoquer l'organe de révision prévu par la Loi sur les banques pour Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen;
- d'édicter les règlements nécessaires à la gestion des Banques Raiffeisen;
- de préparer l'Assemblée des délégués et d'en exécuter les décisions.

Le Conseil d'administration approuve par ailleurs les tâches, les stratégies, la planification financière et la présentation des comptes de Raiffeisen Suisse et des sociétés du Groupe. Il peut constituer d'autres commissions et leur confier des tâches ponctuelles ou permanentes. Les obligations et attributions des commissions permanentes sont consignées dans des règlements et récapitulées à la page 63.

Règlement des compétences

La délimitation des compétences entre le Conseil d'administration, ses commissions, le président de la Direction et la Direction est définie de façon détaillée dans les statuts (disponibles sur Internet à l'adresse www.raiffeisen.ch), le règlement d'administration et le règlement des compétences de Raiffeisen Suisse.

Instruments d'information et de contrôle

Le Conseil d'administration est informé des activités de la Direction de Raiffeisen Suisse de plusieurs manières. Le président du Conseil d'administration et le responsable de la Révision interne peuvent également participer aux séances de la Direction à des fins d'information mutuelle. La Direction est par ailleurs tenue d'informer régulièrement le Conseil d'administration sur la situation financière, de rendement et de risque, ainsi que sur les évolutions en cours et les événements exceptionnels concernant le Groupe Raiffeisen.

Gestion des risques et compliance

La gestion des risques et la compliance font l'objet d'une description exhaustive dans les explications relatives à la politique et au contrôle des risques aux pages 26 à 35.

Révision interne

La Révision interne soutient le Conseil d'administration et la Direction dans l'exécution de leurs tâches en leur fournissant des avis objectifs et indépendants quant à l'efficacité des processus de contrôle et de gestion des risques. Elle vérifie le respect des prescriptions légales, statutaires et réglementaires ainsi que le bon fonctionnement de l'organisation, de l'information, de la comptabilité et de l'informatique. Elle est dirigée depuis 1989 par Kurt Zobrist, qui est directement subordonné à la Commission d'examen et des risques.

Direction de Raiffeisen Suisse

La Direction est chargée de la conduite des opérations du Groupe Raiffeisen. Elle est no-

tamment tenue d'identifier les influences et les modifications de l'environnement importantes pour le Groupe Raiffeisen, de développer les stratégies nécessaires et de veiller à leur mise en application. Dans le cadre des dispositions légales et réglementaires, la Direction est responsable de l'exécution des décisions des organes supérieurs, d'une gestion compétente, sûre, axée sur l'avenir et les résultats, de l'organisation financière et de celle des ressources en personnel ainsi que de la mise en œuvre de la politique de risque.

La Direction compte un président et six autres membres. Elle se réunit en règle générale une fois par semaine dans le cadre de séances dirigées par le président. La Direction ne peut prendre de décisions qu'en présence de la majorité de ses membres. Les décisions sont en principe prises par consensus. Faute d'entente, elles sont prises à la majorité simple, la voix du président étant prépondérante. Les décisions sont consignées dans un procès-verbal.

La Direction élargie est composée de la Direction et du responsable de la Gestion des risques du Groupe. Responsable en particulier de la mise en œuvre de la stratégie, de la fonction de comité des risques, de l'établissement et du contrôle du budget, du choix de l'architecture applicative ainsi que du pilotage des projets, elle se réunit une fois par mois.

Les processus commerciaux de Raiffeisen Suisse sont répartis sur six départements (voir organigramme pages 68/69).

Les membres de la Direction ainsi que de la Direction élargie de Raiffeisen Suisse sont désignés par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Durant l'exercice 2012, aucun changement n'a eu lieu au sein de la Direction.

Contrats de gestion

Il n'existe aucun contrat de gestion avec des tiers chez Raiffeisen.

Organe de révision au sens du Code des obligations

Depuis l'exercice 2007, PricewaterhouseCoopers SA a été nommée comme organe de révision au sens du Code des obligations pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Cet organe est élu par les délégués pour un mandat de trois ans. Les droits et obligations sont fondés sur les dispositions du Code des obligations.

RAPPORT DE REMUNERATION

Groupe Raiffeisen

Avoir un modèle d'indemnisation compétitif est pour Raiffeisen primordial afin de se positionner comme employeur attrayant. Le système de rémunération vise à attirer du personnel qualifié et à garder les collaborateurs talentueux. Les réalisations exceptionnelles sont reconnues et la performance individuelle encouragée. C'est là le seul moyen d'atteindre les objectifs stratégiques à long terme.

Le système de rémunération de Raiffeisen répond aux exigences déterminantes des lois, règles et prescriptions, en particulier aux dispositions de la circulaire 10/1 «Systèmes de rémunération» de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés (FINMA), qui s'appliquent à Raiffeisen Suisse. La circulaire régit l'élaboration, l'instauration et la publication des systèmes de rémunération pour les sociétés de services financiers.

Révision par des experts indépendants
Raiffeisen a mandaté PricewaterhouseCoopers SA (PwC) d'évaluer en détail, d'un point de vue externe et objectif, le système de rémunération qu'elle avait mis en place en 2010. Depuis l'exercice 2007, PwC est également l'organe de révision au sens du Code des obligations pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, l'évaluation a été réalisée par des experts indépendants en consulting et qui ne gèrent sinon aucun mandat de révision. Le rapport de PwC a été intensément discuté par la Direction au cours du deuxième semestre de l'exercice sous revue et

transmis à la Commission stratégique et d'indemnisation ainsi qu'au Conseil d'administration pour délibération et prise de décision.

Les modifications essentielles introduites suite au rapport de PwC consistent en une implication encore plus marquée de l'ensemble du Conseil d'administration dans le processus d'indemnisation dès 2013 ainsi qu'en une transparence encore plus accrue dans le cadre du présent rapport de rémunération. Dans le même temps, d'autres constats essentiels viennent s'intégrer au processus de rémunération et au développement continu du système de rémunération de Raiffeisen Suisse.

Système de rémunération indépendant
Le modèle d'affaires coopératif de Raiffeisen est orienté vers l'évolution de l'entreprise à long terme. Au lieu d'être distribués, les bénéfices servent à consolider les capitaux propres, ce qui évite toute incitation à la prise de risques disproportionnés en vue de réaliser des rendements exceptionnels. Le profil de risque faible de Raiffeisen se traduit dans la politique de risque du Conseil d'administration, dans le système de limites, dans la proportion réduite d'opérations de négociation et dans les taux de correctifs de valeur extrêmement modestes.

Le faible profil de risque, la stabilité des produits et la tradition coopérative sont autant de raisons justifiant le recours à un système de rémunération autonome. Particularités de ce système: des rémunérations maximales (caps) plafonnées sont définies pour tous les groupes de porteurs de risque, la part des rémunérations variables est limitée et la rémunération globale est versée en espèces sous forme non différée. Pour Raiffeisen Suisse, le fait de plafonner les montants des rémunérations maximales («caps») apparaît bien plus efficace dans sa situation spécifique que de différer des parties de rémunération variable. Le faible profil de risque et la stabilité durable des produits résultant du modèle d'affaires de Raiffeisen constituent deux des facteurs déterminants qui

Membres du Conseil d'administration



**Johannes
Rüegg-Stürm**



Philippe Moeschinger



Rita Fuhrer



Anne-Claude Luisier

Fonction: Président du CA et de la Commission stratégique et d'indemnisation

Né en 1961

Domicile: Saint-Gall

En fonction depuis 2008

En fonction jusqu'en 2014

Activité professionnelle:
Professeur ordinaire en Organization Studies à l'Université de Saint-Gall (HSG), Directeur de l'Institut für Systemisches Management und Public Governance (IMP-HSG)

Principaux mandats:

- Président de la Fondation du Centenaire Raiffeisen

Fonction: Vice-président du CA et membre de la Commission stratégique et d'indemnisation

Né en 1960

Domicile: Thônex GE

En fonction depuis 2008

En fonction jusqu'en 2014

Activité professionnelle:
Directeur général de Comptoir Immobilier SA

Principaux mandats:

- Président du CA de la Banque Raiffeisen d'Arve et Lac
- Président de la Fédération genevoise des Banques Raiffeisen

Fonction: Membre du CA

Née en 1953

Domicile: Auslikon ZH

En fonction depuis 2010

En fonction jusqu'en 2014

Activité professionnelle:
Ancienne Conseillère d'Etat

Principaux mandats:

- Présidente de l'Association de l'Hôpital universitaire Balgrist
- Membre du CA Jucker Farmart, Seegräben

Fonction: Membre du CA

Née en 1967

Domicile: Ayent VS

En fonction depuis 2010

En fonction jusqu'en 2014

Activité professionnelle:
Fondatrice et directrice de SensoCreativ Sàrl

Principaux mandats:

- Coordinatrice de la Fondation Senso5
- Membre du comité de la Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand

* dépendant au sens de la circulaire FINMA 2008/24, Cm 20–24

Les indications relatives aux formations suivies et aux parcours professionnels peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen www.raiffeisen.ch.

**Daniel Lüscher*****Fonction:** Membre du CA**Né en** 1961**Domicile:** Herznach AG**En fonction depuis** 2008**En fonction jusqu'en** 2014**Activité professionnelle:**

Président de la direction
de la Banque Raiffeisen
Kölliken-Entfelden

**Urs Schneider****Fonction:** Membre du CA et
de la Commission stratégique
et d'indemnisation**Né en** 1958**Domicile:** Amlikon-Bisseg TG**En fonction depuis** 2008**En fonction jusqu'en** 2014**Activité professionnelle:**

Directeur adjoint et membre
de la direction de l'Union suisse
des paysans

**Christian Spring*****Fonction:** Membre du CA**Né en** 1960**Domicile:** Vicques JU**En fonction depuis** 2002**En fonction jusqu'en** 2014**Activité professionnelle:**

Président de la direction de la
Banque Raiffeisen du Val-Terbi

**Franco Taisch****Fonction:** Membre du CA
et de la Commission d'examen
et des risques**Né en** 1959**Domicile:** Neuheim ZG**En fonction depuis** 2008**En fonction jusqu'en** 2014**Activité professionnelle:**

Président du directoire de l'Institut
de droit d'entreprise et professeur
ordinaire à l'Université de Lucerne,
propriétaire de taischconsulting,
droit et gestion d'entreprise, Zoug

Principaux mandats:

- Membre du Conseil de la Fondation ESPRIX

Principaux mandats:

- Président de la Fédération thurgovienne des Banques Raiffeisen
- Membre du CA de la Banque Raiffeisen Regio Weinfelden
- Secrétaire du Club agricole de l'Assemblée fédérale et de la Conférence des parlementaires paysans
- Membre du CA de Médias agricoles suisses et «Agri» (hebdomadaire professionnel agricole de la Suisse romande), Berne et Lausanne
- Président d'Agro-Marketing Suisse, Berne
- Membre du comité directeur de la Caisse agricole suisse de garantie financière, Brugg
- Membre du comité de la Fondation pour une alimentation durable assurée par l'agriculture suisse, Brugg
- Membre du CA de Grünes Zentrum AG, Weinfelden

Principaux mandats:

- Vice-président de la Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen
- Membre du CA de la Société coopérative pour le développement de l'économie jurassienne

Principaux mandats:

- Président du CA de Swiss Rock Asset Management AG, Zurich
- Membre du Conseil d'administration de Clinica Alpina SA, Scuol
- Délégué du directoire de la Communauté d'intérêts des entreprises coopératives, Lucerne
- Adjunct Faculty Member Executive School of Management, Technology and Law, Université de Saint-Gall
- Conseil spécialisé à la Haute Ecole de Lucerne, Economie, Institut des services financiers, Zoug

**Angelo Jelmini****Fonction:** Membre du CA**Né en** 1955**Domicile:** Lugano-Pregassona TI**En fonction depuis** 2011**En fonction jusqu'en** 2014**Activité professionnelle:**

Copropriétaire de l'entreprise familiale Galvolux SA technique du verre et du miroir, Bioggio; copropriétaire du cabinet d'avocats et de notaires Sulser & Jelmini, à Lugano et Mendrisio; conseiller municipal de la ville de Lugano (responsable du département Planification, environnement et mobilité ainsi que sport)

Principaux mandats:

- Membre du conseil d'administration et secrétaire de la Banca Raiffeisen Lugano
- Membre du comité directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national, section Tessin (VLP-ASPAN-TI)
- Divers mandats dans des conseils d'administration

Edgar Wohlhauser**Fonction:** Membre du CA et Président de la Commission d'examen et des risques**Né en** 1961**Domicile:** Arth SZ**En fonction depuis** 2006**En fonction jusqu'en** 2014**Activité professionnelle:**

Partenaire de BDO SA, Zurich

Principaux mandats:

- Aucun mandat notable

Werner Zollinger**Fonction:** Membre du CA et de la Commission d'examen et des risques**Né en** 1958**Domicile:** Männedorf ZH**En fonction depuis** 2006**En fonction jusqu'en** 2014**Activité professionnelle:**

Propriétaire et directeur de ProjectGo AG, Zug

Commissions du Conseil d'administration

Commissions	Membres	Composition, tâches et délimitation des compétences
Commission stratégique et d'indemnisation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Johannes Rüegg-Stürm (président) ■ Philippe Moeschinger (vice-président) ■ Urs Schneider 	<p>Le Conseil d'administration désigne les membres de la Commission stratégique et d'indemnisation dont font partie le président, le vice-président et au moins un autre membre du Conseil d'administration. Ses tâches:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ traitement des affaires confiées par le Conseil d'administration et assistance générale du Conseil d'administration dans l'exécution de ses missions et l'exercice de ses compétences ■ observation des évolutions, opportunités et défis du Groupe Raiffeisen pertinents sur un plan stratégique ■ préparation des initiatives stratégiques au sein du Conseil d'administration et surveillance de leur réalisation (responsabilité des contenus) ■ réglementation et surveillance des activités stratégiques du Groupe Raiffeisen (responsabilité des processus) ■ fixation des conditions générales d'emploi, des prestations sociales et des indemnités accordées aux membres de la Direction, au responsable de la Révision interne et au personnel, rapport de rémunération au Conseil d'administration ■ réglementation des opérations pour compte propre des membres de la Direction et du personnel ■ approbation et surveillance de l'octroi de crédits aux organes dans le cadre du règlement des compétences ■ approbation des mandats assumés par les membres de la Direction et le responsable de la Révision interne ■ décisions relatives aux participations, investissements, engagements contractuels, dépenses et crédits dans la mesure où le règlement des compétences lui confère ces attributions.
Commission d'examen et des risques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Edgar Wohlhauser (président) ■ Franco Taisch ■ Werner Zollinger 	<p>La Commission d'examen et des risques se compose de trois membres du Conseil d'administration qui, d'une part, disposent de bonnes connaissances des affaires financières et comptables ainsi que d'une expérience suffisante en la matière, et qui, d'autre part, connaissent l'activité des réviseurs internes et externes, les modalités du contrôle interne, de la compliance et de l'évaluation des risques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ analyse des boulements annuels, plus précisément de la modification des principes de présentation des comptes, et évaluation des postes du bilan ■ accompagnement et surveillance des activités de la société d'audit et de la Révision interne ainsi que de leur coopération ■ surveillance et évaluation de l'adéquation et de l'efficacité du système de contrôle interne ■ évaluation du respect des dispositions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes en vigueur sur le marché et des règles déontologiques (compliance) ■ analyse de la situation de risque de Raiffeisen Suisse et du Groupe ainsi que surveillance et évaluation des mesures d'identification, de pilotage et de contrôle des risques ■ surveillance du respect du Concept de financement

justifient cette décision. Les plafonds sont également clairs, faciles à gérer et transparents, ce qui permet de tenir particulièrement compte d'un principe fondamental de la circulaire 2010/1 de la FINMA.

La politique de rémunération vise la constance. Aussi le système de rémunération veille-t-il à une évolution stable des revenus et tient compte de la réussite durable. Le système de rémunération fixe et détaille la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que les principes de base de la rémunération globale des collaborateurs de Raiffeisen Suisse. De plus, Raiffeisen Suisse formule des recommandations pour les Banques Raiffeisen.

Traitement particulier des porteurs de risques
 Outre les sept membres de la Direction de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a défini un groupe de porteurs de risques supplémentaire: les collaborateurs de la Banque centrale qui ont accès au marché et peuvent y négocier des titres. Malgré les activités de négociation très modérées et le système de limites de portée générale, dont le respect est en permanence surveillé grâce aux organes indépendants exerçant des fonctions de contrôle, un traitement particulier de la rémunération variable de ces porteurs de risques est indiqué. Les porteurs de risques de la Banque centrale sont redéfinis chaque année, avant le début du processus de rémunération, et notifiés au responsable du secteur Human Resources Management par le responsable du département Banque centrale. En effet, leur nomination est validée par la Direction de Raiffeisen Suisse déjà à la demande de détermination du pool global des rémunérations variables. En 2012, ce groupe comptait 41 personnes (hors membres de la Direction).

Rémunération globale et somme des rémunérations variables
 Durant l'exercice sous revue, le Groupe Raiffeisen (y compris les Banques Raiffeisen et Notenstein

Banque Privée SA) a versé des rémunérations globales à hauteur de 962'730'520 francs. La part des rémunérations variables (hors contributions de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) s'élevait à 108'154'303 francs. Les rémunérations sont intégralement versées en espèces, et celles variables sous forme non différée.

en CHF	2012	Exercice précédent*
Somme des rémunérations globales du Groupe Raiffeisen	962'730'520	839'758'086
dont somme du pool global des rémunérations variables du Groupe Raiffeisen	108'154'303	80'767'710

* exclusion faite de Notenstein Banque Privée SA

Raiffeisen Suisse

Structuration du système de rémunération

- Composition de la rémunération des collaborateurs
 La rémunération de tous les collaborateurs (y compris les membres de la Direction et le responsable de la Révision interne) se compose des éléments suivants:
 - Rémunération fixe conforme au marché: la rémunération fixe est convenue individuellement. Elle se base sur une fonction clairement définie ainsi que sur les compétences et connaissances du collaborateur. De plus, elle doit être concurrentielle sur le marché. La totalité de la rémunération fixe est versée en espèces.
 - Rémunération variable modérée: la rémunération variable est basée sur la réussite durable du Groupe et l'évaluation de la performance de chaque collaborateur. Elle peut être mise en place pour toutes les fonctions, y compris celles de contrôle. Le Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération variable. La totalité de la rémunération variable est versée en espèces sous forme non différée.

- prestations salariales annexes: les prestations salariales annexes sont définies dans le cadre des règlements et directives en vigueur conformément aux standards de la branche.

Détermination de la rémunération fixe du Conseil d'administration et de la Direction

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont rémunérés en fonction de leurs responsabilités et du temps investi. A l'intérieur de ce cadre, les membres ou dirigeants d'une commission et le président du Conseil d'administration perçoivent une rémunération supérieure.

La rémunération fixe des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne est convenue en fonction de la valeur de la personne sur le marché, des exigences du département attribué, de la responsabilité de direction et de l'âge. Cette rémunération fixe (hors contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) ne peut excéder 1'200'000 francs.

Détermination du pool global des rémunérations variables

La détermination du pool global des rémunérations variables s'oriente à parts égales en fonction de l'évolution à long terme des critères suivants:

- évolution relative des bénéfices en comparaison du marché,
- évolution des fonds propres,
- évolution d'initiatives et projets stratégiques,
- évolution du besoin en capital économique par rapport aux fonds propres de base.

Rôle des organes exerçant des fonctions de contrôle

Dans le cadre du processus de rémunération, le responsable du secteur Gestion des risques du Groupe et le responsable du secteur Legal & Compliance prennent position et évaluent la

situation de risque en se fondant sur les rapports de risque et compliance des douze derniers mois. Cette évaluation, qui inclut explicitement les risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels comme classes de risque, est prise en compte lors de la détermination du pool global des rémunérations variables. Les mesures de risque utilisées à ce propos englobent la value at risk, les taux d'utilisation des limites mais aussi les révisions en suspens (développement et degré d'assouplissement). Toutes les mesures de risque intégrées sont complétées par une évaluation qualitative des organes compétents exerçant des fonctions de contrôle. Ainsi, l'évaluation de toutes les principales classes de risque est intégrée au processus de rémunération.

En approuvant les rapports de risque et compliance, le Conseil d'administration est réputé informé de l'évolution des risques sur une base régulière et exhaustive conformément au profil de risque de Raiffeisen. La conscience des risques de toutes les parties prenantes s'en voit ainsi nettement renforcée. Les classes de risque qui n'ont pas été explicitement nommées (risques juridiques, risques de compliance et risques de réputation) sont traitées dans le cadre de l'évaluation des risques opérationnels et font en partie l'objet d'un examen qualitatif dans des rapports distincts (par ex. reporting de compliance). Le risque de réputation notamment est traité comme étant un risque consécutif qui constitue toujours la suite de la survenue possible d'un autre risque. La gestion du risque de réputation doit par conséquent se concentrer sur le risque initial et ses incidences. Le dommage de réputation, à savoir le non respect en matière de compliance ou de droit constitue en l'occurrence un indicateur qui entre en compte dans l'évaluation de l'ampleur des dommages du risque initial. Dans le cadre de la mitigation, des stratégies de maîtrise adéquates sont déterminées, agissant en premier lieu sur le risque initial et en partie aussi sur les dommages consécutifs.

Membres de la Direction



Pierin Vincenz	Patrik Gisel	Michael Auer	Damir Bogdan
Fonction: Président de la Direction (CEO)	Fonction. Responsable du département Marché et vice-président de la Direction	Fonction: Responsable du département Assistance aux Banques (COO)	Fonction: Responsable du département IT & Operations (CIO)
Né en 1956	Né en 1962	Né en 1964	Né en 1969
Domicile: Niederteufen AR	Domicile: Erlenbach ZH	Domicile: Speicher AR	Domicile: Speicher AR
En fonction depuis 1999	En fonction depuis 2000	En fonction depuis 2008	En fonction depuis 2008
Principaux mandats: <ul style="list-style-type: none"> ■ Président du CA de: Notenstein Banque Privée SA, Aduno Holding SA, Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA, Plozza SA ■ Membre de la Commission du CA de l'Association suisse des banquiers ■ Membre du CA de: Helvetia Assurances, SIX Group SA ■ Member of the Steering Committee UNICO Banking Group Brussels ■ Président de l'Association pour la promotion de l'Institut suisse pour les banques et la finance de l'Université de Saint-Gall ■ Président de la fondation Stiftung MEDAS Ostschweiz ■ Vice-président de la Fondation du Centenaire Raiffeisen ■ Membre du Conseil de fondation de: Swiss Finance Institute, Ostschweizerische Stiftung für Klinische Krebsforschung, pro Kloster Disentis, Bleu Ciel, Stiftung Speranza ■ Président de l'Association Plan B pour la promotion d'un rapport responsable à l'argent et à la consommation dans la société ■ Membre de la direction de Pfegekinder-Aktion Schweiz 	Principaux mandats: <ul style="list-style-type: none"> ■ Président du CA de: Investnet AG, PME Capital SA, 1741 Asset Management SA ■ Membre du CA de Notenstein Banque Privée SA ■ Président de la Garantie des dépôts des banques et négociants en valeurs mobilières suisses ■ Président de la Commission des opérations commerciales avec la clientèle en Suisse de l'Association suisse des banquiers ■ Président du Conseil d'administration de Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds SICAV ■ Membre de l'Executive Committee UNICO Banking Group Brussels ■ Président du Conseil de la Fondation de prévoyance Raiffeisen ■ Président du Conseil de la Fondation Raiffeisen de libre passage ■ Membre du Conseil du Schweizerisches Bankenseminar ■ Membre du directoire du Zürcher Bankenverband et de l'Association Verein Betula 	Principaux mandats: <ul style="list-style-type: none"> ■ Président du CA de Raiffeisen Caisse de retraite et de Raiffeisen Fondation de l'employeur ■ Vice-président du Conseil de la Haute école spécialisée de Saint-Gall ■ Président du Conseil du département Economie à la Haute école spécialisée de Saint-Gall ■ Membre du Conseil Economie de la Haute école spécialisée de Suisse orientale ■ Conseil de la Fondation pour l'art naïf et l'art brut suisse, Saint-Gall 	Principaux mandats: <ul style="list-style-type: none"> ■ Membre du Conseil de recherche de l'Institut d'informatique de gestion de la Haute école de Saint-Gall ■ Membre du Swiss Oracle CIO Advisory Board ■ Membre de l'Advisory Board CIO Forum ■ Membre du comité exécutif de ICT Switzerland ■ Expert conseil pour le Master en informatique de gestion de la Haute école spécialisée de Saint-Gall, Lucerne, Berne et de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW)

**Paulo Brügger**

Fonction: Responsable du département Banque centrale

Né en 1966

Domicile: Zumikon ZH

En fonction depuis 2005

Principaux mandats:

- Membre du Conseil d'administration de Dynapartners SA, Zollikon
- Membre du Conseil d'administration de responsAbility Participations AG, Zurich
- Membre du Comité de placement de Raiffeisen Caisse de retraite

**Gabriele Burn**

Fonction: Responsable du département Marketing & Communication

Née en 1966

Domicile: Krattigen BE

En fonction depuis 2008

Principaux mandats:

- Présidente de la Fondation Suisse pour le Climat
- Membre du Conseil de l'Aide Suisse aux Montagnards
- Membre de la fondation pme-NEXT
- Membre du directoire de l'association Green Building

**Marcel Zoller**

Fonction: Responsable du département Finances (CFO)

Né en 1957

Domicile: Goldach SG

En fonction depuis 2008

Principaux mandats:

- Membre du CA de Vontobel Holding SA
- Membre du Comité de direction et de la Commission des finances de la Fondation Valida, Saint-Gall

**Beat Hodel***

Fonction: Responsable de la Gestion des risques du Groupe (CRO)

Né en 1959

Domicile: Bäch SZ

En fonction depuis 2005

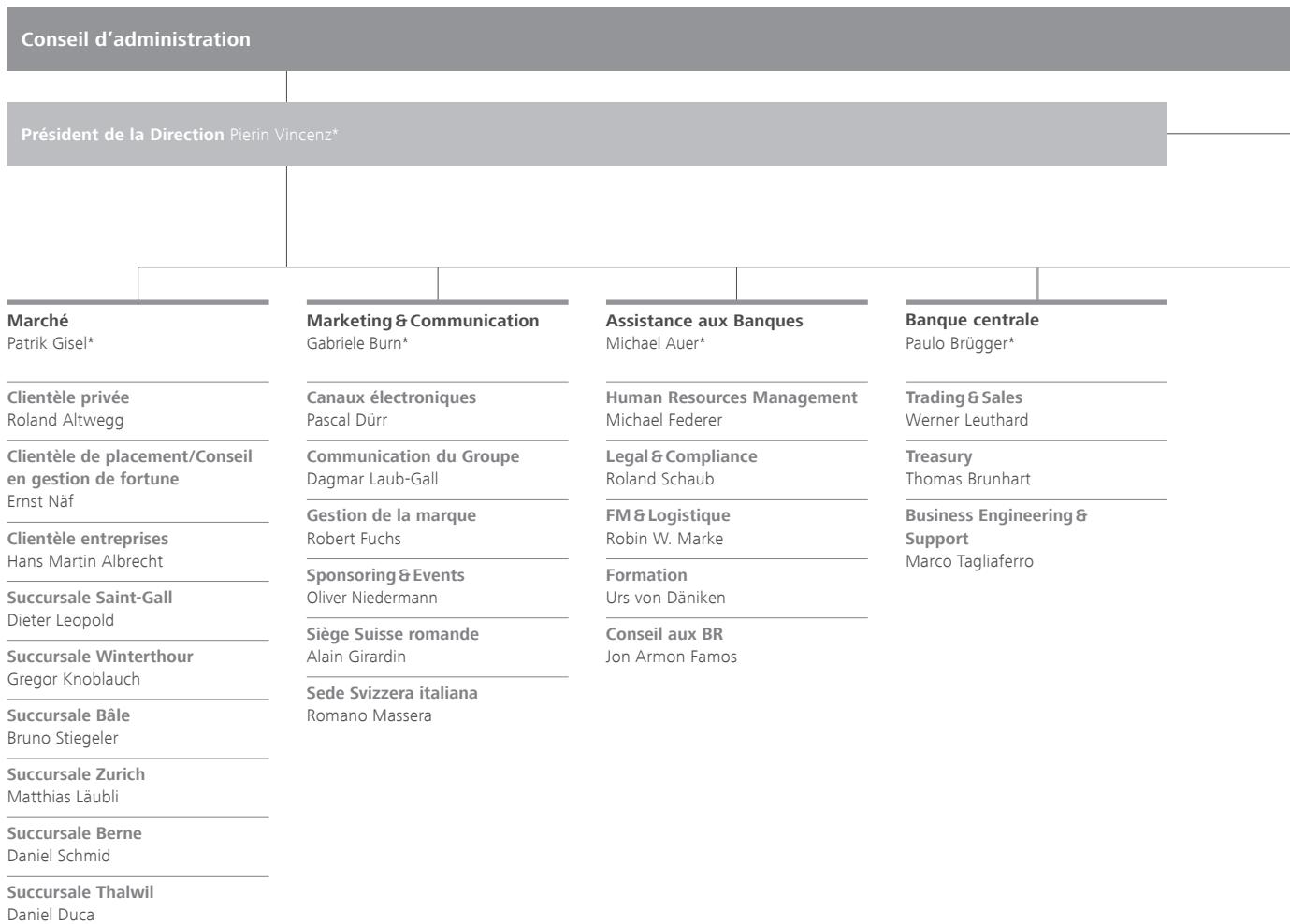
Principaux mandats:

- Aucun mandat notable

* Membre de la Direction élargie

Les indications relatives aux formations suivies et aux parcours professionnels peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen www.raiffeisen.ch.

ORGANIGRAMME DE RAIFFEISEN SUISSE



* Membre de la Direction

** Membre de la Direction élargie

Secrétariat général Pius Horner

IT & Operations

Damir Bogdan*

Systèmes Business
Beat Monstein**Exploitation IT**
Christian Lampert**Front Services**
Adrian Töngi**Finances**

Marcel Zoller*

Accounting
Paolo Arnoffi**Controlling**
Christian Poerschke**Gestion des risques du Groupe**
Beat Hodel****Gestion des risques de crédit**
Daniel Tönz**Projets**
Marcel Zuberbühler**Programme DIALBA**
Rudolf J. Kurtz**Révision interne**

Kurt Zobrist

Révision interne BR, Saint-Gall
Sabine Bucher**Révision interne BR, Dietikon**
Räto Willi**Révision interne BR, Lausanne**
Jean-Daniel Rossier**Révision interne BR, Bellinzone**
Katia Carobbio**Révision interne**
Raiffeisen Suisse

Roland Meier

Révision interne ICT

Markus Hug

Attribution des rémunérations variables

Le Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération variable. La Commission stratégique et d'indemnisation décide de l'attribution de la rémunération variable aux membres de la Direction et au responsable de la Révision interne.

La rémunération variable des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne (hors contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) ne doit excéder deux tiers de la rémunération fixe. Les critères d'attribution individuelle de la rémunération variable aux membres de la Direction et au responsable de la Révision interne sont les suivants:

- la réalisation des objectifs personnels,
- l'évolution du bénéfice du Groupe Raiffeisen en comparaison du marché,
- la progression des initiatives et projets stratégiques,
- l'évolution du risque encouru.

La Direction détermine au cas par cas l'attribution de la rémunération variable à des collaborateurs nommément désignés, appartenant au département Banque centrale, ayant accès au marché et pouvant y négocier des titres (porteurs de risques). La performance réalisée par la Banque centrale au regard du risque encouru sert de base. La Direction ou les supérieurs hiérarchiques compétents, conformément au règlement des compétences, décide(nt) de l'attribution de la rémunération variable aux autres collaborateurs. L'attribution individuelle est plus particulièrement basée sur la fonction et sur l'évaluation de la performance par le supérieur hiérarchique. Il n'existe ainsi aucune incitation à réaliser des résultats individuels à court terme en prenant des risques disproportionnés. Toute violation grave des directives peut conduire à une réduction voire à la suppression de la rémunération variable. Raiffeisen se positionne comme un employeur attrayant,

ainsi les rémunérations variables dépassant 3'000 francs sont assurées auprès de Raiffeisen Caisse de retraite.

Les rémunérations sont structurées de telle sorte que les rémunérations variables des fonctions de contrôle ne dépendent en aucune manière des risques qu'elles contrôlent et qu'elles sont en grande partie à considérer comme gratifications au regard de leur montant (droit civil).

Gouvernance

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est responsable des points suivants:

- il promulgue la politique de rémunération sous la forme d'un règlement pour Raiffeisen Suisse et sous la forme de recommandations pour les Banques Raiffeisen;
- il approuve le rapport de rémunération qui lui est soumis chaque année par la Commission stratégique et d'indemnisation;
- il vérifie sa politique de rémunération à intervalles réguliers ou dès lors qu'une vérification ou une modification apparaît nécessaire;
- il charge annuellement la Révision interne ou externe de vérifier la structure et la mise en œuvre de sa politique de rémunération.

La Commission stratégique et d'indemnisation est responsable de l'exécution du règlement promulgué par le Conseil d'administration. Elle fixe notamment la hauteur du pool global des rémunérations variables. En outre, elle détermine la part fixe et la part variable de la rémunération des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne. Dans le cadre du développement continu du règlement de rémunération, la Commission stratégique et d'indemnisation déléguera au Conseil d'administration ces compétences en 2013.

La Commission stratégique et d'indemnisation aborde les thèmes de rémunération à l'occasion de quatre séances par an. Le chapitre

«Organes de Raiffeisen Suisse» informe sur la composition et les missions essentielles de la Commission stratégique et d'indemnisation.

Indemnités 2012

Somme des rémunérations globales

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse a versé des rémunérations globales (hors contributions de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) pour un montant de 239'041'471 francs. Les rémunérations dues (parts fixe et variable) pour l'exercice sous revue sont intégralement saisies dans les charges de personnel. Il n'existe aucune comptabilisation de rémunérations provenant d'exercices antérieurs ayant une incidence sur le résultat.

Au cours de l'exercice sous revue, la Commission stratégique et d'indemnisation a approuvé un pool global de rémunérations variables (hors contributions de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) pour Raiffeisen Suisse s'élevant à 35'800'957 francs. Il a été versé intégralement en espèces sous forme non différée.

1'788 personnes chez Raiffeisen Suisse ont bénéficié du pool global des rémunérations variables (exercice précédent: 1'782 personnes).

Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse en fonction en 2012 ont reçu pour l'exercice sous revue une indemnité d'un total de 1'157'600 francs. Cette indemnité couvre l'ensemble des primes et jetons de présence. L'indemnité forfaitaire individuelle la plus élevée est versée au président du Conseil d'administration, Johannes Rüegg-Sturm, pour un montant de 300'800 francs. Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération variable sous forme de participation aux résultats. Le total des prestations sociales en faveur des membres du Conseil d'administration s'est monté à 246'953 francs. Au cours de l'exercice sous revue, aucune indemnisation d'entrée ni de sortie n'a été versée aux membres du Conseil d'administration.

Membres de la Direction (y compris responsable de la Révision interne)

Le total des indemnités versées aux membres de la Direction de Raiffeisen Suisse pour l'exercice sous revue (hors contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) s'établit à 7'868'513 francs, le montant le plus important versé à un membre de la Direction revenant à Pierin Vincenz, CEO de Raiffeisen Suisse, à hauteur de 1'913'259 francs. En outre, les contributions de l'employeur et de l'employé

en CHF	Rémunération globale	Part de rémunération fixe	Part de rémunération variable
Somme des rémunérations pour Raiffeisen Suisse*	239'041'471	203'240'514	35'800'957
Débits et crédits au cours de l'exercice sous revue résultant de rémunérations provenant des exercices antérieurs et ayant une incidence sur le résultat	0	0	0
Total des rémunérations versées aux membres de la Direction* (hors contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle)	9'038'185	6'011'246	3'026'939
Somme des rémunérations versées aux autres porteurs de risque (hors membres de la Direction)*	(7'868'513)	(5'194'246)	(2'674'267)
	9'262'384	6'562'384	2'700'000

* hors contributions de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle

aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle versées pour les membres de la Direction atteignent 3'233'830 francs, dont 568'532 francs pour Pierin Vincenz, CEO de Raiffeisen Suisse. Les indemnités fixes couvrent les honoraires des membres de la Direction au titre de leur activité professionnelle au sein de conseils d'administration.

A la date de référence, les crédits accordés aux membres de la Direction s'élèvent à un montant total de 28'928'336 francs. La Commission stratégique et d'indemnisation est l'instance d'autorisation pour les crédits aux membres de la Direction. Les conditions qui s'appliquent sont les mêmes que celles proposées à la clientèle. Au cours de l'exercice sous revue, aucune indemnisation d'entrée ni de sortie n'a été versée aux membres de la Direction ou aux autres porteurs de risques.

Banques Raiffeisen

Les Banques Raiffeisen ne sont pas tenues au respect de la circulaire FINMA 10/1 «Systèmes de rémunération». Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse conseille cependant aux Banques Raiffeisen d'orienter leur système de rémunération local sur la base des recommandations de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse conseille les Banques Raiffeisen

Raiffeisen Suisse aide les Banques Raiffeisen dans la structuration et la mise en œuvre de leur système de rémunération local tout en préservant leur autonomie. Les grandes lignes de ces recommandations sont les suivantes.

- la rémunération de tous les collaborateurs des Banques Raiffeisen peut être constituée d'une part fixe et d'une part variable. Les rémunérations variables sont exclues pour les membres du conseil d'administration;
- la rémunération fixe se base, tout comme le modèle de Raiffeisen Suisse, sur une fonction clairement définie ainsi que sur les compétences et connaissances du collaborateur;

- le profil de risque ainsi que le modèle d'affaires équilibré des Banques Raiffeisen permettent de verser en espèces sous forme non différée la totalité de la rémunération (part fixe et part variable);
- les rémunérations variables supérieures à 3'000 francs sont assurées auprès de Raiffeisen Caisse de retraite;
- le conseil d'administration – majoritairement des personnes organisées en système de milice et ancrées dans le tissu local – décide de la somme globale des rémunérations variables ainsi que de l'attribution individuelle des rémunérations variables aux membres et au président de la direction de la Banque;
- le système d'attribution préconisé n'incite pas à la prise de risques disproportionnés étant donné qu'il ne prévoit pas de rémunération variable nettement plus élevée.

Raiffeisen Suisse occupe une fonction de surveillance dans ce processus. Elle vérifie régulièrement la structure et la mise en œuvre des systèmes locaux de rémunération et traite les écarts éventuels dans le cadre d'un processus défini avec les Banques Raiffeisen.

Notenstein Banque Privée SA

Les critères relatifs au champ d'application de la circulaire 10/1 «Systèmes de rémunération» de la FINMA ne concernent pas Notenstein Banque Privée SA. C'est pourquoi Notenstein Banque Privée SA, tout comme les Banques Raiffeisen, n'est pas soumise à cette circulaire. Notenstein Banque Privée SA dispose d'un propre système de rémunération axé sur les besoins d'une banque privée et ainsi à même de soutenir de manière optimale la réalisation de ses objectifs stratégiques.

DROITS DE PARTICIPATION

Les droits de participation des sociétaires doivent être considérés à deux niveaux: Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse.

Banques Raiffeisen

Conformément à l'article 7 des statuts des Banques Raiffeisen, les sociétaires des Banques Raiffeisen sont des personnes morales ou physiques.

Limitation et représentation des droits de vote

Chaque sociétaire dispose d'une voix, quel que soit le nombre de parts sociales détenues. Un sociétaire peut se faire représenter par un autre sociétaire, son conjoint ou par un descendant. Tout mandataire ne peut représenter qu'un seul sociétaire et doit disposer, à cet effet, d'une procuration écrite. Les représentants de sociétés en nom collectif et en commandite ainsi que les personnes morales sont tenus de présenter une procuration écrite.

Quorums statutaires

Les assemblées générales prennent leurs décisions et effectuent leurs élections à la majorité absolue des voix, pour autant que la loi ou les statuts ne prévoient de dispositions contraires. En cas d'égalité des voix, on procède après discussion à un nouveau vote. En cas de nouvelle égalité, la proposition est refusée.

Convocation de l'assemblée générale et établissement de l'ordre du jour

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration de la Banque Raiffeisen ou, le cas échéant, par l'organe de révision au sens du Code des obligations, au moins cinq jours avant sa tenue effective. La convocation doit revêtir une forme personnalisée et écrite, et préciser l'ordre du jour. Par ailleurs, les comptes annuels et le bilan doivent être disponibles pour consultation dans les espaces réservés à la clientèle.

Assemblée des délégués

et vote par correspondance

Si la Banque compte plus de 500 sociétaires, l'assemblée générale peut, à la majorité des trois quarts des voix, transférer ses attributions à une assemblée des délégués ou recourir à un vote écrit (par correspondance).

Raiffeisen Suisse

Les sociétaires de Raiffeisen Suisse sont les Banques Raiffeisen juridiquement indépendantes qui désignent les délégués en tant qu'organe suprême de Raiffeisen Suisse (pour la composition, voir le paragraphe «Assemblée des délégués», page 55).

Limitation et représentation des droits de vote
Conformément à l'article 26 des statuts de Raiffeisen Suisse, chaque délégué dispose d'une voix à l'Assemblée des délégués. Les délégués ne peuvent se faire représenter que par un délégué suppléant dûment élu.

Quorums statutaires

L'Assemblée des délégués prend ses décisions et procède à ses élections à la majorité absolue des voix, pour autant que la loi ou les statuts ne prévoient de dispositions contraires. En cas d'égalité des voix, on procède après discussion à un nouveau vote. Si, dans le cadre d'élections, le nombre de candidats atteignant la majorité absolue est insuffisant, ceux-ci sont élus à la majorité relative lors d'un deuxième scrutin. Toute modification des statuts requiert la majorité des deux tiers des voix.

Convocation de l'Assemblée des délégués et établissement de l'ordre du jour

Les principes suivants sont applicables à la convocation de l'Assemblée ordinaire des délégués:

- communication de la date, du lieu et de l'heure de l'Assemblée ainsi que de la procédure générale cinq mois avant la date effective de l'Assemblée;

- remise des points à inscrire à l'ordre du jour douze semaines avant la date effective de l'Assemblée;
- envoi de l'ordre du jour établi par le Conseil d'administration, accompagné des documents relatifs aux délibérations ainsi que des éventuelles propositions d'élection quatre semaines avant la date effective de l'Assemblée.

Des délais plus courts sont admis pour la convocation d'une assemblée extraordinaire.

CHANGEMENT DE CONTROLE ET MESURES PREVENTIVES

En acquérant des parts sociales, les sociétaires deviennent copropriétaires à parts égales de leur Banque Raiffeisen. Un sociétaire peut souscrire plusieurs parts sociales, au maximum toutefois 10% du capital social actuel, soit la contre-valeur de 20'000 francs par Banque Raiffeisen. Du fait de cette limitation, les règles statutaires concernant l'obligation d'offre et les clauses de changement de contrôle ne s'appliquent pas au Groupe Raiffeisen.

ORGANE DE REVISION

Banques Raiffeisen

Depuis juin 2005, la société PricewaterhouseCoopers SA est l'organe de révision externe des Banques Raiffeisen. Elle bénéficie du soutien de la Révision interne du Groupe Raiffeisen dans l'exécution, au sein des Banques Raiffeisen, des audits au sens de la Loi sur les banques qu'exige la FINMA.

Raiffeisen Suisse et les sociétés du Groupe

L'organe de révision externe de Raiffeisen Suisse, de Notenstein Banque Privée SA, de PME Capital SA, d'Investnet AG et de RAInetworks Pte. Ltd. est PricewaterhouseCoopers SA.

Groupe Raiffeisen

PricewaterhouseCoopers SA, à Saint-Gall, est chargée de vérifier les comptes annuels consolidés. Depuis l'exercice 2012, Beat Rütsche assume les fonctions de responsable du mandat et de réviseur en chef.

Honoraires de révision

Pendant l'exercice sous revue, la Révision interne de Raiffeisen Suisse a facturé au Groupe Raiffeisen des honoraires de 15,2 millions de francs pour les audits au sens de la Loi sur les banques et les révisions internes. Pour l'exercice 2012, PricewaterhouseCoopers SA a facturé au Groupe Raiffeisen 12,1 million de francs au titre de prestations dans le cadre de la révision ordinaire des différents comptes annuels, des comptes du Groupe et des audits au sens de la Loi sur les banques. Elle a en outre facturé 1,2 millions de francs supplémentaires au Groupe pour d'autres prestations d'audit et de conseil.

Instruments d'information de la Révision externe

Les rapports de l'organe de révision ainsi que l'évaluation des risques et la planification des révisions en résultant sont traités par la Commission d'examen et des risques et discutés avec le réviseur en chef.

Instruments de surveillance et de contrôle envers la Révision externe

La société d'audit PricewaterhouseCoopers SA satisfait aux conditions de la Loi sur les banques et elle est agréée par la FINMA pour auditer les établissements bancaires. La Commission d'examen et des risques évalue chaque année les prestations, la rétribution et l'indépendance de la société d'audit externe et assure sa collaboration avec la Révision interne.

POLITIQUE D'INFORMATION

La politique d'information ouverte, active et transparente fait partie intégrante des directives énoncées dans la philosophie d'entreprise du Groupe Raiffeisen. La communication vis-à-vis des groupes d'interlocuteurs, sociétaires, clients, collaborateurs et le grand public, dépasse les exigences légales et respecte les principes de vérité, de continuité et de concordance entre la parole et les actes. Les principales sources d'information sont à cet égard la plateforme Internet, le rapport de gestion, le rapport semestriel ainsi que les conférences de presse du Groupe Raiffeisen. Outre ces canaux, les collaborateurs peuvent consulter l'Intranet ainsi que le magazine qui leur est destiné.

Les évolutions et changements actuels ainsi que les événements extraordinaires font l'objet d'une communication ciblée par groupe d'interlocuteurs, en temps utile, au moyen de divers canaux de communication. Les publications et communiqués de presse peuvent être consultés sur Internet.

Les sociétaires sont, en outre, informés de manière personnelle, directe et exhaustive par leur Banque Raiffeisen lors de l'assemblée générale annuelle, de manifestations organisées pour la clientèle et par le biais du magazine clients «Panorama».

Communiqués de presse 2012

Tous les communiqués de presse publiés durant l'exercice sous revue peuvent être consultés dans le Medicorner sous www.raiffeisen.ch/presse.

Exigences de publication liées aux fonds propres

En tant qu'organisation centrale, le Groupe Raiffeisen est tenu, à l'égard de la FINMA, de respecter les prescriptions en matière de fonds propres; il est ainsi soumis aux exigences de publication prescrites par le droit

prudentiel. La publication s'effectue en conformité avec les prescriptions de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR) du 29 septembre 2006 et avec la circulaire FINMA 2008/22 «Exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire».

La publication semestrielle des fonds propres, accompagnée d'informations qualitatives et quantitatives concernant les fonds propres imputables et nécessaires ainsi que les risques de crédit, de marché et opérationnels, est disponible sur le site Internet Raiffeisen (www.raiffeisen.ch). Celle en relation avec le bouclage annuel se fait, en plus, dans le rapport financier du Groupe Raiffeisen.

Dans le cadre du reporting prudentiel sur les fonds propres, le Groupe Raiffeisen remet chaque semestre à la Banque nationale suisse un rapport sur sa situation en matière de fonds propres.

CALENDRIER

Publication du rapport de gestion 2012	Mi-avril 2013
Assemblée des délégués à Aarau	15 juin 2013
Publication des résultats semestriels	14 août 2013
Publication du résultat annuel 2013 lors de la conférence de presse sur le bilan	28 février 2014

CONTACT

Raiffeisen Suisse,
Communication du Groupe
Raiffeisenplatz, CH-9001 Saint-Gall
Tél.: +41 71 225 88 88
Fax: +41 71 225 88 87
e-mail: medien@raiffeisen.ch

Bilan du Groupe au 31 décembre 2012

	Exercice de réf. en KCHF	Exercice préc. en KCHF	Variation en KCHF	Variation en %	Annexe
Actifs					
Liquidités	6'943'410	4'698'295	2'245'115	47,8	11
Créances résultant de papiers monétaires	69'436	1'480	67'956	4'591,6	6, 11
Créances sur les banques	6'249'689	3'668'198	2'581'491	70,4	6, 11
Créances sur la clientèle	7'822'399	7'678'074	144'325	1,9	1, 11
Créances hypothécaires	135'942'683	128'526'759	7'415'924	5,8	1, 6, 11
Prêts et crédits à la clientèle	143'765'082	136'204'833	7'560'249	5,6	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'836'986	1'548'321	288'665	18,6	2, 11
Immobilisations financières	4'032'179	4'774'510	-742'331	-15,5	2, 6, 11
Participations non consolidées	633'206	518'703	114'503	22,1	2, 3, 4
Immobilisations corporelles	2'382'268	2'274'749	107'519	4,7	4, 6
Valeurs immatérielles	178'673	—	178'673	—	4
Comptes de régularisation	209'940	259'391	-49'451	-19,1	
Autres actifs	1'823'372	1'940'123	-116'751	-6,0	5
Total des actifs	168'124'241	155'888'603	12'235'638	7,8	13, 14, 15
Total des créances de rang subordonné	24'095	2'575	21'520	835,7	
Total des créances sur les participations non consolidées	3'167'685	2'494'531	673'154	27,0	
Passifs					
Engagements envers les banques	5'843'438	6'631'550	-788'112	-11,9	6, 11
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	103'065'142	92'549'077	10'516'065	11,4	7, 11
Autres engagements envers la clientèle	17'113'162	16'008'076	1'105'086	6,9	7, 11
Obligations de caisse	12'876'811	13'615'958	-739'147	-5,4	11
Fonds de la clientèle	133'055'115	122'173'111	10'882'004	8,9	
Emprunts et prêts sur lettres de gage	15'186'280	13'636'510	1'549'770	11,4	8, 11
Comptes de régularisation	561'467	557'704	3'763	0,7	
Autres passifs	1'927'966	2'029'069	-101'103	-5,0	5
Correctifs de valeurs et provisions	1'052'045	985'299	66'746	6,8	9
Capital social	616'139	598'896	17'243	2,9	
Réserves de bénéfice	9'245'000	8'681'199	563'801	6,5	
Bénéfice du Groupe	634'845	595'265	39'580	6,6	
Total du capital propre (sans part des intérêts minoritaires)	10'495'984	9'875'360	620'624	6,3	10
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	1'946	—	1'946	—	
– dont part des intérêts minoritaires au bénéfice	-393	—	-393	—	
Total du capital propre (avec part des intérêts minoritaires)	10'497'930	9'875'360	622'570	6,3	
Total des passifs	168'124'241	155'888'603	12'235'638	7,8	13, 15
Total des engagements de rang subordonné	535'518	535'413	105	0,0	
Total des engagements envers les participations non consolidées	12'725'066	11'107'881	1'617'185	14,6	
– dont prêts sur lettres de gage	11'816'200	9'941'000	1'875'200	18,9	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	451'210	366'294	84'916	23,2	1, 16
Engagements irrévocables	6'149'389	5'701'411	447'978	7,9	1
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	96'647	60'443	36'204	59,9	1
Instruments financiers dérivés					
Valeurs de remplacement positives	1'056'985	1'134'993	-78'008	-6,9	17
Valeurs de remplacement négatives	1'707'180	1'811'509	-104'329	-5,8	17
Montant du sous-jacent	125'216'985	88'249'635	36'967'350	41,9	17
Opérations fiduciaires	286'558	58'642	227'916	388,7	18

Compte de résultat du Groupe 2012

	Exercice de réf. en KCHF	Exercice préc. en KCHF	Variation en KCHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	3'403'505	3'422'606	-19'101	-0,6	
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	81'776	83'865	-2'089	-2,5	
Charges d'intérêts	-1'392'636	-1'430'698	38'062	-2,7	
Résultat des opérations d'intérêts	2'092'645	2'075'773	16'872	0,8	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	15'128	12'140	2'988	24,6	
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	299'301	178'795	120'506	67,4	
Produit des commissions sur les autres prestations de service	159'131	146'223	12'908	8,8	
Charges de commissions	-105'862	-94'115	-11'747	12,5	
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	367'698	243'043	124'655	51,3	19
Résultat des opérations de négoce	190'485	137'390	53'095	38,6	20
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-472	-128	-344	268,8	
Produit des participations	44'019	41'285	2'734	6,6	21
Résultat des immeubles	18'018	18'088	-70	-0,4	
Autres produits ordinaires	12'976	6'065	6'911	113,9	
Autres charges ordinaires	-13'127	-8'100	-5'027	62,1	
Autres résultats ordinaires	61'414	57'210	4'204	7,3	
Produit d'exploitation	2'712'242	2'513'416	198'826	7,9	
Charges de personnel	-1'283'255	-1'070'550	-212'705	19,9	22
Autres charges d'exploitation	-502'332	-450'750	-51'582	11,4	23
Charges d'exploitation	-1'785'587	-1'521'300	-264'287	17,4	
Bénéfice brut	926'655	992'116	-65'461	-6,6	
Amortissements sur l'actif immobilisé	-198'436	-239'419	40'983	-17,1	4
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-31'265	-23'048	-8'217	35,7	
Résultat d'exploitation (intermédiaire)	696'954	729'649	-32'695	-4,5	
Produits extraordinaires	89'243	15'849	73'394	463,1	24
Charges extraordinaires	-2'321	-4'315	1'994	-46,2	24
Impôts	-149'424	-145'918	-3'506	2,4	25
Bénéfice du Groupe (y.c. part des intérêts minoritaires)	634'452	595'265	39'187	6,6	
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	-393	-	-393	-	
Bénéfice du Groupe	634'845	595'265	39'580	6,6	

Tableau de financement 2012

	Exercice de réf. Source des fonds en KCHF	Exercice de réf. Emploi des fonds en KCHF	Exercice préc. Source des fonds en KCHF	Exercice préc. Emploi des fonds en KCHF
Flux de fonds provenant du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice du Groupe	634'845	–	595'265	–
Amortissements sur l'actif immobilisé	198'436	–	239'419	–
Revalorisation des participations	–	78'351	–	–
Correctifs de valeur et provisions	130'876	98'386	116'524	107'443
Comptes de régularisation actifs	49'451	–	–	27'443
Comptes de régularisation passifs	3'763	–	7'606	–
Rémunération des parts sociales, exercice précédent	–	31'463	–	30'063
Solde	809'171	–	793'865	–
Flux de fonds provenant des transactions sur capitaux propres				
Variation nette du capital social	17'243	–	28'854	–
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	1'946	–	–	–
Solde	19'189	–	28'854	–
Flux de fonds provenant des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations	5	58'419	–	18'776
Immeubles	39'177	235'321	22'765	164'704
Autres immobilisations corporelles /objets en leasing financier/autres	2'577	78'445	7'115	101'189
Valeurs immatérielles	–	190'355	–	1'426
Modifications du cercle de consolidation	34'256	–	–	–
Solde	–	486'525	–	256'215
Flux de fonds provenant de l'activité bancaire				
Engagements envers les banques	–	788'112	–	1'949'971
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	10'516'065	–	5'958'322	–
Autres engagements envers la clientèle	1'105'086	–	–	175'483
Obligations de caisse	–	739'147	–	52'449
Emprunts obligataires	72'705	398'135	1'648'120	678'200
Prêts sur lettres de gage	2'879'000	1'003'800	3'606'900	687'800
Autres passifs	–	101'103	369'391	–
Créances résultant de papiers monétaires	–	67'956	100'013	–
Créances sur les banques	–	2'581'491	2'950'512	–
Créances sur la clientèle	–	144'325	–	11'715
Créances hypothécaires	–	7'415'924	–	8'931'683
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	–	288'665	–	248'832
Immobilisations financières	742'331	–	928'879	–
Autres actifs	116'751	–	–	157'402
Liquidités	–	2'245'115	–	3'235'107
Solde	–	341'835	–	566'504
Total source des fonds	828'360	–	822'719	–
Total emploi des fonds	–	828'360	–	822'719

Annexe aux comptes annuels consolidés

COMMENTAIRES RELATIFS A L'ACTIVITE COMMERCIALE

Organisées en coopératives, les 321 Banques Raiffeisen de Suisse opèrent principalement dans le secteur de la banque de détail. Elles proposent à leur clientèle privée et commerciale les prestations traditionnelles d'épargne et d'hypothèques, mais aussi la gamme complète des prestations du trafic des paiements, les opérations sur titres et fonds de placement ainsi que le leasing de biens de consommation. Les prestations à la clientèle entreprises, fournies par Raiffeisen Suisse, un certain nombre de sociétés spécialisées du Groupe Raiffeisen ou des partenaires de coopération, gagnent en importance.

Les Banques Raiffeisen opèrent dans des rayons d'activité à taille humaine, aux contours précisément définis. Les crédits sont accordés essentiellement aux sociétaires contre remise de garanties et à des collectivités de droit public. La majeure partie des fonds prêtés est investie dans des immeubles d'habitation. Les Banques Raiffeisen n'ont pas statutairement la possibilité d'effectuer des opérations à l'étranger.

Les Banques Raiffeisen sont regroupées au sein de Raiffeisen Suisse, entité domiciliée à Saint-Gall qui assure la gestion stratégique de l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Egalement responsable de la gestion des risques, Raiffeisen Suisse est garante de la péréquation financière et du maintien de la liquidité à l'échelle du Groupe. Elle coordonne, en outre, les activités du Groupe, met en place les conditions générales de l'activité commerciale des Banques Raiffeisen locales (pour l'informatique, les infrastructures ou le refinancement, par exemple), soutient et conseille ces dernières dans tous les domaines afin qu'elles puissent se concentrer sur leur compétence principale: le conseil et la vente de services bancaires. Raiffeisen Suisse peut contracter des engagements à l'étranger. Pondérés des risques, ceux-ci ne doivent cependant pas représenter plus

de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen. En la matière, les facteurs de pondération du risque au sens de la Loi sur les banques s'appliquent.

Raiffeisen Suisse gère, en outre, six succursales dont les activités commerciales et les prestations de service correspondent à celles des Banques Raiffeisen.

Avec ses 13 sites, Notenstein Banque Privée SA fait partie des banques de gestion de fortune leaders en Suisse. Plus de deux tiers de ses clients sont domiciliés en Suisse. La prestation de services aux clients étrangers se concentre sur des marchés cibles sélectionnés.

Les effectifs du Groupe Raiffeisen, corrigés des emplois à temps partiel, s'élevaient à 8'797 collaborateurs (exercice précédent: 8'167) au 31 décembre 2012.

EVALUATION DES RISQUES

Le Conseil d'administration assume la responsabilité globale de la gestion et du contrôle des risques du Groupe Raiffeisen. Chaque année, il définit et réexamine la politique de risque et détermine la disposition à prendre des risques ainsi que les limites globales.

A la lumière du rapport de risque qui lui est destiné, le Conseil d'administration surveille trimestriellement la situation des risques et l'évolution du capital dédié à leur couverture. Ce rapport fournit des informations détaillées sur la situation en matière de risque, la dotation en capital, le respect des limites globales et d'éventuelles mesures prises. La surveillance porte tout particulièrement sur les risques de crédit et de marché dans les portefeuilles bancaire et de négoce, les risques de liquidité, opérationnels et solidaires au sein du Groupe Raiffeisen, c'est-à-dire les risques liés à une évolution défavorable de certaines Banques Raiffeisen, ainsi que sur les risques de réputation.

Le rapport de risque adressé au CA est soumis au contrôle approfondi de la Commission d'examen et des risques du Conseil d'administration. Ce dernier se penche ensuite chaque trimestre sur les conclusions du rapport et leurs implications pour la stratégie de risque.

Le Conseil d'administration évalue chaque année l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) en se basant sur le rapport du même nom rédigé par la Gestion des risques du Groupe et sur les rapports de la Révision interne.

Instance indépendante, la Gestion des risques du Groupe établit les rapports de risque destinés au Conseil d'administration. Ces rapports et les mesures proposées sont analysés en détails lors des séances préparatoires de la Direction élargie, qui assure également la fonction de comité des risques.

Les risques au sein du Groupe Raiffeisen sont évalués en fonction d'une combinaison de facteurs tant qualitatifs que quantitatifs. Les risques majeurs sont, quant à eux, évalués en continu, tant sur la base des exigences réglementaires que selon des modèles économiques. S'agissant des modèles de risque, Raiffeisen recourt à des hypothèses prudentes en matière de répartition, d'intervalle de confiance, de durée de détention et de diversification des risques. Le capital risque est budgété sur la base de simulations de crise.

Les risques de crédit sont également considérés sous l'angle de la valeur nominale. Les risques opérationnels, quant à eux, sont évalués en fonction de leur fréquence d'occurrence estimée et du potentiel de perte correspondant (perte financière, violation de la compliance ou dommage de réputation). L'adéquation et l'efficacité des mesures de contrôle sont prises en compte dans l'évaluation. Une estimation des retombées qualita-

tives en cas de survenance du risque vient compléter l'analyse des risques opérationnels.

Le Groupe Raiffeisen attache une grande importance à étoffer les évaluations basées sur des modèles par des analyses et des estimations concrètes et pratiques. Les analyses reposant sur des scénarios macroéconomiques plausibles et les évaluations qui tiennent compte de l'avis des secteurs spécialisés et des unités de Front Office jouent, par conséquent, un rôle important lorsqu'il s'agit d'appréhender les risques dans leur globalité. Les conclusions de ces analyses sont jointes au rapport de risque sous forme de commentaires ou, dans des cas isolés, de rapport spécial.

COMMENTAIRES RELATIFS A LA GESTION DES RISQUES

Le Groupe Raiffeisen, qui englobe les Banques Raiffeisen, Raiffeisen Suisse, Notenstein Banque Privée SA et les autres sociétés du Groupe, forme une communauté de risque.

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les dispositions légales ainsi que sur le règlement «Politique de risque pour le Groupe Raiffeisen» (abrégé: «Politique de risque»). La pertinence de la politique de risque est réexaminée chaque année. Le Groupe Raiffeisen considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Il ne prend aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'ampleur et le dynamisme, ni sans s'être assuré que les conditions en matière de technologie, de personnel et de connaissances sont satisfaites. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prémunir le Groupe Raiffeisen contre de lourdes pertes extraordinaires, et à préserver et consolider sa bonne réputation. La Gestion des risques du Groupe veille à l'observation et à l'application de la politique de risque; l'unité Compliance, au respect des prescriptions réglementaires.

Contrôle des risques

Le Groupe Raiffeisen contrôle les principales catégories de risque au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques non quantifiables de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. Une surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe, qui est subordonné au responsable du département Finances, est chargé de la surveillance des risques indépendante. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. En outre, la Gestion des risques du Groupe évalue régulièrement, dans le cadre de l'établissement des rapports, la situation globale en matière de risque.

Notenstein Banque Privée SA réalise son propre contrôle des risques, indépendant des unités qui les encourent. Raiffeisen Suisse surveille le contrôle des risques et la situation de risque de sa filiale et soumet au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse un rapport consolidé sur les risques intégrant également Notenstein Banque Privée SA.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques,
- mesure et évaluation des risques,
- gestion des risques,
- délimitation des risques au moyen de limites adéquates,
- surveillance des risques.

La gestion des risques par le Groupe Raiffeisen a pour objectifs:

- de garantir un contrôle des risques efficace à tous les niveaux;

- de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques;
- de créer les conditions qui permettent une exposition ciblée et contrôlée aux risques, en toute connaissance de cause, ainsi qu'une gestion cohérente;
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, c'est-à-dire de garantir que toute exposition soit contrebalancée par un rendement proportionnel.

Risques de crédit

Les unités d'affaires du Groupe Raiffeisen, les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse gèrent leurs risques de crédit de façon autonome en se conformant toutefois aux normes établies par le Groupe. Notenstein Banque Privée SA, dont les engagements sont sans effet sur la situation de risque du Groupe, peut s'écartier de ces normes.

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit existent aussi bien en cas de prêts et crédit, de promesses de crédit irrévocables, d'engagements conditionnels, que de produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC. Les risques concernent également les titres, obligations et titres de participation, car toute défaillance de l'émetteur est susceptible d'entraîner une perte.

Le Groupe Raiffeisen identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques liés aux contreparties,
- risques liés aux garanties,
- risques de concentration,
- risques liés aux pays.

Les risques liés aux contreparties résultent de la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie. Un débiteur ou une contrepartie sont

réputés défaillants si leur créance est échue depuis plus de 90 jours.

Les risques liés à des garanties résultent des baisses de valeur des garanties.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédit résultent d'une répartition irrégulière des créances de crédit envers les divers preneurs de crédit, catégories de couverture, secteurs ou régions géographiques.

Les risques liés aux pays représentent le risque d'une perte qui résulte d'événements spécifiques aux pays.

Les Banques Raiffeisen sont surtout exposées aux risques liés aux contreparties et aux garanties, le plus souvent du fait de prêts et crédits accordés à une ou plusieurs entreprises ou personnes physiques. La clientèle entreprises se compose essentiellement de petites entreprises actives dans le rayon d'activité de leur Banque Raiffeisen. Pour l'essentiel, les risques de crédit sont limités par la couverture des créances. En tout état de cause, l'honorabilité et la capacité de crédit constituent des conditions essentielles pour l'octroi d'un crédit. Concernant les opérations en blanc, l'exposition des Banques Raiffeisen aux risques de crédit est statutairement limitée: tout crédit supérieur à 250'000 francs doit être couvert auprès de Raiffeisen Suisse.

A l'instar des Banques Raiffeisen, les succursales sont surtout exposées aux risques liés aux contreparties et aux garanties. Les succursales de Raiffeisen Suisse dépendent, sur le plan de l'organisation, du département Marché et octroient des crédits à des particuliers et des entreprises, principalement des PME.

Quant aux crédits importants à la clientèle entreprises, leur gestion incombe également et en premier lieu au département Marché. Tout octroi de nouveaux crédits dont le montant pondéré des risques dépasse 40 millions de francs est

soumis à la recommandation du Chief Risk Officer (CRO) quant à l'acceptabilité du risque de concentration résultant de l'engagement.

Le département Banque centrale encourt des risques avec des contreparties nationales et internationales, dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe. Ces risques résultent notamment de refinancements sur le marché monétaire et des capitaux, de la couverture des risques liés aux devises et aux fluctuations des taux ou de négociation pour compte propre. Par principe, le département Banque centrale ne peut détenir d'engagements étrangers que si une limite par pays a été approuvée et mise en place. Dans des cas exceptionnels, au titre du négociation pour compte propre, il est possible de souscrire des engagements en positions d'un certain nombre de pays qui ont, au préalable, été validés à cette fin par le département Finances. La gestion des risques liés aux pays se veut active et dynamique, et se concentre principalement sur l'Europe.

Notenstein Banque Privée SA, qui dispose d'un accès propre au marché, gère elle-même ses risques bancaires et ses risques liés aux pays, dans le respect des directives du Groupe et en concertation avec les unités compétentes de Raiffeisen Suisse. La centralisation de la gestion des limites pour les engagements bancaires et par pays sera mise en œuvre en 2013.

Conformément aux statuts, les engagements à l'étranger, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen. Cette limite statutaire s'applique également aux engagements pris à l'étranger par Notenstein Banque Privée SA.

L'autorisation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings externes. Les opérations hors bilan, telles que les instruments financiers dérivés, sont converties en leur équi-

valent-crédit respectif. Pour les créances hors bilan (opérations de gré à gré – OTC), le Groupe Raiffeisen a conclu une convention de netting avec plusieurs contreparties et surveille l'engagement sur une base nette.

Raiffeisen Suisse a pris des participations dans d'autres entreprises dans le cadre de partenariats de coopération stratégiques. Des informations détaillées figurent à l'annexe 3, page 94.

L'évaluation de l'honorabilité et de la capacité de crédit repose sur des standards applicables à l'ensemble du Groupe. Une honorabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts et crédits consentis aux particuliers et aux personnes morales sont classifiés selon une procédure de rating interne puis soumis à un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est scindée en quatre classes de risque pour les clients privés et en treize classes pour la clientèle entreprises. Concernant les aspects essentiels de la gestion du risque de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de correctifs de valeur individuels – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés.

Les garanties fournies sont évaluées en fonction de critères harmonisés. Les hypothèques et crédits de construction sont tout particulièrement soumis à une réglementation exhaustive précisant comment évaluer les garanties selon le type d'objet concerné. Dans le cas de logements à usage propre, de maisons individuelles en location et d'appartements en propriété, Raiffeisen s'appuie sur une valeur réelle estimée avec prudence, tandis que pour les immeubles locatifs, elle se sert de la valeur de rendement ou encore d'une valeur vénale pondérée. Pour les objets commerciaux, c'est la valeur de rendement qui fait référence. Des obligations d'amortissement différencierées s'appliquent aux hypothèques de 2^e rang.

Toutes les unités d'affaires peuvent, en outre, faire appel à des équipes de spécialistes rattachées à Raiffeisen Suisse pour les financements complexes et la gestion de positions de recouvrement.

Les décisions d'octroi de crédit décentralisées et le grand savoir-faire des Banques Raiffeisen sur le marché immobilier de leur rayon d'activité favorisent une procédure d'autorisation courte, fondée sur une réglementation des compétences axée sur le risque. Une approche conservatrice pour les limites d'avance et une procédure d'autorisation par paliers complètent ce processus d'octroi de crédit.

Pendant toute la durée du crédit, les créances sont surveillées et les ratings mis à jour périodiquement en fonction du type de client et de couverture. La valeur intrinsèque des garanties est vérifiée à divers intervalles en fonction de leur volatilité sur le marché, et ensuite, l'ensemble du crédit fait l'objet d'une nouvelle approbation.

Une directive interne réglemente, sur la base de critères harmonisés au sein des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse, la constitution et la dissolution des correctifs de valeur individuels pour risques de défaillance. Cette directive prescrit, pour une position compromise, en souffrance ou présentant un mauvais rating, comment déterminer la valeur de liquidation des garanties mises en gage et ainsi définir le besoin de correctif de valeur individuel correspondant.

Les correctifs de valeur et provisions font l'objet d'un contrôle trimestriel. Grâce à ces mesures, les pertes effectives moyennes résultant des opérations de crédit (utilisations conformes des correctifs de valeur et pertes directes) s'élèvent pour l'exercice sous revue à 27 millions de francs (exercice précédent: 21 millions), soit 0,02% (exercice précédent: 0,02%) du volume moyen des prêts et crédits – ou à 0,26% par rapport aux fonds propres de base moyens.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédit à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting adéquat. L'analyse de la structure du portefeuille englobe aussi son mode de répartition selon de nombreux critères spécifiques que sont la catégorie de débiteur, le type et le montant du crédit, le rating des contreparties, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques et les correctifs de valeur. Les organes compétents sont informés chaque trimestre de l'évolution des «exceptions to policy». Outre le processus de gestion des risques ordinaire, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque. Les mesures de gestion du portefeuille sont prises sur la base de la surveillance et du reporting, l'objectif principal étant de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

Raiffeisen a mis en œuvre des instruments efficaces pour empêcher proactivement les concentrations dans l'ensemble du Groupe. A ce titre, elle utilise pour chaque secteur des valeurs seuils dont le dépassement entraîne une cession partielle de la compétence de crédit.

Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négocié

en KCHF	31.12.2012	Ø 2012	31.12.2011	Ø 2011
Devises/métaux précieux	10'918	19'701	11'400	14'095
Instruments de taux	114'863	93'905	67'070	59'365
Titres de participation et indices	8'202	11'045	8'977	7'327
Total	133'982	124'651	87'447	80'788

décentralisée au Credit Office de Raiffeisen Suisse. Ce processus garantit des portefeuilles de crédit locaux bien diversifiés, même dans une organisation décentralisée.

La surveillance des gros risques est assurée de façon centralisée par le Contrôle des risques de crédit. Au 31 décembre 2012, le Groupe Raiffeisen ne présentait aucun gros risque soumis à obligation de déclaration.

A cette même date, le volume des crédits des dix plus importants débiteurs du Groupe Raiffeisen (hors clientèle interbancaire et collectivités de droit public) s'élevait à 1,2 milliard de francs, soit 0,8% des prêts et crédits à la clientèle (exercice précédent: 1,0 milliard de francs, soit 0,7%).

Risques de marché

Les opérations de bilan constituant une part importante de l'activité du Groupe Raiffeisen, les fluctuations de taux d'intérêt peuvent exercer une influence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts. Pour mesurer le risque de fluctuation des taux dans le portefeuille bancaire, Raiffeisen dispose de procédés modernes qui représentent les positions variables en reproduisant les évolutions observées par le passé pour les taux du marché monétaire et des capitaux. La gestion s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités compétentes. Le secteur Treasury, rattaché au département Banque centrale de Raiffeisen Suisse, sert d'office de contrepartie à l'ensemble du Groupe – à l'exception de Notenstein Banque Privée SA qui dispose de son propre accès au marché – pour les opérations de refinancement et de couverture. Les responsables concernés sont tenus de respecter scrupuleusement les limites de sensibilité fixées par le Conseil d'administration en fonction de la valeur actualisée des capitaux propres. Le secteur Gestion des risques du Groupe surveille le respect des limites et en rend compte; il évalue, par ailleurs, la situation

de risque. En outre, les conséquences potentielles des risques de fluctuation des taux sur la valeur de marché des capitaux propres et sur la situation de rendement sont mesurées au moyen d'analyses de scénario et de simulations de crise. Les résultats sont publiés dans le cadre des rapports sur les risques.

Etant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques liés aux monnaies étrangères peuvent en grande partie être évités.

La tenue du portefeuille de négoces de la Banque centrale revient au secteur Trading & Sales qui est rattaché au département Banque centrale. Les Banques Raiffeisen et les succursales de Raiffeisen Suisse ne tiennent pas de tel portefeuille. Les activités de négoces de la Banque centrale recouvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et métaux précieux. Elles doivent respecter scrupuleusement les limites de sensibilité et de perte fixées par le Conseil d'administration, sous la surveillance quotidienne de la Gestion des risques du Groupe, qui effectue, en outre, un contrôle journalier de la plausibilité du résultat des opérations de négoces et surveille chaque jour les paramètres d'évaluation sur la base desquels est établi le compte de pertes et profits du négoces. Le négoces des instruments financiers dérivés relève de la compétence exclusive de courtiers qualifiés. Les produits dérivés standardisés et OTC sont négociés pour compte propre et pour le compte des clients.

La gestion du portefeuille de négoces de Notenstein Banque Privée SA incombe au secteur Produits & Négoces. Le secteur indépendant Financial Risk Controlling de Notenstein Banque Privée SA surveille quotidiennement que les limites de value at risk et de crise soient respectées dans le cadre de la limite globale fixée par le CA de Notenstein Banque Privée SA.

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par les secteurs Treasury et Gestion des risques du Groupe conformément aux dispositions de la Loi sur les banques. Dans le cadre de cette surveillance, les entrées et sorties de liquidités sont simulées sous différents aspects et selon plusieurs scénarios couvrant les répercussions tant des crises de refinancement que des crises générales de liquidité.

La surveillance repose sur les limites légales, ainsi que sur celles déterminées par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse à la lumière des analyses de scénario mentionnées.

Pour rendre compte du respect des limites de sensibilité et de position et évaluer la situation de risque, la Gestion des risques du Groupe recourt essentiellement à trois canaux:

- annonce hebdomadaire du risque de taux (hors risques de taux de Notenstein Banque Privée SA) à l'intention des membres de la Direction responsables conformément à la circulaire 2008/6 de la FINMA,
- rapport de risque mensuel adressé à la Direction,
- rapport de risque trimestriel destiné au Conseil d'administration.

Risques opérationnels

Par risque opérationnel, Raiffeisen entend le risque potentiel de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de collaborateurs, de systèmes informatiques, de bâtiments et d'installations, ou encore d'événements extérieurs ou de l'intervention de tiers. Outre les conséquences financières de ces risques, le Groupe Raiffeisen tient aussi compte de leurs incidences sur la réputation, la compliance et le reporting financier.

Les risques opérationnels encourus résultent de l'activité commerciale avec les clients. Chez Raiffeisen, chaque fonction est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion

et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. La Gestion des risques du Groupe est chargée de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. Elle est, en outre, responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels et surveille la situation de risque.

A l'occasion de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et leurs répercussions puis évalués selon leur fréquence ou probabilité d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux critiques, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et catastrophes.

La Direction et le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont informés des résultats des risk assessments au moyen d'un profil de risque agrégé, et sont en outre notifiés chaque trimestre de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures concernant les principaux risques opérationnels.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

Risques informatiques

Toute prestation de service bancaire requiert un système informatique fiable. C'est pourquoi Raiffeisen attache une importance capitale à la surveillance et au contrôle de l'informatique et des menaces et risques pesant sur elle.

Information Security

La question des risques liés à la sécurité de l'information devient de plus en plus critique, notamment en termes de réputation pour les banques et la place bancaire suisse. Aussi est-il impératif de gérer ces risques correctement. Pour ce faire, la stratégie se fonde sur une analyse périodique des menaces. Des mesures adéquates et efficaces pour garantir la sécurité des informations et des infrastructures en matière de confidentialité, d'intégrité, de disponibilité et de traçabilité sont déterminées sur cette base. Raiffeisen se réfère en cela à des normes reconnues et aux pratiques en vigueur.

Externalisation

L'exploitation du réseau dédié à la communication des données a été déléguée à Swisscom (Suisse) SA. En outre, la gestion des titres du Groupe Raiffeisen est assurée par le Groupe Vontobel. La numérisation dans le trafic des paiements lié à des justificatifs a lieu chez Swiss Post Solutions SA et l'impression et l'envoi des justificatifs bancaires sont délégués à Trend-commerce AG. Toutes les prestations externalisées sont fournies en conformité avec les dispositions de la circulaire 2008/7 de la FINMA.

Dispositions réglementaires

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, les Banques Raiffeisen sont libérées, sur une base individuelle, de l'obligation de respecter les dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités. Les dispositions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée.

Le Groupe Raiffeisen a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences de fonds propres.

Risques de crédit: approche standard suisse avec recours aux ratings externes suivants:

Catégorie de clients	Rating des émetteurs/émissions		
	S&P	Fitch	Moody's
Gouvernements centraux et banques centrales	X	X	X
Collectivités de droit public	X	X	X
Banques et négociants en valeurs mobilières	X	X	X
Entreprises (depuis 2012)	X	X	X

Les positions du bilan ci-après nécessitent notamment le recours à des ratings externes:

- créances sur les banques,
- créances sur la clientèle et créances hypothécaires,
- immobilisations financières,
- autres actifs.

Risques de marché: approche standard

Les exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche standard prudentielle. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux d'intérêt, et la procédure Delta Plus pour les exigences de fonds propres afférentes aux options. Voir à ce titre le récapitulatif dans le tableau à la page 84.

Risques opérationnels: approche de l'indicateur de base Etant donné que les exigences en matière de fonds propres pour les risques opérationnels dépassent 100 millions de francs, le Groupe Raiffeisen est, lui aussi, assujetti dans ce domaine aux mêmes contraintes qualitatives que les établissements financiers ayant opté pour l'approche standard.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION, D'EVALUATION ET D'ETABLISSEMENT DU BILAN

Bases

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code des obligations suisse, à la Loi

fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'Ordonnance y afférente, ainsi qu'aux directives et instructions de la FINMA. Les positions détaillées du bilan sont évaluées séparément. Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de la présentation fidèle (true and fair view) et reflètent précisément la situation patrimoniale, financière et de rendement du Groupe Raiffeisen.

Principes de consolidation

Généralités

La consolidation des établissements bancaires regroupés au sein du Groupe Raiffeisen ainsi que de Raiffeisen Suisse et de ses sociétés affiliées présente des différences fondamentales par rapport à la consolidation d'une holding traditionnelle. Les Banques Raiffeisen sont propriétaires de Raiffeisen Suisse et, à ce titre, s'érigent en sociétés mères. Raiffeisen Suisse quant à elle, en dépit de son rôle en matière de coordination et de pilotage à l'échelle du Groupe, de pool de liquidité et de filet de sécurité, est à considérer juridiquement comme une filiale. Les compétences de direction de Raiffeisen Suisse et son droit d'émettre des directives sont régis par ses statuts et les règlements afférents. La consolidation ne considère pas Raiffeisen Suisse à titre de société faîtière; elle regroupe les comptes annuels des 321 Banques Raiffeisen et de leurs participations dans le Groupe Raiffeisen. Le capital social figurant dans les comptes annuels consolidés correspond donc à la somme des capitaux sociaux des Banques Raiffeisen.

Périmètre et méthode de consolidation

Le bouclement consolidé du Groupe Raiffeisen comprend les comptes annuels des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse, de Notenstein Banque Privée SA, de PME Capital SA, d'Investnet AG et de RAInetworks Pte. Ltd.

D'après la méthode de consolidation intégrale, les actifs et passifs, les opérations hors

bilan ainsi que les produits et les charges sont enregistrés à 100%, le capital étant consolidé suivant la méthode dite de «Purchase» selon laquelle tous les principaux engagements et créances, les opérations hors bilan et les charges et produits résultant d'opérations entre les sociétés consolidées sont compensés les uns avec les autres. Cette méthode exclut la réalisation de bénéfices intermédiaires significatifs qui sont dès lors négligés lors de la consolidation.

Les participations minoritaires de 20 à 50% sont intégrées dans les comptes annuels consolidés selon la méthode de mise en équivalence. Les participations inférieures à 20% et celles d'importance moindre en termes de capitaux et de rendements ou dépourvues de caractère stratégique ne sont pas consolidées, mais inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation.

Date de référence de la consolidation
Les sociétés faisant l'objet d'une consolidation intégrale bouclent leurs comptes annuels au 31 décembre.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date d'établissement du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat, conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations de caisse conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les positions en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date d'établissement du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation figurent au poste «Résultat des opérations de négocié». Les trans-

actions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, fonds passifs
Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou d'acquisition. L'escompte non encore réalisé sur les papiers monétaires, de même que les agios ou disagios sur emprunts propres et prêts sur lettres de gage sont délimités sur la durée impartie.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires
L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique. Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties. Des correctifs de valeur individuels sont constitués pour les créances compromises sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit, en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés au poste de produit mais directement inscrits dans les

correctifs de valeur et provisions. L'extourne définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation. Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (annulation du correctif de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Tous les correctifs de valeur figurent au poste «Correctifs de valeur et provisions».

Les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle» conformément à la méthode de la valeur actualisée.

Opérations de prêt avec titres (securities lending and borrowing)

Les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés. Les titres empruntés ou reçus en tant que garanties ne sont inscrits avec effet sur le bilan que dans la mesure où le Groupe Raiffeisen en détiennent les droits contractuels. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont extournés du bilan que si le Groupe Raiffeisen est déchu de leurs droits contractuels. La valeur de marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (repurchase et reverse repurchase)
Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus

avec obligation de rachat (opération de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts en espèces reçus ou donnés en gage, y compris les intérêts cumulés. Les titres empruntés ou prêtés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou extournés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur de marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires. Les produits des intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêt des opérations de mise en pension sont délimités par rapport à la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Sont débités du résultat des opérations de négoce les frais de refinancement du capital découlant des positions de négoce, celles-ci étant créditées au produit des intérêts.

Immobilisations financières

Les titres de créance à rémunération fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance. Les titres de créance acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode accrual, c'est-à-dire que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle. Les titres de participation sont évalués conformément au principe de la valeur minimale.

Egalement appréciés selon le principe susmentionné, les participations et les immeubles repris d'opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières. Par valeur minimale, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation.

Les positions en métaux précieux utilisées pour couvrir les engagements inhérents aux comptes de métaux précieux sont évaluées à la valeur de marché à la date d'établissement du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur minimale.

Participations non consolidées

Parmi les participations non consolidées figurent les participations minoritaires de 20 à 50%, évaluées selon la méthode dite de mise en équivalence. Ce poste du bilan comprend, en outre, les participations inférieures à 20% ainsi que celles à caractère d'infrastructures. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition majorée des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

Immeubles	maximum 66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	maximum 15 ans
Logiciels, matériel informatique	maximum 3 ans
Mobilier et installations	maximum 8 ans
Autres immobilisations corporelles	maximum 5 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation. Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif alors que les travaux d'entretien

et les réparations sont comptabilisés comme charges.

L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction débute à la date à partir de laquelle ils sont utilisés. Les terrains à bâtrir non construits ne sont pas amortis. La stabilité de la valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

Valeurs immatérielles

Goodwill: si, lors de l'achat d'une société, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris et évalués selon les directives harmonisées du Groupe, le montant résiduel est activé en tant que goodwill. Ce dernier fait alors l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue. La période d'amortissement court généralement sur 5 ans, elle peut atteindre jusqu'à 20 ans au maximum dans certains cas justifiés.

Autres valeurs immatérielles: les valeurs immatérielles acquises sont inscrites au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, pour trois ans maximum.

La stabilité de la valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabi-

lisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

Correctifs de valeur et provisions

Par précaution, des provisions et des correctifs de valeur individuels sont constitués pour tous les risques identifiables à la date d'établissement du bilan.

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue. Des impôts latents de 19% (contre 19,3% l'exercice précédent) sont calculés sur les réserves non imposées et inscrits au bilan comme provisions pour impôts latents.

Engagements conditionnels, promesses irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés

Les valeurs de remplacement brutes des divers contrats d'instruments financiers dérivés, complétées par le volume du sous-jacent correspondant, sont mentionnées dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Inscription au bilan: les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont mentionnées au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marge. Les

valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont toujours mentionnées.

Toutes les opérations de couverture du secteur Treasury de Raiffeisen Suisse sont réalisées via le portefeuille de négoce, en d'autres termes, Treasury n'intervient pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes sont inscrites au bilan. Dans l'annexe 17 «Instruments financiers dérivés ouverts», les valeurs de remplacement et les volumes du sous-jacent avec des contreparties externes sont mentionnés, les positions indiquées sous les instruments de couverture correspondant au volume d'opérations internes de couverture du secteur Treasury.

Traitement au niveau du compte de résultat: Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur dès lors qu'ils sont négociés en bourse ou s'il existe un marché représentatif. Dans le cas contraire, le principe de la valeur minimale s'applique.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de couvrir les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode accrual. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Aucune modification majeure n'est intervenue dans les «Principes d'évaluation et d'établissement du bilan».

Événements survenus après la date d'établissement du bilan

Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe n'était survenu au moment de l'établissement des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen au 31 décembre 2012.

Informations sur le bilan

1. Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

	Couverture hypothécaire en KCHF	Autres couverture en KCHF	Sans couverture* en KCHF	Total en KCHF
Prêts				
Créances sur la clientèle	2'743'945	794'036	4'284'418	7'822'399
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	125'293'097	–	82'840	125'375'937
Immeubles commerciaux et de bureaux	2'668'264	–	14'883	2'683'147
Artisanat et industrie	3'420'373	–	11'268	3'431'641
Autres	4'379'535	–	72'423	4'451'958
Total des prêts	138'505'214	794'036	4'465'832	143'765'082
Exercice sous revue				
Exercice précédent	130'956'939	640'574	4'607'320	136'204'833
Hors bilan				
Engagements conditionnels	83'581	188'029	179'600	451'210
Promesses irrévocables	4'276'669	171'288	1'701'432	6'149'389
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	–	–	96'647	96'647
Total hors bilan	4'360'250	359'317	1'977'679	6'697'246
Exercice sous revue				
Exercice précédent	4'155'225	223'363	1'749'560	6'128'148

* y compris prêts à correctifs de valeur

	Montant brut des créances en KCHF	Produits estimés de la réalisation des garanties en KCHF	Montant net des créances en KCHF	Correctifs de valeur individuels en KCHF
Créances compromises				
Exercice sous revue	990'773	697'687	293'086	282'544
Exercice précédent	1'008'947	698'858	310'089	299'542

La différence entre le montant net des créances et celui des correctifs de valeur individuels est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a été estimé prudemment.

2. Répartition des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations non consolidées

	Exercice sous revue en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		
Titres de créance		
cotés en bourse*	889'474	589'089
non cotés en bourse	8'995	–
Titres de participation	48'696	39'683
Métaux précieux	889'821	919'549
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'836'986	1'548'321
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	546'671	440'580

* coté en bourse = négocié sur une bourse reconnue

	Valeur comptable exercice sous revue en KCHF	Valeur comptable exercice précédent en KCHF	Juste valeur exercice sous revue en KCHF	Juste valeur exercice précédent en KCHF
Immobilisations financières				
Titres de créance	3'830'212	4'640'160	3'916'554	4'737'640
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	3'301'088	4'623'796	3'386'530	4'721'276
dont titres évalués selon le principe de la valeur minimale	529'123	16'364	530'024	16'364
Titres de participation	177'388	108'189	179'938	108'320
dont participations qualifiées*	5'128	787	5'128	787
Métaux précieux	584	–	609	–
Immeubles	23'995	26'161	25'362	31'526
Total des immobilisations financières	4'032'179	4'774'510	4'122'463	4'877'486
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	3'445'981	4'201'227	–	–

* au moins 10% du capital ou des voix

	Exercice sous revue en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Participations non consolidées		
avec valeur de cours	336'921	272'869
sans valeur de cours	296'285	245'834
Total des participations non consolidées	633'206	518'703

3. Indications sur les principales participations

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en KCHF	Exercice de réf. Part aux voix et au capital en %	Exercice préc. Part aux voix et au capital en %
3.1 Sociétés du Groupe					
Raiffeisen Suisse société coopérative	Saint-Gall	Banque centrale, services aux Banques	850'000	100,0	100,0
Notenstein Banque Privée SA	Saint-Gall	Banque Privée	20'000	100,0	—
RAInetworks (Subsidiary of Raiffeisen Switzerland) Pte. Ltd.	Singapour	Négoce de biens et services pour le Groupe Raiffeisen	7	100,0	100,0
PME Capital SA	Herisau	société de financement	2'566	60,0	100,0
Investnet SA	Herisau	société de financement	150	60,0	—
3.2 Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
Aduno Holding SA	Zurich	Services financiers	25'000	25,5	25,5
Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA dont non libérées	Zurich	Banque des lettres de gage	800'000 448'000	21,6	21,6
3.3 Autres participations non consolidées¹					
responsAbility Participations SA	Zurich	Services financiers	18'905	19,6	—
Swiss Bankers Prepaid Services SA	Grosshöch- stetten	Services financiers	10'000	16,5	16,5
Vontobel Holding SA	Zurich	Services financiers	65'000	12,5	12,5
Genossenschaft Olma Messen St.Gallen	Saint-Gall	Organisation de foires	23'227	11,2	10,8
Helvetia Holding SA	Saint-Gall	Services financiers	865	4,0	4,0
SIX Group SA	Zurich	Services financiers	19'522	3,3	3,2

¹ Toutes les participations des Banques dans des partenaires de coopération et institutions communes sont mentionnées. Les autres participations sont mentionnées si la part aux voix et au capital est supérieure à 10% et si la part du capital social détenue est soit supérieure à 1 million de francs, soit a une valeur comptable supérieure à 10 millions de francs.

4. Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition en KCHF	Amortissements et adaptations de valeur cumulés (évaluation par mise en équivalence) en KCHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent en KCHF	Exercice sous revue	Exercice d'affection en KCHF	Exercice sous revue Investissements en KCHF	Exercice sous revue désinvestissements en KCHF	Exercice sous revue Amortissements en KCHF	Exercice sous revue selon la méthode de mise en équivalence en KCHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice sous revue en KCHF
Participations non consolidées										
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	102'847	93'330	196'177	–	28'439	–	–	–	19'723	244'339
Autres participations	387'738	-65'212	322'526	–	88'608 ¹	-5	-22'262	–	–	388'867
Total des participations non consolidées	490'585	28'118	518'703	–	117'047	-5	-22'262	19'723	633'206	
Immobilisations corporelles										
Immeubles										
Immeubles à l'usage de la Banque	2'003'574	-414'086	1'589'488	-28'224	205'253	-28'782	-37'444	–	1'700'291	
Autres immeubles	409'936	-90'132	319'804	5'748	30'068	-10'395	-7'928	–	337'297	
Autres immobilisations corporelles	1'117'262	-777'079	340'183	22'360	58'925 ²	-2'569	-101'378	–	317'521	
Objets en leasing financier	384	-77	307	–	97	–	-88	–	316	
Autres	150'723	-125'756	24'967	116	19'422	-8	-17'654	–	26'843	
Total des immobilisations corporelles	3'681'879	-1'407'130	2'274'749	–	313'765	-41'754	-164'492	–	2'382'268	
Goodwill	1'426	-1'426	–	–	190'355	–	-11'682	–	178'673	
Total des valeurs immatérielles	1'426	-1'426	–	–	190'355	–	-11'682	–	178'673	

1) Les investissements comprennent des bénéfices de revalorisation de 78,4 millions de francs affectés au résultat extraordinaire.

2) Dont 8,2 millions de francs issus de modifications dans le cercle de consolidation.

	en KCHF
Valeur d'assurance incendie des immeubles	2'358'465
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles	1'069'555
Engagements: futures mensualités résultant de leasing d'exploitation	14

5. Autres actifs et passifs

	Exercice sous revue en KCHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Autres actifs		
Valeurs de remplacement	1'056'985	1'134'993
Compte de compensation	507'867	562'000
Coupons et titres	17	-
Comptes d'ordre Contributions aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle	10	-
Comptes d'ordre Impôts indirects	102'782	113'522
Autres comptes d'ordre	39'138	6'105
Réserves de cotisations de l'employeur auprès d'institutions de prévoyance	91'382	113'107
Autres actifs divers	25'191	10'396
Total des autres actifs	1'823'372	1'940'123
Autres passifs		
Valeurs de remplacement	1'707'180	1'811'509
Coupons et titres de créance échus, non encaissés	29'852	26'972
Redevances dues, impôts indirects	148'066	145'488
Comptes d'ordre Contributions aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle	7'904	8'798
Autres comptes d'ordre	27'710	30'358
Autres passifs divers	7'254	5'944
Total des autres passifs	1'927'966	2'029'069

6.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

	Exercice de réf. Montant de la créance ou valeur compt.	Exercice sous revue dont sollicité en KCHF	Exercice préc. Montant de la créance ou valeur compt.	Exercice précédent dont sollicité en KCHF
Créances résultant de papiers monétaires	10'000	-	-	-
Créances sur les autres banques	676'598	676'598	648'868	648'868
Créances hypothécaires	17'491'642	12'170'686	15'391'637	10'239'230
Immobilisations financières	954'679	277'308	1'153'313	804'301
Immobilisations corporelles	3'602	3'186	3'385	3'385
Total des actifs mis en gage	19'136'521	13'127'778	17'197'203	11'695'784

6.2 Opérations de prêt et de mise ou prise en pension de titres

	Exercice sous revue en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Créances découlant des liquidités mises en gage lors d'emprunts ou de prises en pension de titres	1'354'620	806'546
Engagements découlant des liquidités reçues lors de prêts ou de mises en pension de titres	607'971	814'787
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou reçus en garantie dans le cadre de prêts et d'emprunts de titres, ou transférés lors d'opérations de mise en pension	292'058	804'301
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	292'058	804'301
Titres reçus en garantie dans le cadre de prêts de titres ainsi que titres reçus dans le cadre d'emprunts de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1'446'337	964'716
dont titres remis en gage ou revendus	918'417	778'853

7. Institutions de prévoyance

La plus grande partie des collaborateurs du Groupe Raiffeisen sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Les collaborateurs de Notenstein Banque Privée SA sont assurés auprès de la Katharinen Pensionskasse I et II. Les prestations de la caisse de retraite sont calculées sur la base des cotisations versées (système axé sur les cotisations). Tous les collaborateurs sont assurés à partir du salaire annuel minimum LPP fixé par la loi et ont donc droit aux prestations. Il n'existe aucune obligation supplémentaire de prestations de la part de l'employeur. Pour la prévoyance surobligatoire des collaborateurs de Notenstein Banque Privée SA, la Katharinen Pensionskasse II permet une stratégie de placement individuelle. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les réserves de cotisations d'employeur des différentes Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen. 7 (exercice précédent: 7) Banques Raiffeisen ainsi que Investnet SA sont assurées hors des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen (autres fondations collectives, contrats d'assurance collectifs, etc.)

7.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	124'358	112'030
Autres engagements envers la clientèle	179'214	112'518
Autres passifs (valeurs de remplacement négatives)	26	209
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	303'598	224'757

7.2 Réserves de cotisations d'employeur

Des réserves de cotisations d'employeur existent auprès de la Fondation de l'employeur (Raiffeisen) et auprès d'institutions de prévoyance hors du Groupe Raiffeisen (Autres). Notenstein Banque Privée SA ne disposait pas au 31.12.2012 de réserves de cotisations de l'employeur.

	Exercice de référence Raiffeisen en KCHF	Autres en KCHF	Total en KCHF	Exercice précédent Raiffeisen en KCHF	Autres en KCHF	Total en KCHF
Situation au 1 ^{er} janvier	111'772	1'335	113'107	107'361	1'332	108'693
+ Versements	11'727	195	11'923	11'788	176	11'964
- Prélèvements	-35'134	-	-35'134	-9'072	-187	-9'259
+ Rémunération ²	1'472	14	1'486	1'695	14	1'709
Situation au 31 décembre	89'837	1'544	91'382	111'772	1'335	113'107

1) Suite à la modification des bases techniques de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, l'employeur a versé une contribution exceptionnelle.

A cette fin, 26'461'493 francs ont notamment été prélevés sur les réserves de contributions de l'employeur.

2) La rémunération de la réserve de cotisations d'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations d'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Les différentes réserves de cotisations d'employeur des sociétés affiliées ne peuvent être compensées entre elles.

Le solde des réserves de cotisations d'employeur est inscrit au bilan sous les autres actifs. Les réserves de cotisations d'employeur ne comportent pas de renonciations d'utilisation (conditionnelles ou inconditionnelles), ni d'autres correctifs de valeur nécessaires. L'effet d'escompte n'est pas pris en compte.

7.3 Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen, le degré de couverture est le suivant:

	au 31.12.2012 en %	au 31.12.2011 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	103,0	98,5
Katharinen Caisse de retraite I	107,5	102,3
Katharinen Caisse de retraite II	115,2 (Valeur non vérifiée)	107,5

En raison de l'adaptation des bases techniques pour les rentiers actuels et sur décision du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse société coopérative, tous les employeurs affiliés à Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative se sont vu débiter une contribution exceptionnelle dans le but de financer les nouvelles bases techniques.

Les réserves pour fluctuations de valeur des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen n'ont pas dépassé le montant réglementaire durant l'exercice sous revue, il n'existe donc pas d'excédent de couverture au sens des Swiss GAAP RPC 16.

Les institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen ne présentent pas d'insuffisance de couverture. Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni bénéfice ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

Charges de prévoyance et principaux facteurs d'influence

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Charges de prévoyance selon les boulements individuels	154'554	94'082
Versements/prélèvements sur réserves de cotisations d'employeur (rémunération exclue)	23'211	-2'705
Cotisations d'employeur régularisées pour chaque période	177'765	91'377
Modification de l'avantage/engagement économique de l'excédent/insuffisance de couverture des institutions de prévoyance	-	-
Charges de prévoyance du Groupe Raiffeisen (voir annexe 22 «Charges de personnel»)	177'765	91'377

Les charges de prévoyance du Groupe Raiffeisen pour l'exercice sous revue incluent, suite à la modification des bases techniques de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, une contribution exceptionnelle d'un montant de 79'652'532 francs.

8. Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours

	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de remboursement anticipé	Montant de l'emprunt en KCHF
Emprunts de Raiffeisen Suisse					
Emprunts de Raiffeisen Suisse, de rang non subordonné	2004	3,000	05.05.2014		374'810
	2006	3,125	30.05.2016		505'780
	2010	1,625	31.03.2015		427'115
	2010	1,375	21.09.2017		190'010
	2010	2,000	21.09.2023		247'930
	2011	2,125	04.02.2019		228'400
	2011	2,625	04.02.2026		146'260
	2011	2,375	10.05.2018		130'025
	2011	0,625	18.02.2013		484'750
	2011	0,550	22.02.2013		100'000
Emprunts de Raiffeisen suisse, de rang subordonné	2011	3,875	21.12.2021		535'000
Total des emprunts de Raiffeisen Suisse					
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA					
	div.	1,899	div.		11'816'200
Total des prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA					11'816'200
Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					15'186'280

9. Correctifs de valeur et provisions

	Etat à la fin de l'exercice précédent en KCHF	Affectations conformes en KCHF	Nouvelles affectations, intérêts en souffrance en KCHF	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat en KCHF	Dissolutions au profit du compte de résultat en KCHF	Etat à la fin de l'exercice sous revue en KCHF
Provisions pour impôts latents	704'134 ¹	–	–	33'430	-7'098	730'466
Correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance (risque de ducroire et risque pays)	300'242 ²	-25'975	6'516	63'319	-61'558	282'544
Correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation	15'179	-2'028	–	22'085	-1'386	33'850
Provisions pour restructuration ³	–	-341	–	5'526	–	5'185
Total des correctifs de valeur et provisions	1'019'555	-28'344	6'516	124'360	-70'042	1'052'045

1) dont 33,6 millions de francs issus de modifications dans le cercle de consolidation

2) dont 0,7 million de francs issu de modifications dans le cercle de consolidation

3) constituées par le biais de charges de personnel

10. Justification des capitaux propres (sans parts des intérêts minoritaires)

	Nombre de sociétaires	Nominal par part sociale	en KCHF
Capitaux propres au début de l'exercice sous revue			
Capital social avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires	1'747'352		364'871
Capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires*			234'025
Total du capital social	1'747'352		598'896
Réserves de bénéfice			9'276'464
Total des capitaux propres au début de l'exercice sous revue (avant affectation du bénéfice.)	1'747'352		9'875'360
+ Versements des nouveaux sociétaires avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires	100'354	200	20'071
	261	300	78
	268	400	107
	2'238	500	1'119
+ Versements des parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires			14'529
Total des versements des nouveaux sociétaires	103'121		35'904
- Remboursements aux sociétaires sortants (avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires)	-53'996	200	-10'799
	-152	300	-46
	-108	400	-43
	-1'362	500	-681
- Remboursements des parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires			-7'093
Total des remboursements aux sociétaires sortants	-55'618		-18'662
- Rémunération du capital social des Banques Raiffeisen pendant l'exercice précédent			-31'463
+ Bénéfice du Groupe pour l'exercice sous revue			634'845
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice sous revue (avant affectation du bénéfice)	1'794'855		10'495'984
dont capital social avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires	1'736'716	200	347'343
	5'932	300	1'780
	5'487	400	2'195
	46'720	500	23'360
dont capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires			241'461
Total du capital social à la fin de l'exercice sous revue	1'794'855		616'139
dont réserves de bénéfice			9'245'000
dont bénéfice du Groupe			634'845
Obligation des sociétaires d'effectuer des versements supplémentaires des sociétaires			14'358'840

* Seuls les sociétaires qui détiennent une part sociale avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires peuvent souscrire du capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires. Afin d'éviter un double décompte, le nombre de sociétaires apparaît uniquement sous la position «Capital social avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires».

Montant des réserves statutaires et légales non distribuables, en fonction des boulements individuels au 31.12.2012: 2'935'357'000 francs (exercice précédent: 2'772'780'000 francs).

Aucun sociétaire ne détient plus de 5% des droits de vote.

11. Structure des échéances de l'actif circulant et des capitaux étrangers

	A vue en KCHF	Dénonçables en KCHF	Echéant dans les 3 mois en KCHF	Echéant dans les 3 à 12 mois en KCHF	Echéant dans les 1 à 5 ans en KCHF	Echéant dans plus de 5 ans en KCHF	Total en KCHF
Actif circulant							
Liquidités	6'943'410	–	–	–	–	–	6'943'410
Créances rés. de papiers monétaires	1'136	–	–	68'300	–	–	69'436
Créances sur les banques	201'366	220'272	5'539'147	238'904	50'000	–	6'249'689
Créances sur la clientèle	1'653	3'028'161	1'360'875	740'432	1'986'322	704'956	7'822'399
Créances hypothécaires	45'619	15'791'305	5'857'224	13'930'171	75'214'690	25'103'674	135'942'683
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	1'836'986	–	–	–	–	–	1'836'986
Immobilisations financières*	177'881	–	533'585	304'633	1'718'708	1'297'372	4'032'179
Total de l'actif circulant	9'208'051	19'039'738	13'290'831	15'282'440	78'969'720	27'106'002	162'896'782
Exercice sous revue	6'752'375	23'127'395	10'028'736	13'295'737	76'156'076	21'535'318	150'895'637
Capitaux étrangers							
Engagements envers les banques	538'737	16'791	3'686'194	1'465'716	131'000	5'000	5'843'438
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	–	103'065'142	–	–	–	–	103'065'142
Autres engagements envers la clientèle	12'233'929	722'875	1'634'875	1'627'255	706'748	187'480	17'113'162
Obligations de caisse	–	–	930'498	2'468'816	8'229'692	1'247'805	12'876'811
Emprunts et prêts sur lettres de gage	–	–	720'350	505'400	5'478'415	8'482'115	15'186'280
Total des capitaux étrangers	12'772'666	103'804'808	6'971'917	6'067'187	14'545'855	9'922'400	154'084'833
Exercice sous revue	11'820'138	92'576'219	6'328'066	7'864'670	15'486'745	8'365'333	142'441'171

* Un montant de 23'995'000 francs figure dans les immobilisations financières (26'161'000 francs l'année précédente).

12. Crédits aux organes et transactions avec des proches

	Exercice sous revue en KCHF	Exercice précédent en KCHF
12.1 Crédits aux organes		
Membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et leurs personnes et sociétés proches	15'012	13'213
Membres de la Direction de Raiffeisen Suisse et leurs personnes et sociétés proches	28'929	29'531
Total des crédits aux organes	43'941	42'744

12.2 Transactions avec des proches

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle.

Les conditions appliquées aux membres du Conseil d'administration sont identiques à celles en vigueur pour la clientèle.

La Direction bénéficie, comme le reste du personnel, des conditions préférentielles en usage dans la branche.

13. Bilan Suisse/Etranger

	Exercice sous revue Suisse en KCHF	Exercice sous revue Etranger en KCHF	Exercice précédent Suisse en KCHF	Exercice précédent Etranger en KCHF
Actifs				
Liquidités	6'913'913	29'497	4'693'294	5'001
Créances résultant de papiers monétaires	1'136	68'300	1'480	–
Créances sur les banques	1'372'382	4'877'307	500'990	3'167'208
Créances sur la clientèle	7'695'401	126'998	7'640'289	37'785
Créances hypothécaires	135'942'683	–	128'526'759	–
Portefeuille de titres et de métaux précieux destiné au négoce	1'606'722	230'264	1'441'918	106'403
Immobilisations financières	3'339'198	692'981	4'165'904	608'606
Participations non consolidées	629'290	3'916	514'795	3'908
Immobilisations corporelles	2'382'268	–	2'274'749	–
Valeurs immatérielles	178'673	–	–	–
Comptes de régularisation	205'703	4'237	246'777	12'614
Autres actifs	1'039'814	783'558	1'184'056	756'067
Total des actifs	161'307'183	6'817'058	151'191'011	4'697'592
Passifs				
Engagements envers les banques	3'206'357	2'637'081	4'008'332	2'623'218
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	99'352'522	3'712'620	90'124'476	2'424'601
Autres engagements envers la clientèle	16'086'921	1'026'241	15'574'392	433'684
Obligations de caisse	12'772'123	104'688	13'527'002	88'956
Emprunts et prêts sur lettres de gage	15'186'280	–	13'636'510	–
Comptes de régularisation	558'627	2'840	544'926	12'778
Autres passifs	589'174	1'338'792	591'851	1'437'218
Correctifs de valeur et provisions	1'051'199	846	984'285	1'014
Capital social	616'139	–	598'896	–
Réserve de bénéfice	9'244'841	159	8'681'199	–
Bénéfice du Groupe	634'814	31	595'106	159
Parts des intérêts minoritaires aux capitaux propres	1'946	–	–	–
– dont parts des intérêts minoritaires au bénéfice	-393	–	–	–
Total des passifs	159'300'943	8'823'298	148'866'975	7'021'628

14. Actifs par pays/groupes de pays

	Exercice sous revue en KCHF	Exercice sous revue part en %	Exercice précédent en KCHF	Exercice précédent part en %
Actifs				
Suisse	161'307'183	95,94	151'191'011	96,99
Autres pays d'Europe	6'366'654	3,79	4'439'816	2,85
Reste du monde (Amérique, Asie, Océanie, Afrique)	450'404	0,27	257'776	0,16
Total des actifs	168'124'241	100,00	155'888'603	100,00

15. Bilan par monnaie

	CHF en KCHF	EUR en KCHF	USD en KCHF	Divers en KCHF	Total en KCHF
Actifs					
Liquidités	6'460'612	308'598	74'569	99'631	6'943'410
Créances résultant de papiers monétaires	50'810	28	18'527	71	69'436
Créances sur les banques	1'600'982	1'478'992	2'860'003	309'712	6'249'689
Créances sur la clientèle	7'624'402	70'271	93'871	33'855	7'822'399
Créances hypothécaires	135'942'683	–	–	–	135'942'683
Portefeuille de titres et de métaux précieux destiné au négoce	845'663	65'961	16'111	909'251	1'836'986
Immobilisations financières	3'836'284	97'758	97'545	592	4'032'179
Participations non consolidées	629'290	3'909	–	7	633'206
Immobilisations corporelles	2'382'268	–	–	–	2'382'268
Valeurs immatérielles	178'673	–	–	–	178'673
Comptes de régularisation	207'679	551	1'291	419	209'940
Autres actifs	1'823'328	4	–	40	1'823'372
Total des actifs portés au bilan	161'582'674	2'026'072	3'161'917	1'353'578	168'124'241
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	14'578'570	7'352'827	5'873'847	2'740'304	30'545'548
Total des actifs	176'161'244	9'378'899	9'035'764	4'093'882	198'669'789
Passifs					
Engagements envers les banques	2'623'845	1'094'537	1'837'534	287'522	5'843'438
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	101'040'678	1'493'283	426'364	104'817	103'065'142
Autres engagements envers la clientèle	15'326'318	773'389	676'028	337'427	17'113'162
Obligations de caisse	12'876'811	–	–	–	12'876'811
Emprunts et prêts sur lettres de gage	15'186'280	–	–	–	15'186'280
Comptes de régularisation	560'448	44	911	64	561'467
Autres passifs	1'927'916	25	6	19	1'927'966
Correctifs de valeur et provisions	1'052'045	–	–	–	1'052'045
Capital social	616'139	–	–	–	616'139
Réserve de bénéfice	9'244'841	–	–	159	9'245'000
Bénéfice du Groupe	634'814	–	–	31	634'845
Parts des intérêts minoritaires aux capitaux propres	1'946	–	–	–	1'946
– dont parts des intérêts minoritaires au bénéfice	-393	–	–	–	-393
Total des passifs portés au bilan	161'092'081	3'361'278	2'940'843	730'039	168'124'241
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	15'131'305	5'973'168	6'089'342	3'329'589	30'523'404
Total des passifs	176'223'386	9'334'446	9'030'185	4'059'628	198'647'645
Position nette par monnaie	-62'142	44'453	5'579	34'254	22'144

	31.12.2012	31.12.2011
Cours de conversion des monnaies étrangères		
EUR	1,207	1,217
USD	0,916	0,941

Informations sur les opérations hors bilan

16. Engagements conditionnels

	Exercice sous revue en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Garanties de couverture de crédit	199'017	176'230
Garanties pour défauts	58'029	63'587
Autres engagements conditionnels	194'164	126'477
Total des engagements conditionnels	451'210	366'294

17. Instruments financiers dérivés ouverts

17.1 Instruments financiers dérivés ouverts par type de contrat

	Instruments de négociation			Instruments de couverture (hedging)		
	Valeurs de remplacement positives en KCHF	Valeurs de remplacement négatives en KCHF	Montant du sous-jacent en KCHF	Valeurs de remplacement positives en KCHF	Valeurs de remplacement négatives en KCHF	Montant du sous-jacent en KCHF
Instruments de taux d'intérêt						
Contrats à terme, FRA compris	1'216	1'338	12'000'000	–	–	–
Swaps	428'696	465'022	45'240'085	442'998	1'072'351	36'505'000
Futures	–	–	655'748	–	–	–
Options (OTC)	–	25	16'095	–	–	–
Options (négociées)	–	–	70'172	–	–	–
Total instruments de taux d'intérêt	429'913	466'385	57'982'099	442'998	1'072'351	36'505'000
Devises						
Contrats à terme	154'605	154'177	27'822'083	4'274	8'634	1'749'180
Swaps comb. taux d'int./devises	1'524	1'464	207'382	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	427	222	100'354	–	–	–
Options (négociées)	–	–	–	–	–	–
Total devises	156'556	155'863	28'129'819	4'274	8'634	1'749'180
Métaux précieux						
Contrats à terme	19'990	3'728	732'679	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	10'857	–	–	–
Options (OTC)	787	58	38'566	–	–	–
Options (négociées)	–	–	–	–	–	–
Total métaux précieux	20'776	3'786	782'102	–	–	–
Titres de participation et indices						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	35'787	–	–	–
Options (OTC)	14	14	1'181	–	–	–
Options (négociées)	455	146	8'117	–	–	–
Total titres de participation/indices	469	160	45'085	–	–	–

17.1 Instruments financiers dérivés ouverts par type de contrat

	Instruments de négocié			Instruments de couverture (hedging)		
	Valeurs de remplacement positives en KCHF	Valeurs de remplacement négatives en KCHF	Montant du sous-jacent en KCHF	Valeurs de remplacement positives en KCHF	Valeurs de remplacement négatives en KCHF	Montant du sous-jacent en KCHF
Dérivés de crédit						
Credit Default Swaps	–	–	–	–	–	–
Total Return Swaps	–	–	–	–	–	–
First to Default Swaps	–	–	–	–	–	–
Autres dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–
Total dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–
Autres						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	2'000	–	23'700	–	–	–
Options (négociées)	–	–	–	–	–	–
Total autres	2'000	–	23'700	–	–	–
Total						
Exercice de référence	609'714	626'194	86'962'805	447'271	1'080'986	38'254'180
Exercice précédent	673'085	620'773	54'186'087	461'908	1'190'736	34'063'548

17.2 Instruments financiers dérivés ouverts par contrepartie et durée résiduelle

	Valeurs de remplacement positives en KCHF	Valeurs de remplacement négatives en KCHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en KCHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en KCHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en KCHF	Montant du sous-jacent Total en KCHF
Banques	1'051'953	1'700'348	66'084'294	43'008'514	14'590'750	123'683'558
Clients	4'576	6'686	639'178	35'040	101'665	775'883
Bourses	455	146	639'509	118'035	–	757'544
Total						
Exercice de référence	1'056'985	1'707'180	67'362'981	43'161'589	14'692'415	125'216'985
Exercice précédent	1'134'993	1'811'509	41'004'371	33'815'068	13'430'197	88'249'635

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

Qualité des contreparties

Banques: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 98,9% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de transactions avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

18. Opérations fiduciaires

	CHF en KCHF	EUR en KCHF	USD en KCHF	Divers en KCHF	Total en KCHF
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	7'090	108'260	70'981	70'400	256'731
Prêts fiduciaires	–	181	29'646	–	29'827
Total des opérations fiduciaires	7'090	108'441	100'627	70'400	286'558
Exercice précédent	39'000	13'037	941	5'664	58'642

Informations sur le compte de résultat

19. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

	Exercice sous revue en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	15'128	12'140
Produit des commissions sur les opérations de négociation de titres et de placement		
Opérations sur fonds de placement	76'881	65'088
Opérations de dépôts	58'964	42'262
Courtages	78'824	55'670
Opérations de gestion de fortune	60'666	6'176
Autres opérations de négociation de titres et de placements	23'966	9'599
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	118'842	108'930
Tenue de compte	26'306	24'335
Autres prestations de service	13'983	12'958
Total du produit des commissions	473'560	337'158
Charges de commissions		
Opérations sur titres	-41'922	-36'325
Moyens de paiement	-58'865	-52'911
Autres charges de commissions	-5'075	-4'879
Total des charges de commissions	-105'862	-94'115
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	367'698	243'043

20. Résultat des opérations de négociation

	Exercice sous revue en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Négociation de devises	101'601	79'528
Négociation de métaux précieux et billets	60'559	58'121
Négociation d'actions	4'501	-790
Négociation de taux	23'824	531
Total du résultat des opérations de négociation	190'485	137'390

21. Produit des participations

	Exercice sous revue en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	25'341	20'621
Des autres participations non consolidées	18'678	20'664
Total du produit des participations	44'019	41'285

22. Charges de personnel

	Exercice sous revue en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Organes de la Banque, jetons de présence et indemnités fixes	23'217	23'806
Appointments et allocations au personnel	966'983	849'339
AVS, AI, AC et autres contributions légales	86'004	80'466
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	177'765	91'377
Charges de personnel accessoires	29'286	25'562
Total des charges de personnel	1'283'255	1'070'550

23. Autres charges d'exploitation

	Exercice sous revue en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Frais de locaux	83'756	74'340
Charges pour informatique, machines, mobilier, véhicules et autres installations	116'521	112'421
Autres charges d'exploitation	302'055	263'989
Total des autres charges d'exploitation	502'332	450'750

24. Produits et charges extraordinaires

Exercice sous revue

Les produits extraordinaires, d'un montant de 89,2 millions de francs, comprennent principalement des dissolutions de correctifs de valeur et de provisions pour risques de défaillance à hauteur de 4,2 millions de francs ainsi que des plus-values résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles et de participations pour un montant de 5,1 millions de francs et enfin 78,4 millions de francs résultant de la réévaluation de participations. Les charges extraordinaires de 2,3 millions de francs englobent des pertes de 1,3 million de francs résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Exercice précédent

Les produits extraordinaires, d'un montant de 15,8 millions de francs, comprennent principalement les dissolutions de correctifs de valeur et de provisions pour risques de défaillance à hauteur de 11,6 millions de francs ainsi que des bénéfices résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles et de participations à hauteur de 3,2 millions de francs.

Les charges extraordinaires de 4,3 millions de francs englobent des pertes de 3,9 millions de francs résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

25. Charges fiscales

	Exercice sous revue en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Constitution de provisions pour impôts latents	26'332	27'630
Charges pour impôts en cours sur les revenus	123'092	118'288
Total des charges fiscales	149'424	145'918

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision
sur la révision des comptes annuels consolidés
du Groupe Raiffeisen au Conseil d'administration de
Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Groupe Raiffeisen, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 76 à 107) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse.

PricewaterhouseCoopers SA, Neumarkt 4 / Kornhausstrasse 26, Postfach, 9001 Saint-Gall
Téléphone: +41 58 792 72 00, Télécax: +41 58 792 72 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA fait partie d'un réseau global de sociétés juridiquement autonomes, indépendantes les unes des autres.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rütsche
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Dominique Rey
Expert-réviseur

Saint-Gall, le 2 avril 2013

Informations sur les fonds propres

Les informations quantitatives publiées comportent des indications dans l'optique de la couverture par des fonds propres selon l'OFR. Certaines d'entre elles ne peuvent toutefois pas être comparées directement avec les indications contenues dans les comptes consolidés (optique selon la circulaire FINMA 2008/2 Comptabilité – banques). Le périmètre de consolidation applicable au calcul des fonds propres coïncide avec celui de la présentation des comptes.

Fonds propres nécessaires et imputables

	Exercice sous revue Positions pondérées en fonction des risques en KCHF	Exercice sous revue Exigence en fonds propres en KCHF	Exercice préc. Positions pondérées en fonction des risques en KCHF	Exercice préc. Exigence en fonds propres en KCHF
Fonds propres nécessaires				
Risques de crédit (approche standard suisse)				
Créances sur les banques	812'334	64'987	678'965	54'317
Créances sur la clientèle	4'612'675	369'014	4'409'423	352'754
Créances hypothécaires	55'756'758	4'460'541	52'763'033	4'221'043
Comptes de régularisation	155'598	12'448	155'893	12'471
Autres actifs, divers	120'785	9'663	126'056	10'084
Autres actifs, valeurs de remplacement de dérivés	461'889	36'951	470'385	37'631
Positions nettes sur taux, hors du portefeuille de négoce	495'641	39'651	692'266	55'381
Positions nettes sur actions, hors du portefeuille de négoce	460'163	36'813	288'023	23'042
Engagements conditionnels	206'829	16'546	214'019	17'122
Promesses irrévocables	895'160	71'613	832'518	66'601
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	603'946	48'316	377'693	30'215
Majorations contrats à terme et options achetées	192'139	15'371	97'730	7'818
Transactions non exécutées	–	–	–	–
Fonds propres nécessaires au titre des risques de crédit		5'181'913		4'888'480
Risques sans contrepartie				
Immobilisations corporelles dont logiciels	7'669'840	613'587	7'457'089	596'567
Immeubles dans les immobilisations financières	89'982	7'199	98'105	7'848
Fonds propres nécessaires au titre des risques sans contrepartie		620'786		604'416
Risque de marché (approche standard)				
Instruments de taux d'intérêt – risque général de marché	92'178		60'464	
Instruments de taux d'intérêt – risque spécifique	22'674		6'600	
Instruments sur actions	7'782		8'969	
Devises et or	7'555		9'712	
Autres métaux précieux	6'351		6'692	
Options	495		47	
Fonds propres nécessaires au titre des risques de marché		137'035		92'484
Fonds propres nécessaires au titre des risques opérationnels (approche de l'indicateur de base)		402'324		363'332
Correctifs de valeurs portés au passif du bilan (selon l'art 62 OFR)		–		–
Total des fonds propres nécessaires		6'342'058		5'948'712

	Exercice sous revue Positions pondérées en fonction des risques en KCHF	Exercice sous revue Exigence en fonds propres en KCHF	Exercice préc. Positions pondérées en fonction des risques en KCHF	Exercice préc. Exigence en fonds propres en KCHF
Fonds propres disponibles				
Total des fonds propres de base	10'464'023			9'843'896
dont fonds propres de base innovateurs	–			–
– Valeurs immatérielles	-178'673			–
– déduction paritaire pour participations dans le secteur financier*	-314'930			-257'922
Fonds propres de base ajustés pris en compte	9'970'420			9'585'974
Fonds propres complémentaires supérieurs	–			–
Fonds propres complémentaires inférieurs	535'000			2'869'462
– déduction paritaire pour participations dans le secteur financier*	-314'930			-257'922
Fonds propres complémentaires pris en compte	220'070			2'611'540
Total des fonds propres imputables	10'190'490			12'197'514
Excédent de fonds propres	3'848'432			6'248'802
Degré de couverture des fonds propres	160,7%			205,0%
Quote-part de fonds propres de base	12,6%			12,9%
Quote-part de capital global	12,9%			16,4%

* Les principales participations conformément au rapport de gestion du Groupe Raiffeisen; aux annexes 3.2 «Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence» et 3.3 «Autres participations non consolidées» (à l'exception de la participation dans la Genossenschaft Olma Messen St.Gallen et dans la participation de la responsAbility Participations SA) sont déduites pour moitié des fonds propres de base ajustés et pour moitié des fonds propres complémentaires dans le calcul des fonds propres.

Risque de crédit par contrepartie au 31 décembre 2012

Engagements de crédit (en KCHF)¹	Gouverne- ments centraux et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres institutions	Entreprises	Retail	Titres de partici- pation	Autres positions	Total
Positions du bilan								
Créances sur les banques	17'305	6'232'384	—	—	—	—	—	6'249'689
Créances sur la clientèle	3'039	98'352	2'847'437	1'198'453	3'675'118	—	—	7'822'399
Créances hypothécaires	49'199	56'287	124'241	920'834	134'792'122	—	—	135'942'683
Titres hors du portefeuille de négocié	305'515	426'849	316'558	805'533	—	180'720	5'811	2'040'986
Valeurs de remplacement de dérivés ²	—	1'051'954	—	455	4'576	—	—	1'056'985
Autres actifs	145'611	33'018	1'849	43'576	244'402	—	—	468'456
Total exercice sous revue	520'669	7'898'844	3'290'085	2'968'851	138'716'218	180'720	5'811	153'581'198
Total exercice précédent	2'395'447	5'107'739	3'229'167	4'519'563	130'898'789	111'161	1'480	146'263'346
Hors bilan³								
Engagements conditionnels	483	6'986	8'695	194'993	196'301	—	—	407'458
Promesses irrévocables	180	16'631	607'237	200'325	1'282'173	—	—	2'106'546
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	11	—	—	603'935	—	—	—	603'946
Majorations contrats à terme et options achetées ²	—	463'783	—	4'453	452	—	—	468'688
Total exercice sous revue	674	487'400	615'932	1'003'706	1'478'926	—	—	3'586'638
Total exercice précédent	514	263'074	585'196	663'809	1'479'813	—	—	2'992'406

Risque de crédit/atténuation du risque de crédit au 31 décembre 2012

Engagements de crédit (en KCHF)¹	Couverts par des garanties finan- cières reconnues⁴	Couverts par des garanties et dérivés de crédit	Autres engagements de crédit	Total
Positions du bilan				
Créances sur les banques	1'375'591	—	4'874'098	6'249'689
Créances sur la clientèle	251'480	137'886	7'433'033	7'822'399
Créances hypothécaires	243'845	98'138	135'600'700	135'942'683
Titres hors du portefeuille de négocié	—	—	2'040'986	2'040'986
Valeurs de remplacement de dérivés ²	—	—	1'056'985	1'056'985
Autres actifs	—	—	468'456	468'456
Total exercice sous revue	1'870'916	236'024	151'474'258	153'581'198
Total exercice précédent	1'236'133	238'817	144'788'396	146'263'346
Hors bilan³				
Engagements conditionnels	150'203	3'224	254'031	407'458
Promesses irrévocables	81'090	17'348	2'008'108	2'106'546
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	—	—	603'946	603'946
Majorations contrats à terme et options achetées ²	—	—	468'688	468'688
Total exercice sous revue	231'293	20'572	3'334'773	3'586'638
Total exercice précédent	112'575	40'920	2'838'911	2'992'406

Segmentation des risques de crédit au 31 décembre 2012

Engagements de crédit (en mio. CHF) ¹	Pondérations prudentielles des risques										Total
	0%	25%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	250%	>500%	
Positions du bilan											
Créances sur les banques	3'295	2'663	—	292	—	—	—	—	—	—	6'250
Créances sur la clientèle	200	77	1'774	2'900	1'184	1'631	0	56	—	—	7'822
Créances hypothécaires	219	40	114'020	4'966	13'330	2'921	0	446	—	—	135'943
Titres hors du portefeuille de négocié	300	1'201	—	327	—	32	10	—	162	8	2'041
Valeurs de remplacement de dérivés ²	—	284	—	759	10	4	—	—	—	—	1'057
Autres actifs	169	30	—	0	—	269	—	—	—	—	468
Total exercice sous revue	4'183	4'295	115'794	9'245	14'524	4'857	10	502	162	8	153'581
Total exercice précédent	3'737	5'678	109'511	8'323	13'744	4'641	1	518	107	4	146'263
Hors bilan³											
Engagements conditionnels	144	3	35	24	75	126	—	0	—	—	407
Promesses irrévocables	81	616	955	41	110	304	—	—	—	—	2'107
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	—	—	—	—	—	604	—	—	—	—	604
Majorations contrats à terme et options achetées ²	—	182	—	278	5	4	—	—	—	—	469
Total exercice sous revue	225	801	990	343	189	1'039	—	0	—	—	3'587
Total exercice précédent	110	690	1'084	192	167	750	—	0	—	—	2'992

1) Avant déduction des correctifs de valeur individuels.

2) Le risque de contrepartie des dérivés est déterminé selon la méthode de la valeur de marché.

3) Les engagements hors bilan, autres que dérivés, sont présentés après avoir été convertis en leur équivalent-crédit.

4) Les garanties sont imputées selon l'approche simple.

Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe

(en mio. de CHF)	Banques Raiffeisen		Raiffeisen Suisse		Autres entreprises du Groupe		Effets de la consolidation		Groupe Raiffeisen	
	Exercice de réf.	Exercice précédent	Exercice de réf.	Exercice précédent	Exercice de réf.	Exercice précédent	Exercice de réf.	Exercice précédent	Exercice de réf.	Exercice précédent
Compte de résultat										
Résultat des opérations d'intérêts	1'937	1'935	115	131	37	-	4	10	2'093	2'076
Résultat des opérations de comm. et des prestations de service	169	168	88	81	116	-	-5	-6	368	243
Résultat des opérations de négoce	93	90	58	48	35	-	4	-1	190	137
Autres résultats ordinaires	34	35	268	277	13	3	-254	-258	61	57
Produit d'exploitation	2'233	2'228	529	537	201	3	-251	-255	2'712	2'513
Charges de personnel	-816	-779	-326	-300	-104	-	-37	9	-1'283	-1'070
Autres charges d'exploitation	-515	-537	-174	-162	-49	-3	235	251	-503	-451
Charges d'exploitation	-1'331	-1'316	-500	-462	-154	-3	199	260	-1'786	-1'521
Bénéfice brut	902	912	29	75	47	0	-52	5	926	992
Amortissements sur l'actif immobilisé	-136	-135	-47	-99	-1	-	-14	-5	-198	-239
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-502	-505	-2	-14	-13	-1	486	497	-31	-23
Résultat d'exploitation (intermédiaire)	264	272	-20	-38	33	-1	420	497	697	730
Produits extraordinaires	56	50	57	60	-	-	-24	-95	89	15
Charges extraordinaires	-15	-14	-	-	-	-	13	10	-2	-4
Impôts	-119	-119	-2	-1	-2	-	-26	-26	-149	-146
Bénéfice du Groupe (y.c. part des intérêts minoritaires)	186	189	35	21	30	-1	383	386	635	595
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice du Groupe	186	189	35	21	30	-1	383	386	635	595
Chiffres clés du bilan										
Total du bilan	154'420	146'347	32'283	30'700	3'919	12	-22'498	-21'170	168'124	155'889
Prêts et crédits à la clientèle	135'214	128'851	8'019	7'355	507	3	25	-4	143'765	136'205
Fonds de la clientèle	121'949	114'871	7'821	7'341	3'309	-	-24	-39	133'055	122'173

Bilan – Aperçu sur 5 ans

(en mio. de CHF)	2012	2011	2010	2009	2008
Actifs					
Liquidités	6'943	4'698	1'463	1'338	1'829
Créances résultant de papiers monétaires	70	2	102	4	5
Créances sur les banques	6'250	3'668	6'619	8'800	12'605
Créances sur la clientèle	7'822	7'678	7'666	6'958	7'160
Créances hypothécaires	135'943	128'527	119'595	110'678	101'435
Prêts et crédits à la clientèle	143'765	136'205	127'261	117'636	108'595
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'837	1'548	1'300	500	341
Immobilisations financières	4'032	4'775	5'703	6'627	3'391
Participations non consolidées	633	519	557	456	339
Immobilisations corporelles	2'382	2'275	2'219	2'098	1'976
Valeurs immatérielles	179	–	–	–	–
Comptes de régularisation	210	259	232	227	219
Autres actifs	1'823	1'940	1'783	1'833	2'275
Total des actifs	168'124	155'889	147'239	139'520	131'575
Passifs					
Engagements envers les banques	5'843	6'632	8'582	9'823	8'496
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	103'065	92'549	86'591	79'688	67'492
Autres engagements envers la clientèle	17'113	16'008	16'184	14'579	18'326
Obligations de caisse	12'877	13'616	13'668	16'472	18'280
Fonds de la clientèle	133'055	122'173	116'443	110'739	104'098
Emprunts et prêts sur lettres de gage	15'186	13'637	9'747	7'417	7'946
Comptes de régularisation	562	558	550	546	695
Autres passifs	1'928	2'029	1'660	1'389	1'382
Correctifs de valeurs et provisions	1'052	985	976	977	979
Capital social	616	599	570	536	505
Réserve de bénéfice	9'245	8'681	8'084	7'447	6'910
Bénéfice du Groupe	635	595	627	645	564
Total du capital propre (sans parts des intérêts minoritaires)	10'496	9'875	9'281	8'628	7'979
Parts des intérêts minoritaires aux capitaux propres	2	–	–	–	–
Parts des intérêts minoritaires au bénéfice	-0	–	–	–	–
Total du capital propre (avec parts des intérêts minoritaires)	10'498	9'875	9'281	8'628	7'979
Total des passifs	168'124	155'889	147'239	139'520	131'575

Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

(en mio. de CHF)	2012	2011	2010	2009	2008
Produit des intérêts et des escomptes	3'404	3'423	3'383	3'457	3'945
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	82	84	91	98	52
Charges d'intérêts	-1'393	-1'431	-1'472	-1'604	-2'071
Résultat des opérations d'intérêts	2'093	2'076	2'002	1'951	1'926
Produit des commissions sur les opérations de crédit	15	12	9	7	7
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	299	179	195	183	186
Produit des commissions sur les autres prestations de service	159	146	139	143	138
Charges de commissions	-106	-94	-102	-106	-101
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	367	243	242	227	230
Résultat des opérations de négoce	190	137	116	116	108
Résultat des alienations d'immobilisations financières	–	–	1	1	1
Produit des participations	44	41	32	30	36
Résultat des immeubles	18	18	19	17	18
Autres produits ordinaires	13	6	8	9	14
Autres charges ordinaires	-13	-8	-2	-1	-7
Autres résultats ordinaires	62	57	58	56	62
Produit d'exploitation	2'712	2'513	2'418	2'350	2'326
Charges de personnel	-1'283	-1'070	-1'031	-1'016	-962
Autres charges d'exploitation	-502	-451	-434	-447	-481
Charges d'exploitation	-1'785	-1'521	-1'465	-1'463	-1'443
Bénéfice brut	927	992	953	887	883
Amortissements sur l'actif immobilisé	-198	-239	-200	-179	-231
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-31	-23	-4	-8	-11
Résultat d'exploitation (intermédiaire)	698	730	749	700	641
Produits extraordinaires	89	16	31	96	43
Charges extraordinaires	-2	-5	-8	-5	-3
Impôts	-150	-146	-145	-146	-117
Bénéfice du Groupe (y.c. part des intérêts minoritaires)	635	595	627	645	564
Parts des intérêts minoritaires au bénéfice	–	–	–	–	–
Bénéfice du Groupe	635	595	627	645	564

Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans

(en mio. de CHF)	2012	2011	2010	2009	2008
Bénéfice du Groupe	635	595	627	645	564
+ Amortissements sur l'actif immobilisé	198	239	200	179	231
- Revalorisation des participations	-78	-	-7	-71	-
+ Correctifs de valeur et provisions	32	9	-1	-2	-59
- Augmentation/+ Diminution des papiers monétaires	-68	100	-98	1	6
± Variation nette des créances/engagements envers les banques	-3'370	1'001	940	5'132	-3'200
- Augmentation/+ Diminution des créances sur la clientèle	-144	-12	-708	202	68
- Augmentation/+ Diminution des créances hypothécaires	-7'416	-8'932	-8'917	-9'243	-7'136
+ Augmentation/- Diminution des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	10'516	5'958	6'903	12'196	6'613
+ Augmentation/- Diminution des autres engagements envers la clientèle	1'105	-176	1'604	-3'747	560
+ Augmentation/- Diminution des obligations de caisse	-739	-52	-2'803	-1'808	2'770
± Variation nette des créances/engagements envers la clientèle	3'322	-3'214	-3'921	-2'400	2'875
- Augmentation/+ Diminution des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	-289	-248	-799	-159	350
- Augmentation/+ Diminution des immobilisations financières (titres de créance, etc.)	742	928	924	-3'236	-1'187
± Variation nette des comptes de régularisation ainsi que des autres actifs et passifs	69	193	320	292	1'194
Flux de fonds net provenant de l'activité opérationnelle	1'193	-397	-1'815	381	774
- Augmentation des participations	-58	-19	-83	-47	-9
+ Diminution des participations	-	-	2	-	4
- Augmentation des immeubles	-235	-165	-245	-202	-185
+ Diminution des immeubles	39	23	59	35	28
- Augmentation des autres immobilisations corporelles/objets en leasing financier/valeurs immatérielles/divers	-268	-102	-135	-145	-192
+ Diminution des autres immobilisations corporelles/objets en leasing financier/divers	2	7	6	12	5
+ Modifications du cercle de consolidation	34	-	-	-	-
Flux de fonds net provenant des investissements	-486	-256	-396	-347	-350
+ Augmentation des emprunts et prêts sur lettres de gage	2'952	5'255	3'129	287	891
- Diminution des emprunts et prêts sur lettres de gage	-1'402	-1'366	-798	-816	-701
+ Augmentation du capital social	36	45	50	45	51
- Diminution du capital social	-19	-16	-16	-14	-13
- Rémunération des parts sociales, exercice précédent	-31	-30	-28	-27	-26
+ Parts des intérêts minoritaires aux capitaux propres	2	-	-	-	-
Flux de fonds net provenant de l'activité de financement	1'538	3'888	2'337	-525	202
Total du flux de fonds (variation nette des liquidités)	2'245	3'235	125	-491	626
Liquidités en début d'exercice	4'698	1'463	1'338	1'829	1'203
Liquidités en fin d'exercice	6'943	4'698	1'463	1'338	1'829

Groupe Raiffeisen

Calendrier

2013/2014

15.06.2013

Assemblée des délégués
Raiffeisen Suisse à Aarau

14.08.2013

Publication des résultats semestriels
Conférence téléphonique avec les analystes et
les médias

28.02.2014

Bouclément annuel
Conférence de presse sur le bilan
Conférence avec les analystes

Impressum

Raiffeisen Suisse société coopérative
Communication du Groupe
Raiffeisenplatz
CH-9001 Saint-Gall
Tél.: +41 71 225 88 88
Fax: +41 71 225 88 87
Internet: www.raiffeisen.ch
www.facebook.com/raiffeisen.ch
www.twitter.com/raiffeisen_CH
www.xing.com/companies/raiffeisenschweiz
e-mail: medien@raiffeisen.ch

Conception et réalisation:
YJOO Communications AG, Saint-Gall
Traduction: 24translate, Saint-Gall
Photos: Getty Images (illustration de couverture),
Ammann Siebrecht Fotografie GmbH (avant-propos),
Marco Blessano (Direction et Conseil d'administration
du Groupe Raiffeisen)

Le présent rapport de gestion est imprimé en allemand,
français, italien et anglais et peut être également
consulté sous www.raiffeisen.ch/web/rapports+financiers. La version allemande fait foi.

Le rapport de gestion de Notenstein Banque Privée SA
est disponible à l'adresse www.notenstein.ch.

Imprimé sur papier PlanoJet, extra-blanc, FSC Mix